

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## BANKING, TRADE AND COMMERCE

*Chair:*  
The Honourable DOUGLAS BLACK

---

Thursday, October 18, 2018 (in camera)  
Wednesday, October 24, 2018  
Thursday, October 25, 2018

---

Issue No. 46

*Tenth meeting:*

Study and report on issues and concerns  
pertaining to cyber security and  
cyber fraud

and

*First and second meetings:*

Examine and report on issues pertaining to the  
management of systemic risk in the financial  
system, domestically and internationally

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## BANQUES ET DU COMMERCE

*Président :*  
L'honorable DOUGLAS BLACK

---

Le jeudi 18 octobre 2018 (à huis clos)  
Le mercredi 24 octobre 2018  
Le jeudi 25 octobre 2018

---

Fascicule n° 46

*Dixième réunion :*

Étudier, pour en faire rapport, les questions  
et préoccupations relatives à la cybersécurité  
et à la cyberfraude

et

*Première et deuxième réunions :*

Étudier, pour en faire rapport, les questions relatives  
à la gestion du risque systémique dans le système  
financier, au pays et dans le monde

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Douglas Black, *Chair*

The Honourable Carolyn Stewart Olsen, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Campbell	* Smith
Dagenais	(or Martin)
Day	Tannas
* Day	Tkachuk
(or Mercer)	Wallin
Deacon ( <i>Nova Scotia</i> )	Wetston
* Harder, P.C.	* Woo
(or Bellemare)	(or Saint-Germain)
(or Mitchell)	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wallin replaced the Honourable Senator Duffy (*October 25, 2018*).

The Honourable Senator Campbell was added to the membership (*October 25, 2018*).

The Honourable Senator Campbell was removed from the membership of the committee, substitution pending (*October 24, 2018*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Wallin (*October 24, 2018*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Ringuette (*October 18, 2018*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Mockler (*October 15, 2018*).

The Honourable Senator Deacon (*Nova Scotia*) was added to the membership (*October 5, 2018*).

The Honourable Senator Marwah was removed from the membership of the committee, substitution pending (*October 5, 2018*).

The Honourable Senator Ringuette replaced the Honourable Senator Boyer (*October 5, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

*Président* : L'honorable Douglas Black

*Vice-présidente* : L'honorable Carolyn Stewart Olsen

et

Les honorables sénateurs :

Campbell	* Smith
Dagenais	(ou Martin)
Day	Tannas
* Day	Tkachuk
(ou Mercer)	Wallin
Deacon ( <i>Nouvelle-Écosse</i> )	Wetston
* Harder, C.P.	* Woo
(ou Bellemare)	(ou Saint-Germain)
(ou Mitchell)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Wallin a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 25 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Campbell a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 25 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Campbell a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 24 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénatrice Wallin (*le 24 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénatrice Ringuette (*le 18 octobre 2018*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 15 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Deacon (*Nouvelle-Écosse*) a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 5 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Marwah a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 5 octobre 2018*).

L'honorable sénatrice Ringuette a remplacé l'honorable sénatrice Boyer (*le 5 octobre 2018*).

**ORDERS OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, October 17, 2017:

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Eggleton, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report, from time to time, on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally; and

That the committee submit its final report no later than Friday, June 29, 2018, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

*La greffière du Sénat,*

Nicole Proulx

*Clerk of the Senate*

---

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 5, 2018:

The Honourable Senator Black (*Alberta*) moved, seconded by the Honourable Senator McPhedran:

That, notwithstanding the order of the Senate adopted on October 17, 2017, the date for the final report of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce in relation to its study on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally, be extended from June 29, 2018 to December 28, 2018.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat intérimaire,*

Richard Denis

*Interim Clerk of the Senate*

**ORDRES DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 17 octobre 2017 :

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Eggleton, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier de temps à autre, pour en faire rapport, les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le vendredi 29 juin 2018 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 5 juin 2018 :

L'honorable sénateur Black (*Alberta*) propose, appuyé par l'honorable sénatrice McPhedran,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le 17 octobre 2017, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant son étude sur les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde, soit reportée du 29 juin 2018 au 28 décembre 2018.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Thursday, October 18, 2018  
(113)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met in camera this day at 10:32 a.m., in room 9, Victoria Building.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Campbell, Dagenais, Deacon (*Nova Scotia*), Tkachuk, Wallin and Wetston (6).

*In attendance:* Brett Stuckey and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Stav Nitka, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

The clerk informed the committee of the unavoidable absences of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Tkachuk moved:

That the Honourable Senator Wallin be the acting chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 17, 2017, the committee continued its study on issues and concerns pertaining to cyber security and cyber fraud. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 26.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

The chair made a statement.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera portion of the meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present and/or by the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

It was agreed that the draft report, as amended, be adopted; and that the chair and deputy chair be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

It was agreed that the chair and deputy chair be empowered to approve any executive summary or highlights document and related communications products as a part of the report.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le jeudi 18 octobre 2018  
(113)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit à huis clos aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria.

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Campbell, Dagenais, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Tkachuk, Wallin et Wetston (6).

*Également présents :* Brett Stuckey et Adriane Yong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stav Nitka, agent de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière informe le comité de l'absence forcée du président et de la vice-présidente et préside l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur Tkachuk propose :

Que l'honorable sénatrice Wallin soit élue présidente suppléante.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente suppléante assume la présidence.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 17 octobre 2017, le comité entreprend son étude sur les questions et préoccupations relatives à la cybersécurité et à la cyberfraude. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 26 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

La présidente fait une déclaration.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la portion à huis clos de la séance, qu'une copie soit conservée dans le bureau de la greffière du comité pour que les membres présents puissent la consulter ainsi que les analystes du comité, et que la transcription soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que l'ébauche du rapport, telle que modifiée, soit adoptée; et que le président et la vice-présidente soient autorisés à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que le président et la vice-présidente soient autorisés à approuver tout sommaire ou document sur les faits saillants ainsi que les produits de communication entourant le rapport.

It was agreed that the chair seek permission in the Senate, at the earliest opportunity, to deposit a report with the Clerk of the Senate if the Senate is not then sitting.

It was agreed that the chair and deputy chair be empowered to make decisions on behalf of the committee to publicize the report with the support of the Senate Communications Directorate, including determining the appropriate timing for tabling the report.

At 11:33 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Wednesday, October 24, 2018  
(114)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black (*Alberta*), Deacon (*Nova Scotia*), Duffy, Tannas, Tkachuk and Wetston (6).

*In attendance:* Brett Stuckey and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 17, 2017, the committee began examination of issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally.

*WITNESSES:*

*Canadian Bankers Association:*

Darren Hannah, Vice President, Finance, Risk and Prudential Policy.

*Royal Bank of Canada:*

Jason Drysdale, Executive Vice President, Retail and Commercial Risk.

*TD Bank Group:*

Kent Andrews, Senior Vice President, Regulatory Risk and Risk Capital Assessment.

*Desjardins Group:*

Antoine Avril, Vice President, Risk, Credit Granting and Special Loans.

The chair made a statement.

Il est convenu que le président soit autorisé à demander la permission du Sénat, le plus tôt possible, de déposer auprès du greffier du Sénat un rapport dans le cas où le Sénat ne siège pas à ce moment-là.

Il est convenu que le président et la vice-présidente, avec le soutien de la Direction des communications du Sénat, soient autorisés à prendre des décisions au nom du comité concernant la diffusion du rapport, notamment quant à la date de dépôt du rapport.

À 11 h 33, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mercredi 24 octobre 2018  
(114)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black (*Alberta*), Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Duffy, Tannas, Tkachuk et Wetston (6).

*Également présents :* Brett Stuckey et Adriane Yong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 17 octobre 2017, le comité entreprend son examen des questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde.

*TÉMOINS :*

*Association des banquiers canadiens :*

Darren Hannah, vice-président, Finances, risques et politique prudentielle.

*Banque Royale du Canada :*

Jason Drysdale, vice-président directeur, Risque de crédit, secteurs détail et commercial.

*Groupe Banque TD :*

Kent Andrews, vice-président principal, Évaluation du risque réglementaire et du capital de risque.

*Mouvement Desjardins :*

Antoine Avril, vice-président, Risques, Octroi de crédit et Prêts spéciaux.

Le président fait une déclaration.

Mr. Hannah, Mr. Drysdale, Mr. Andrews and Mr. Avril each made a statement and answered questions.

At 5:36 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, October 25, 2018  
(115)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black (*Alberta*), Campbell, Deacon (*Nova Scotia*), Tannas, Tkachuk, Wallin and Wetston (7).

*In attendance:* Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, October 17, 2017, the committee continued its examination of issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally.

*WITNESSES:*

*Bank of Canada:*

Ron Morrow, Managing Director, Financial Stability Department.

*Department of Finance Canada:*

Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch.

*Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:*

Jeremy Rudin, Superintendent.

*Canada Mortgage and Housing Corporation:*

Steven Mennill, Chief Risk Officer.

*Canada Deposit Insurance Corporation:*

Dean Cosman, President and Chief Executive Officer.

The chair made a statement.

Ms. Anderson, Mr. Morrow, Mr. Rudin, Mr. Cosman and Mr. Mennill each made a statement and answered questions.

MM. Hannah, Drysdale, Andrews et Avril font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 17 h 36, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 25 octobre 2018  
(115)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black (*Alberta*), Campbell, Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Tannas, Tkachuk, Wallin et Wetston (7).

*Également présents :* Adriane Yong et Brett Stuckey, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 17 octobre 2017, le comité poursuit son examen du étudiant pour en faire rapport les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde.

*TÉMOINS :*

*Banque du Canada :*

Ron Morrow, directeur général, Département de la stabilité financière

*Ministère des Finances Canada :*

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier.

*Bureau du surintendant des institutions financières du Canada :*

Jeremy Rudin, surintendant.

*Société canadienne d'hypothèques et de logement :*

Steven Mennill, chef de la gestion des risques.

*Société d'assurance-dépôts du Canada :*

Dean Cosman, président et chef de la direction.

Le président fait une déclaration.

Mme Anderson, MM. Morrow, Rudin, Cosman et Mennill font chacun une déclaration et répondent aux questions.

At 11:57 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 11 h 57, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTEST:*

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Lynn Gordon

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, October 24, 2018

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m. to examine and report on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally.

**Senator Douglas Black** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon and welcome, colleagues and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, either here in the room or listening via the web.

We're under way right on time. A couple of our colleagues will be coming, but we did want to get under way promptly out of respect for the contributions that you will make this afternoon.

My name is Doug Black; I'm a senator from Alberta and chair of the committee. I'll ask my colleagues to introduce themselves.

**Senator Duffy:** Mike Duffy, Prince Edward Island.

**Senator C. Deacon:** Colin Deacon, Nova Scotia.

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

**Senator Tkachuk:** David Tkachuk, Saskatchewan.

**The Chair:** And, of course, we are ably assisted by our clerk and our analysts at all times.

On October 17, 2017, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce was authorized to conduct a study on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system domestically and internationally. Given it has been 10 years since the global financial crisis, the committee is interested in learning about the measures that have been implemented since that time to manage systemic risk in the financial sector and the efficiency of these measures. In addition, we are interested in your comments with respect to risks you think perhaps we are not in a position to respond to as fully as we would like to, because we are conscious we have a table of experts with us today.

We have with us, from the Canadian Bankers Association, Darren Hannah, Vice President, Finance, Risk and Prudential Policy; from the Royal Bank of Canada we have Jason Drysdale, Executive Vice President, Retail and Commercial Risk; from the TD Bank Group, Kent Andrews, Senior Vice President, Regulatory Risk and Risk Capital Assessment; and from the

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 24 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, afin d'étudier, pour en faire rapport, les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde.

**Le sénateur Douglas Black** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour et bienvenue, chers collègues et membres du grand public qui suivez la séance d'aujourd'hui du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, que vous soyez ici présents dans la salle ou que vous nous écoutiez sur le Web.

Nous commençons juste à temps. Deux ou trois de nos collègues ne sont pas encore arrivés, mais nous voulions commencer rapidement, par respect pour la contribution que vous allez apporter cet après-midi.

Je m'appelle Doug Black; je un suis sénateur de l'Alberta et je suis président du comité. Je demanderais à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Duffy :** Mike Duffy, Île-du-Prince-Édouard.

**Le sénateur C. Deacon :** Colin Deacon, Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, Alberta.

**Le sénateur Tkachuk :** David Tkachuk, Saskatchewan.

**Le président :** Et, bien entendu, nous recevons l'aide inestimable de notre greffière et de nos analystes en tout temps.

Le 17 octobre 2017, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a été autorisé à mener une étude portant sur la gestion du risque systémique dans le système financier au pays et dans le monde. Comme la crise financière mondiale a eu lieu il y a 10 ans, le comité souhaite tirer des apprentissages au sujet des mesures qui ont été mises en œuvre depuis cette époque dans le but de gérer le risque systémique dans le secteur financier et connaître l'efficacité de ces mesures. De plus, nous souhaitons obtenir vos commentaires concernant les risques auxquels, selon vous, nous ne sommes peut-être pas bien placés pour réagir aussi pleinement que nous le voudrions, car nous sommes conscients de l'expertise des témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Nous accueillons Darren Hannah, vice-président, Finances, risques et politique prudentielle, de l'Association des banquiers canadiens; Jason Drysdale, vice-président directeur, Risque de crédit, secteurs détail et commercial, de la Banque Royale du Canada; Kent Andrews, vice-président principal, Évaluation du risque réglementaire et du capital de risque, du Groupe Banque



Desjardins Group we have Antoine Avril, Vice President, Risk, Credit Granting and Special Loans.

I would say that we are extremely appreciative that you are here today because this is an issue that we need to understand, but also that Canadians need to understand, the risks to our financial system. We're counting on you to help enlighten us on this subject.

I would ask that you all proceed with your opening remarks and then senators will have questions. I thought, unless you have a different plan, that we'd start, in no particular order, with the Canadian Bankers Association, followed by the Royal Bank of Canada, TD and wrap up with Desjardins Group.

**Darren Hannah, Vice President, Finance, Risk and Prudential Policy, Canadian Bankers Association:** Good afternoon, and thank you for the opportunity to come here today to participate in this committee's important study on systemic risk.

The financial crisis was an incredible demonstration of the strength and skill of the Canadian banking system, both in the way that banks are managed and the merits of Canada's principles-based regulatory regime. Despite very challenging financial market conditions that saw numerous banks internationally fail or need equity injections, no Canadian banks failed and none needed to be bailed out. Canadian banks increased the amount of credit authorized to small- and medium-sized businesses each and every quarter of the financial crisis, with authorized business credit for SMEs growing 7 per cent from the beginning of 2007 until the end of 2009.

Since the financial crisis, a great deal of work has been done internationally and domestically to make financial institutions stronger and more resilient to financial stress events. As a result, financial institutions are now better capitalized and more liquid than they would have been 10 years ago. Complementing measures to increase capital have been standards designed to ensure Canadian banks have sufficient liquid assets to meet their business obligations during times of financial stress.

Canadian banks, which were already strong and stable before and through the financial crisis, are now holding even more and better capital than before and have bolstered their resilience even further by holding larger amounts of liquid assets.

TD; et, enfin, Antoine Avril, vice-président, Risques, Octroi de crédit et Prêts spéciaux, du Mouvement Desjardins.

Je voudrais vous dire que nous sommes extrêmement reconnaissants de votre présence aujourd'hui parce que, en ce qui concerne les risques pour notre système financier, il s'agit d'une question que nous devons comprendre, mais aussi que les Canadiens doivent comprendre. Nous comptons sur vous pour mieux nous éclairer à ce sujet.

Je demanderais que vous procédiez tous à la présentation de votre déclaration préliminaire, puis les sénateurs auront des questions à poser. Je me suis dit — sauf si vous avez une autre idée — que nous allions commencer, dans aucun ordre particulier, par l'Association des banquiers canadiens, qui sera suivie de la Banque Royale du Canada et, pour conclure, du Groupe Desjardins.

**Darren Hannah, vice-président, Finances, risques et politique prudentielle, Association des banquiers canadiens :** Bonjour, et merci de nous avoir donné l'occasion de participer aujourd'hui à votre importante étude sur le risque systémique.

La crise financière a permis au système bancaire canadien de prouver son immense force et le vaste talent de ses travailleurs, tant au chapitre de la gestion des banques qu'au chapitre de l'utilité du régime réglementaire canadien fondé sur des principes. Malgré les très mauvaises conditions des marchés financiers, qui ont conduit à la faillite ou au renflouement de nombreuses banques partout dans le monde, aucune banque canadienne n'a fait faillite ou eu recours à une injection de capitaux. Au contraire, durant la crise financière, chaque trimestre, les banques canadiennes ont augmenté le montant de crédit accordé aux petites et moyennes entreprises, pour une hausse de 7 p. 100 du crédit octroyé aux PME entre le début de 2007 et la fin de 2009.

Depuis la crise financière, un travail énorme a été entamé, aux échelons national et international, en vue de rendre les banques plus résilientes aux tensions financières. Ainsi, les banques affichent actuellement une meilleure capitalisation et de plus grands montants de fonds disponibles qu'il y a une dizaine d'années. Les mesures complémentaires adoptées en vue d'augmenter le capital sont en fait des normes conçues dans l'objectif de veiller à ce que les banques canadiennes disposent d'assez de liquidités pour répondre à leurs obligations commerciales durant une période de tensions financières.

Les banques canadiennes, qui étaient déjà solides et stables avant la crise financière et tout au long de celle-ci, disposent désormais de plus de capitaux, lesquels sont de meilleure qualité, et ont renforcé davantage leur résilience en détenant d'importantes liquidités.

One of the lessons that regulators took from the financial crisis was that particular attention needed to be paid to the largest and most interconnected financial institutions, and that ensuring their strength and stability was particularly important given their role in national and international financial systems.

This led regulators to create new designations for large interconnected institutions. Those banks that are the largest and interconnected internationally are referred to as global systemically important banks, or G-SIBs. Designation as a G-SIB brings with it an enhanced set of regulatory requirements to increase financial strength and resilience, as well as enhanced regulatory reporting requirements.

National regulators were also encouraged to designate domestic systemically important banks, or D-SIBs, at the national level. In Canada, OSFI treats Canadian D-SIBs as G-SIBs, requiring them to comply with the same enhanced requirements and subjecting them to more intense oversight.

In addition to implementing measures to improve the financial strength of institutions, processes have been put in place to give regulators greater insight into how large banks would manage through a period of financial turbulence.

**The Chair:** Excuse me, can you slow down a little bit? We want to catch every word you are saying in both languages.

**Mr. Hannah:** Regulators have put in place requirements for large financial institutions to develop plans on how they will return to financial health if they were to find themselves in a stress situation. These plans were developed in collaboration with CDIC and reviewed by them on an annual basis to ensure that they are evergreen.

OSFI and the Bank of Canada require D-SIBs to undertake biennial macroeconomic stress tests that simulate an economic shock to measure how a bank's financial structure would stand up to such an event.

Complementing the resolution planning requirements of banks, regulators have been given new tools to help them resolve a financial institution that is in financial trouble, without having to resort to the ultimate step of closing or liquidating it.

The government formally designated CDIC as the resolution authority for banks in Canada. Furthermore, the Bank of Canada has been designated as the resolution authority for financial

Les organismes de réglementation ont tiré de grandes leçons de la crise financière, notamment le fait qu'il faut prêter une attention particulière aux grandes institutions financières et à celles qui affichent le plus d'interconnexions, et qu'il est particulièrement important de veiller à ce que ces institutions restent solides et stables vu le rôle qu'elles jouent dans les systèmes financiers national et international.

Cette situation a amené les organismes de réglementation à créer une nouvelle désignation pour ces banques. Les grandes banques qui ont beaucoup d'interconnexions mondiales sont appelées « banques d'importance systémique mondiale », ou BISM. Cette désignation est accompagnée d'un ensemble d'exigences réglementaires additionnelles destinées à raffermir la stabilité et la résilience financières, et entraîne également davantage d'obligations en matière de reddition de comptes.

Les organismes de réglementation propres à chaque pays ont également été encouragés à désigner leurs « banques d'importance systémique nationale », ou BISN. Le Bureau du surintendant des institutions financières traite les BISN du Canada comme des BISM, leur imposant les exigences auxquelles les banques d'importance systémique mondiale doivent répondre et les soumettant à une supervision accrue.

En plus des mesures adoptées afin de raffermir les institutions du point de vue financier, des processus ont été élaborés pour donner aux organismes de réglementation le moyen de constater comment les grandes banques surmonteront les périodes de turbulence financière.

**Le président :** Excusez-moi, pouvez-vous ralentir un peu? Nous voulons saisir chacune de vos paroles dans les deux langues.

**M. Hannah :** Les organismes de réglementation exigent des grandes institutions financières qu'elles élaborent des plans de rétablissement financier en périodes de tensions. Ces plans sont élaborés conjointement avec la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui les revoit annuellement afin de veiller à ce qu'ils demeurent à jour.

Le BSIF et la Banque du Canada exigent que les BISN entreprennent des simulations de crise macroéconomique tous les deux ans pour mesurer la résistance de leur structure financière à de tels événements.

En complément aux exigences de planification, les autorités de réglementation disposent de nouveaux outils leur permettant de remettre sur pied une institution qui se trouve en difficulté financière sans devoir franchir la dernière étape de fermeture et de liquidation.

Le gouvernement a officiellement nommé la SADC comme autorité de règlement pour les banques au Canada, et la Banque du Canada comme autorité de résolution pour les

market infrastructures, which are the payments clearing settlement systems that underpin the entire financial system.

While much has been done to increase financial strength and stability — and that is certainly an important goal — we need to be conscious of the importance of balancing these measures with the need for economic growth. Requiring financial institutions to hold excessive amounts of capital to backstop their loan book can deter or slow growth in lending, which dampens economic growth and business formation.

Likewise, requiring excessive amounts of liquidity deters banks from putting funds into economically productive uses, such as personal and commercial lending. While this tradeoff has been less visible in Canada because of the strength of the banking system, policymakers from regions with financially weaker banking systems, such as some in western Europe, have voiced concerns that further capital measures will materially dampen economic growth. Balance and vigilance are key.

We also need to be conscious to ensure regulation does not inadvertently cause risk to migrate from the regulated sector to the unregulated shadow banking sector. The intent of post-crisis measures was to reduce overall risk in the system, and in large part they have done that, but we need to be monitoring for signs that risk is migrating from the regulated space to unregulated lenders and service providers, which would be counterproductive.

Thank you for your time and I'm happy to answer your questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Hannah.

**Jason Drysdale, Executive Vice President, Retail and Commercial Risk, Royal Bank of Canada:** I'm Jason Drysdale. Prior to my position with Royal Bank of Canada, I was head of enterprise risk responsible for assessing the financial resiliency of RBC, including areas like stress testing, capital and liquidity. I'm pleased to be here today and look forward to your questions.

RBC has been meeting the needs of clients in Canada for over 150 years. We have a diversified business model with operations in banking, securities, wealth management, insurance, and investor and treasury services. The bulk of our operations are in Canada with more than 1,000 branches in communities across the country. We employ more than 55,000 people in Canada whose overriding goal — through both our business operations

« infrastructures de marchés financiers », soit les systèmes de compensation et de règlement des paiements qui sous-tendent l'ensemble du système financier.

Beaucoup d'efforts ont été investis pour accroître la vigueur et la stabilité financières, un objectif essentiel. Néanmoins, nous devons garder à l'esprit l'importance d'assurer un équilibre entre ces mesures, d'un côté, et le besoin d'une croissance économique, de l'autre. Exiger des institutions financières qu'elles bloquent de larges sommes afin de couvrir leur portefeuille de prêts peut empêcher ou restreindre les activités de prêt, et freiner ainsi la croissance économique et la création de nouvelles entreprises.

Également, exiger que les banques gardent de larges sommes en liquidité les dissuadera d'investir dans des produits avantageux pour l'économie, comme les prêts personnels et commerciaux. Les conséquences de ce compromis ont été moins palpables au Canada en raison de la vigueur de notre système bancaire. Toutefois, les décideurs dans d'autres régions où le système bancaire est plus faible, comme certaines régions d'Europe occidentale, ont émis des préoccupations quant au fait que des mesures additionnelles en matière de capital affaibliront considérablement la croissance économique. L'équilibre et la vigilance sont donc de mise.

En outre, nous devons être consciencieux et veiller à ce que la réglementation n'entraîne pas accidentellement un transfert de risque du secteur réglementé au secteur non réglementé, soit le secteur bancaire parallèle. Le but des mesures adoptées à la suite de la crise financière était de réduire le risque pour le système en général. Dans l'ensemble, c'était réussi. Nous devons guetter tout signal indiquant que le risque passe de l'espace réglementé aux prêteurs et aux fournisseurs non réglementés, car ce sera contre-productif.

Je vous remercie du temps que vous m'accordez, et je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Hannah.

**Jason Drysdale, vice-président directeur, Risque de crédit, secteurs détail et commercial, Banque Royale du Canada :** Je suis Jason Drysdale. Avant d'occuper mon poste actuel, j'étais responsable, aussi à la RBC, du risque pour les entreprises et de l'évaluation de la résilience financière, ce qui touche des domaines comme la simulation de crise, le capital et la liquidité. Je suis heureux de comparaître aujourd'hui, et j'ai hâte d'entendre vos questions.

La RBC répond aux besoins de clients au Canada depuis plus de 150 ans. Notre modèle d'affaires est diversifié, et nos activités sont liées aux services bancaires, aux valeurs mobilières, à la gestion de patrimoine, aux assurances, aux services aux investisseurs et aux services de trésorerie. Nous menons la majeure partie de nos activités au Canada et comptons plus d'un millier de succursales dans des collectivités de partout au pays.

and charitable work — is to help clients thrive and communities prosper.

Outside of Canada, we have a diversified global footprint with key operations in countries like the U.S., U.K., Europe and Australia.

We have found that our diversified approach, from both the sectoral and geographic perspective, has been an important component to our success.

In March 2013, RBC was designated by OSFI as a domestic systemically important bank, or D-SIB, along with TD, CIBC, BMO, Bank of Nova Scotia and National Bank. As a D-SIB, we are subject to a capital surcharge, enhanced supervision, recovery and resolution planning, and increased disclosure requirements. These requirements are generally consistent with the framework put in place by international regulators, like the Financial Stability Board, for globally systemically important banks, or G-SIBs.

On November 21, 2017, RBC was formally added to the list of G-SIB banks. Given our previous designation by OSFI as a D-SIB, we were well positioned to meet the obligations associated with this designation.

With the recent 10-year anniversary the financial crisis, there has been an opportunity to reflect on the experiences and lessons learned. As many commentators have noted, Canada survived the financial crisis more successfully than many other jurisdictions. Several factors have been identified in contributing to this success, including a strong, national legislative framework for banks; the integrated, well coordinated and highly consultative approach to regulatory oversight in Canada; the structure and oversight of our housing market; and Canada's economic and fiscal position at the time.

Equally important, however, were more intangible elements like people and culture. Controls are important, but our approach to risk is guided by our culture and commitment to our values. All of our employees have a responsibility for both doing things right and, more importantly, doing the right things. Acting with integrity contributes to our strength and stability.

A conservative and adaptable approach to systemic risk management by both regulators and banks proved effective in proactively identifying emerging risk. This approach compares favourably to the reliance in some other jurisdictions on a more prescriptive, check-the-box approach to regulatory compliance.

Au Canada, nous employons plus de 55 000 personnes, dont le principal but — dans le cadre de nos activités commerciales et de nos œuvres caritatives — est d'aider les clients et les collectivités à prospérer.

À l'étranger, nous avons une empreinte diversifiée et menons des activités clés dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe et l'Australie.

Nous avons découvert que notre approche diversifiée, d'un point de vue sectoriel et géographique, est un élément important de notre succès.

En mars 2013, la RBC a été désignée par le BSIF en tant que banque d'importance systémique nationale — ou BISN —, tout comme TD, la CIBC, la BMO, la Banque de la Nouvelle-Écosse et la Banque Nationale. En tant que BISN, nous sommes assujettis à une surtaxe sur le capital, faisons l'objet d'une surveillance accrue, devons mener des activités de planification de redressement et de règlement et sommes soumis à des exigences en matière de divulgation. Ces exigences correspondent généralement au cadre mis en place par des organismes de réglementation internationaux, comme le Conseil de stabilité financière, pour les banques d'importance systémique mondiale, ou BISM.

Le 21 novembre 2017, la RBC a été ajoutée officiellement à la liste des BISM. Comme le BSIF nous avait auparavant classés dans la catégorie des BISN, nous étions bien placés pour nous acquitter des obligations associées à cette désignation.

Le récent 10<sup>e</sup> anniversaire de la crise financière a été une occasion pour nous de réfléchir à l'expérience et aux leçons tirées. Comme l'ont souligné de nombreux commentateurs, le Canada a survécu à cette crise avec un plus grand succès que bien d'autres administrations. Plusieurs facteurs ont été désignés comme ayant contribué à ce succès, notamment un cadre législatif national solide pour les banques; l'approche intégrée, bien coordonnée et très axée sur les consultations adoptée au Canada en matière de surveillance réglementaire; la structure et la surveillance de notre marché du logement; et la situation économique et financière du Canada à l'époque.

Toutefois, des éléments abstraits, comme les gens et la culture, ont eu tout autant d'importance. Les mesures de contrôle sont importantes, mais notre approche par rapport au risque est orientée par notre culture et notre engagement à l'égard de nos valeurs. Tous nos employés ont la responsabilité de bien faire les choses et — ce qui est plus important — de faire les bonnes choses. Le fait d'agir avec intégrité contribue à notre force et à notre stabilité.

L'approche conservatrice et adaptable adoptée par les organismes de réglementation et par les banques à l'égard de la gestion des risques systémiques s'est avérée efficace pour ce qui est de cerner proactivement les nouveaux risques. Cette approche se compare avantageusement à l'approche plus normative et

In the aftermath of the financial crisis, an already strong approach to risk management has been further strengthened. The level and quality of capital held by banks have increased significantly. In addition, new capital buffers and liquidity obligations have been added, stress testing has improved, and robust new recovery and resolution frameworks have been implemented.

Beyond the changes focused on the crisis and its aftermath, regulators and banks have also taken steps to avoid taking a rear-view mirror approach to addressing systemic risks. Systemic risks are not a static concept. Challenges will continue to evolve and steps must be taken in order to avoid complacency. The nature of banking is ever-changing as technological developments accelerate, new players emerge and consumer expectations increase. As banks, we are sensitive to these changes and are committing significant resources to respond, including substantial investments in new technological modalities for understanding and meeting our client needs and monitoring risks.

Regulators are taking a similar approach. Within Canada, extensive new measures have either been introduced or are in the process of being implemented in areas like improvements to mortgage financing rules, modernization of the payments system, and new frameworks to address cybersecurity risks.

OSFI and the Bank of Canada are also proactive in monitoring developments in areas like technological advances and changes in the structure to the financial system to ensure they are in a position to respond. Similar efforts are under way by international regulators, as well as both the Financial Stability Board and the Bank for International Settlements, who continue to identify, monitor and assess risks as they evolve and promote integrated and consistent responses whenever possible.

In closing, I would like to note that both RBC and Canada as a whole have had a positive record in managing and responding to the systemic risks. While this is in large measure due to the specific nature of the frameworks and processes put in place, it's also due to the people and cultures involved. As systemic risks continue to evolve, these core features of the Canadian framework will provide an important foundation to ensure we can appropriately adapt and respond.

fondée sur des exigences précises en matière de conformité réglementaire adoptée dans certaines autres administrations. Durant la période qui a suivi la crise financière, une approche de gestion des risques déjà solide a été renforcée davantage. La quantité et la qualité des capitaux détenus par les banques ont augmenté considérablement. De plus, de nouvelles obligations relatives aux réserves de fonds propres et aux liquidités ont été ajoutées, les simulations de crise ont été améliorées, et des cadres de redressement et de règlement solides ont été mis en œuvre.

Au-delà des changements découlant directement de la crise et de ses conséquences, les organismes de réglementation et les banques ont également pris des mesures dans le but d'éviter d'adopter une approche rétrospective pour l'élimination des risques systémiques. Ces risques ne sont pas statiques. Les défis continueront d'évoluer, et des mesures doivent être prises dans le but d'éviter la complaisance. La nature des services bancaires est en perpétuelle évolution, à mesure que les avancées technologiques s'accroissent, que de nouveaux joueurs apparaissent et que les attentes des consommateurs augmentent. En tant que banques, nous sommes sensibles à ces changements et consacrons des ressources importantes afin d'y réagir, notamment en faisant des investissements considérables dans de nouvelles modalités technologiques nous permettant de comprendre les besoins de nos clients et d'y répondre ainsi que de surveiller les risques.

Les organismes de réglementation adoptent une approche semblable. Au Canada, de nouvelles mesures complètes ont été instaurées ou sont en train d'être mises en œuvre, notamment dans le but d'améliorer les règles de financement hypothécaire, de moderniser les systèmes de paiement et de mettre en place de nouveaux cadres visant à atténuer les risques en matière de cybersécurité.

Le BSIF et la Banque du Canada sont également proactifs pour ce qui est de surveiller, entre autres, les progrès technologiques et les changements dans la structure du système financier afin de s'assurer qu'ils sont en position de réagir. Des efforts semblables sont en train d'être déployés par des organismes de réglementation internationaux ainsi que par le Conseil de stabilité financière et la Banque des règlements internationaux, qui continuent à cerner, à surveiller et à évaluer les risques au fil de leur évolution ainsi qu'à promouvoir des interventions intégrées et uniformes, si possible.

En conclusion, je voudrais souligner que la RBC et le Canada dans son ensemble ont un bilan positif en matière de gestion des risques systémiques et de réaction à ces risques. Même si ce bilan est dû dans une grande mesure à la nature particulière des cadres et des processus mis en place, il est également dû aux personnes et aux cultures en cause. À mesure que les risques systémiques continueront d'évoluer, ces caractéristiques fondamentales du cadre canadien constitueront une base

Thank you for your time. I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much.

**Kent Andrews, Senior Vice President, Regulatory Risk and Risk Capital Assessment, TD Bank Group:** Thank you for the opportunity to appear before the committee on this very important topic. In my current role, I oversee the relationship between TD Bank and our Canadian and non-U.S. prudential regulators. Prior to joining TD in 2011, I worked in Basel, Switzerland, as an adviser to the Financial Stability Board, and prior to that I was the head of large bank supervision at OSFI, before and during the crisis.

The earlier comments from the CBA provide a good outline of some of the key measures deployed by both global and domestic policy-makers to reduce the systemic risk in the financial system following the crisis. In the years leading up to the financial crisis, the banking system became more global and more interconnected. The degree to which this evolution created greater systemic risk in the financial system was underappreciated by global policy-makers and by many domestic financial-sector participants.

The crisis was a wake-up call to the existence of contagion risk. A primary response to this by policy-makers was higher and better-quality minimum capital standards. Prior to the crisis, Canadian banks were more appropriately capitalized versus their global peers, and this became a primary source of confidence in our system.

One very important area of focus for the Financial Stability Board and global policy-makers post-crisis is the risk posed by banking activities that are moving into the shadow banking sector. In November 2010, the FSB prepared a paper covering lessons learned for supervisors of systemically important banks. In that paper, they caution that having capital levels that are excessive could drive risk to less regulated entities, which might pose new risks to the system instead of eliminating them.

Since that paper was published, both the Bank of Canada and the Financial Stability Board have developed monitoring programs covering the shadow banking sector.

importante qui nous permettra de nous assurer que nous pourrions nous adapter et réagir adéquatement.

Je vous remercie du temps que vous m'accordez. J'ai hâte d'entendre vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Kent Andrews, vice-président principal, Évaluation du risque réglementaire et du capital de risque, Groupe Banque TD :** Je vous remercie de me donner la possibilité de comparaître devant le comité sur ce sujet très important. Dans le cadre de mon rôle actuel, je supervise la relation entre la Banque TD et les organismes de réglementation prudentielle du Canada et d'autres pays que les États-Unis. Avant de me joindre à TD, en 2011, je travaillais à Bâle, en Suisse, en tant que conseiller auprès du Conseil de stabilité financière et, auparavant, j'ai été chef de la surveillance des grandes banques au sein du BSIF, avant et durant la crise.

Les commentaires formulés précédemment par le représentant de l'Association des banquiers canadiens donnent un bon aperçu de certaines des mesures clés qui ont été déployées par les décideurs mondiaux et nationaux dans le but de réduire le risque systémique au sein du système financier à la suite de la crise. Dans les années qui ont mené à la crise financière, le système bancaire s'est mondialisé et est devenu plus interrelié. La mesure dans laquelle cette évolution a créé un plus grand risque systémique à l'intérieur du système a été sous-estimée par les décideurs mondiaux et par de nombreux participants du secteur financier national.

La crise a été une sonnette d'alarme quant à l'existence d'un risque de contagion. La première réaction des décideurs face à ce risque a été de hausser les normes relatives au capital minimum d'exiger une meilleure qualité des capitaux. Avant la crise, les banques canadiennes étaient capitalisées plus adéquatement que leurs pairs mondiaux, et c'est devenu une source majeure de confiance en notre système.

Le risque que pose le transfert d'activité vers le système bancaire parallèle est un domaine d'intérêt très important pour le Conseil de stabilité financière et pour les décideurs mondiaux depuis la crise. En novembre 2010, le conseil a rédigé un document énonçant les leçons tirées pour les surveillants de banques d'importance systémique. Dans ce document, les membres du conseil formulent une mise en garde selon laquelle des taux de capitaux excessifs pourraient accroître le risque pour les entités moins réglementées, ce qui pourrait exposer le système à de nouveaux risques au lieu d'éliminer les risques existants.

Depuis la publication de ce document, la Banque du Canada et le Conseil de stabilité financière ont tous deux élaboré des programmes de surveillance visant le secteur bancaire parallèle.

The enhancements made globally and in Canada to expectations around leverage and liquidity have further added to the strength of the global financial system, which is underpinned by a stronger capital regime. For perspective, I would like to outline that in OSFI's mandate, they say that they should act to protect the rights and interests of depositors, policy-makers, financial institution creditors and pension plan beneficiaries, while having due regard for the need to allow financial institutions compete effectively and to take reasonable risks.

I believe that their work in addressing the systemic risks in the banking system has struck the right balance between safe and sound financial system and the need for banks to take risks within their respective stated risk appetites.

I will conclude by observing that I think the systemic risks revealed by the crisis have been well mitigated by banks and policy-makers, largely through heightened standards and a better understanding of financial contagion risk. Now, the task is to focus on the ongoing good work being done jointly by governments, infrastructure providers and financial institutions covering systemic risks which may have become more prominent recently, including the very material risk presented by cybercrime.

[Translation]

**Antoine Avril, Vice President, Risk, Credit Granting and Special Loans, Desjardins Group:** Honourable senators, on behalf of Desjardins Group, I want to thank you for inviting me today to appear before your committee. My name is Antoine Avril, and I'm the Vice President of Risk, Credit Granting and Special Loans with Desjardins Group.

First, let me briefly introduce Desjardins Group. Today, Desjardins is the leading cooperative financial group in Canada and the sixth largest in the world, with assets of over \$290 billion and seven million members and clients. It's recognized as one of the safest deposit-taking institutions in the world with one of the best capitalization ratios. Through our caisses, service centres, virtual platforms and branches across Canada, Desjardins Group provides a full range of financial services, from insurance to banking.

We'll address the subject in three main themes that shape Desjardins' perspective.

First, geopolitical stability is essential for a healthy financial system. Recently, multilateral approaches based on international trade rules have been called into question. In our view, the rise of protectionism creates a climate of insecurity that can have a significant impact on the entire financial system. The complexity

L'accroissement, dans le monde et au Canada, des attentes relatives aux leviers et aux liquidités a renforcé davantage le système financier mondial, qui repose sur un régime de capital plus solide. Pour mettre les choses en perspective, je voudrais souligner que le mandat du BSIF prévoit qu'il devrait agir pour protéger les droits et les intérêts des déposants, des décideurs, des créanciers des institutions financières et des prestataires de régimes de retraite, tout en tenant dûment compte du besoin de permettre aux institutions financières de livrer une concurrence efficace et de prendre des risques raisonnables.

Je crois que le travail réalisé pour ce qui est d'atténuer les risques systémiques dans le système bancaire a permis d'atteindre le bon équilibre entre un système financier sûr et sain et le besoin qu'ont les banques de prendre des risques en fonction de leur propension déclarée à le faire.

Je conclurai en mentionnant que, selon moi, les risques systémiques révélés par la crise ont été bien atténués par les banques et les décideurs, en grande partie grâce au rehaussement des normes et à une meilleure compréhension des risques de contagion financière. Maintenant, la tâche consiste à se concentrer sur le bon travail en cours effectué conjointement par les gouvernements, les fournisseurs d'infrastructure et les institutions financières pour s'attaquer aux risques systémiques qui ont peut-être gagné en importance récemment, y compris le risque très réel que présente la cybercriminalité.

[Français]

**Antoine Avril, vice-président, Risques, Octroi de crédit et Prêts spéciaux, Mouvement Desjardins :** Honorables sénateurs, au nom du Mouvement Desjardins, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui à paraître devant votre comité. Je me présente, Antoine Avril, vice-président, Risques, Octroi de crédit et Prêts spéciaux au Mouvement Desjardins.

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter brièvement le Mouvement Desjardins. Desjardins est aujourd'hui le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde avec un actif de plus de 290 milliards de dollars et 7 millions de membres et clients. Il est reconnu comme l'une des institutions de dépôt les plus sécuritaires au monde avec l'un des meilleurs ratios de capitalisation. Par l'intermédiaire de nos caisses et centres de services, de nos plateformes virtuelles et de nos filiales qui sont présentes à travers le Canada, le Mouvement Desjardins offre la gamme complète des services financiers, de l'assurance aux services bancaires.

Nous allons aborder le sujet en trois grands thèmes autour desquels s'articule la perspective de Desjardins.

Premièrement, la stabilité géopolitique est essentielle pour un système financier en bonne santé. Nous avons vu récemment que les approches multilatérales basées sur des règles en matière de commerce international ont été remises en question. Selon nous, la montée du protectionnisme crée un climat d'insécurité

of these multilateral agreements makes it extremely difficult at this time to predict, assess or measure the risks associated with these changes. The renewal of NAFTA through the implementation of the United States-Mexico-Canada Agreement will partially ease the burden of this uncertainty. However this new treaty will have a major impact, in particular on the agricultural sector and its funding ecosystem. We think that the government must act quickly to implement the proper support and compensation measures.

Second, asset valuations are at record highs. Economic indicators have improved significantly since the financial crisis 10 years ago. Equity and bond markets have performed at record levels. This exuberance calls for reflection on issues such as the low returns required in relation to the risks of these assets. In Canada, there has also been a great deal of discussion on the mortgage market and household debt. With this in mind, we welcome the measures implemented to slow down speculative practices. However, our presence across Canada calls for a reminder that each market is specific and that the measures required in Vancouver or Toronto aren't necessarily adapted to the urban or rural realities in Quebec. Since the financial crisis 10 years ago, we've been operating in an environment of historically low interest rates. We believe that a gradual and cautious increase in interest rates is still desirable. As recently as today, we've seen the Bank of Canada move in this direction. However, an excessively fast increase in the rates, or even a shock, could negatively affect the economy, given the current debt rates.

Third, the funding and technology ecosystem is changing extremely quickly and is creating new risks that are still difficult to identify. The new technology is giving the financial sector the opportunity to redefine itself and provide better accessibility and services to its clients, or in our case, to our members. However, the emergence of new technological players and the trend toward open banking platforms are revealing new vulnerabilities. Cybersecurity risks, whether they involve data confidentiality or service availability, are a source of concern. We must ensure the integrity of the value chain and ensure that each financial system stakeholder is properly monitored and regulated.

Since the financial crisis, how have we been addressing these risks at Desjardins? Desjardins was designated as a domestic systemically important financial institution in 2013. This status results in additional capitalization and disclosure requirements and enhanced supervision by our regulatory authorities.

pouvant se traduire par des impacts importants sur l'ensemble du système financier. La complexité de ces ententes multilatérales fait en sorte qu'il est actuellement extrêmement difficile de prédire, d'évaluer ou de mesurer les risques associés à ces changements. Le renouvellement de l'ALENA par la mise en place de l'Accord États-Unis—Mexique—Canada va lever en partie le poids de cette incertitude. Toutefois, ce nouveau traité aura un impact majeur, notamment sur le secteur agricole et son écosystème de financement. Selon nous, il est essentiel que le gouvernement agisse rapidement afin de mettre en place les mesures d'accompagnement et d'indemnisation adéquates.

Deuxièmement, la valorisation des actifs atteint des sommets. Les indicateurs économiques se sont très fortement améliorés depuis la crise financière, il y a 10 ans. Les marchés des actions et des obligations ont connu des performances record. Cette exubérance invite à la réflexion, entre autres, sur la faiblesse des rendements exigés en rapport avec les risques de ces actifs. Au Canada, il a aussi été abondamment question du marché hypothécaire et de l'endettement des ménages. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement les mesures mises en place afin de ralentir les pratiques spéculatives. Toutefois, notre présence à travers le Canada nous invite à rappeler que chaque marché est spécifique et que les mesures nécessaires à Vancouver ou à Toronto ne sont pas forcément adaptées aux réalités urbaines ou rurales au Québec. Depuis la crise financière il y a 10 ans, nous opérons dans un contexte de taux d'intérêt historiquement faibles. Nous pensons qu'une hausse graduelle et prudente des taux d'intérêt continue d'être souhaitable, et on a vu, pas plus tard qu'aujourd'hui, la Banque du Canada agir en ce sens. Toutefois, une hausse trop rapide des taux, ou même un choc, pourrait avoir un impact défavorable sur l'économie, étant donné les taux d'endettement qui prévalent.

Troisièmement, l'écosystème financier et technologique évolue extrêmement rapidement et occasionne de nouveaux risques encore difficiles à cerner. Les nouvelles technologies offrent au secteur financier l'occasion de se redéfinir et d'offrir une meilleure accessibilité et de meilleurs services à ses clients ou, dans notre cas, à nos membres. Toutefois, l'apparition de nouveaux joueurs technologiques et la tendance vers l'ouverture des plateformes bancaires font apparaître de nouvelles vulnérabilités. Les risques liés à la cybersécurité, qu'ils visent la confidentialité des données ou la disponibilité des services, sont une source de préoccupation. Il est primordial de veiller à l'intégrité de la chaîne de valeur et à ce que chacun des intervenants du système financier soit adéquatement surveillé et réglementé.

Comment, depuis la crise financière, abordons-nous ces risques chez Desjardins? Desjardins a été désignée institution financière d'importance systémique intérieure en 2013. Il s'agit d'un statut qui se traduit par des exigences de capitalisation et de divulgation supérieures, ainsi que par une intensification de la surveillance par nos autorités de réglementation.



At Desjardins, hundreds of risk management professionals work on a daily basis to monitor, quantify and mitigate all the risks that we face. The management committee and board of directors have adopted an integrated risk management framework that serves as a basis for our ongoing reporting. We monitor existing and emerging risk factors. We're organized to monitor the risk factors by business line, but also on a consolidated basis. This gives us an overview of the risks that we face and the benefits of diversifying our business model. We conduct sensitivity analyses and stress tests on a regular basis while taking into account scenarios based on the main risk factors. The effects of these tests are measured according to several indicators of profitability, capital adequacy and liquidity related to the risk appetite framework. We report these results to Desjardins Group's board of directors and to our regulatory authorities.

Lastly, we always ensure that we have a solid capitalization base to handle these unforeseen events. All these approaches are reflected in our credit ratings and have earned Desjardins Group fourth place in the "Safest Banks in North America" category, according to *Global Finance*.

[English]

In closing, I wish to thank you again, Mr. Chairman and senators, for inviting me to testify today before you. I look forward to answering questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Avril. That was also very helpful.

We will now move to questions, and we'll have a conversation where you can help us understand the challenges we are facing.

**Senator Tkachuk:** Welcome, gentlemen, and thanks very much for your presentations. We hear stories about what happens in Europe. Greece was a big problem, and now we are reading stories about Italy and its financial situation.

I don't know what the exposure is of Canadian banks to the European Union, but it seems to me that when they are talking about bank failures in Italy that is a serious problem. Do you see risk more in your exposure in foreign countries, or do you see risk more in a breach in the financial system by criminal enterprises or totalitarian regimes? Could you maybe comment on both of those as to how you deal with them?

Chez Desjardins, ce sont les centaines de professionnels de la gestion des risques qui œuvrent au quotidien à surveiller, à quantifier et à atténuer l'ensemble des risques auxquels nous sommes exposés. Le comité de direction et le conseil d'administration se sont dotés d'un cadre intégré de gestion des risques sur la base duquel nous effectuons une reddition de comptes en continu. Nous effectuons une veille des facteurs de risque existants et émergents. Nous sommes organisés afin de les surveiller par ligne d'affaires, mais aussi de façon consolidée, ce qui nous donne une vue d'ensemble des risques auxquels nous faisons face et des bienfaits de la diversification de notre modèle d'affaires. Des analyses de sensibilité et de simulation de crise sont réalisées régulièrement en tenant compte de scénarios alignés sur les principaux facteurs de risque. Les effets de ces simulations sont mesurés sur plusieurs indicateurs de rentabilité, d'adéquation du capital et de liquidité liés au cadre d'appétit au risque. Nous faisons état de ces résultats au conseil d'administration du Mouvement Desjardins et à nos autorités de réglementation.

Enfin, nous nous assurons en tout temps d'avoir une base de capitalisation solide nous permettant de faire face à ces imprévus. C'est l'ensemble de ces approches qui est reflété dans nos cotes de crédit et qui ont valu au Mouvement Desjardins le quatrième rang dans la catégorie « Safest Banks in North America », selon *Global Finance*.

[Traduction]

En conclusion, je souhaite vous remercier de nouveau, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui devant vous. J'ai hâte de répondre aux questions.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Avril. Cet exposé était également très utile.

Nous allons maintenant passer aux questions, et nous tiendrons une conversation où vous pourrez nous aider à comprendre les défis auxquels nous faisons face.

**Le sénateur Tkachuk :** Bienvenue, messieurs, et merci beaucoup de vos exposés. Nous avons entendu des histoires au sujet de ce qui se passe en Europe. La Grèce posait un gros problème, et, maintenant, nous lisons des histoires au sujet de l'Italie et de sa situation financière.

Je ne sais pas à quel point les banques canadiennes sont vulnérables à la situation dans l'Union européenne, mais il me semble que, quand on parle de faillites bancaires en Italie, c'est un problème grave. Considérez-vous que le risque tient davantage à votre vulnérabilité à la situation dans des pays étrangers, ou bien à une faille dans le système financier exploité par des organisations criminelles ou par des régimes totalitaires? Pourriez-vous formuler un commentaire sur ces deux éléments et expliquer comment on doit y faire face?

I was reading a background paper that we were presented with before you got here. It says most jurisdictions, including Canada, are compliant with Basel II standards. The EU, India, Indonesia, Korea, Saudi Arabia and the United States are largely compliant; and the European Union is materially non-compliant with the risk-based capital requirements.

I'm not sure what that means, so I'm going to ask you that.

**Mr. Hannah:** You asked about, in effect, relative concerns of emerging risks. I think what you have heard from a number of the panellists around here is cyber-risk, which you alluded to. It is at the top of everyone's mind and it is certainly an issue that institutions spend a considerable amount of resources on. It's an issue that institutions spend a considerable amount of time on, and it's something that is a growing focus going forward.

I'll ask my colleagues if they want to comment on anything about the international aspects or about cyber-risk.

**Mr. Drysdale:** I can comment about the Italian question.

What I would say is since the financial crisis, through a number of means, banks' direct exposure to other banks, in a global sense, is greatly reduced. This is through the use of clearing houses, collateral and other ways of disconnecting banks with one another.

I think of greater concern for any of the globally active banks wouldn't be so much the direct failure of a bank in Italy, but rather what impact that might have on Italy and then ultimately Europe as a whole and contagion to the broader economy where banks might have loan books to commercial and corporate entities in Europe.

I don't think any of the Canadian banks would have exposure to Europe of such a scale that would present any sort of systemic risk to the Canadian banking system.

**Mr. Andrews:** It's an interesting comparison when you think about some of the risks that we are taking internationally versus the cyber-risk. When we are taking risks internationally, those are risks that we actively take and we do that within limits that we set by country and region. That is a risk we are taking consciously and we are monitoring our exposure against those levels of acceptable risk in our institutions.

Je lisais un document d'information qui nous a été présenté avant votre arrivée. Il mentionne que la plupart des administrations, y compris le Canada, sont conformes aux normes de Bâle II. L'Union européenne, l'Inde, l'Indonésie, la Corée, l'Arabie saoudite et les États-Unis sont en grande partie conformes, et l'Union européenne n'est vraiment pas conforme aux exigences relatives aux fonds propres à risque.

Je ne suis pas certain de ce que cela signifie, alors je vous pose une question à ce sujet.

**M. Hannah :** En effet, vous avez posé une question au sujet des préoccupations relatives que suscitent les nouveaux risques. Je pense que ce dont vous avez entendu un certain nombre de témoins parler, par ici, c'est le risque cybernétique, auquel vous avez fait allusion. C'est le premier risque qui vient à l'esprit de tout le monde, et il s'agit certainement d'un problème à l'égard duquel les institutions consacrent beaucoup de ressources et de temps, et c'est quelque chose sur quoi on va se concentrer de plus en plus dans l'avenir.

Je vais demander à mes collègues s'ils veulent formuler un commentaire sur quoi que ce soit qui pourrait toucher les aspects internationaux ou le risque cybernétique.

**M. Drysdale :** Je peux formuler un commentaire au sujet de la question italienne.

Ce que je dirais, c'est que, depuis la crise financière, la vulnérabilité directe des banques à la situation d'autres banques, à l'échelle mondiale, est grandement réduite, par un certain nombre de moyens, notamment le recours à des chambres de compensation, à des garanties et à d'autres moyens de rompre les liens entre les banques.

Je pense que la grande préoccupation pour toutes les banques actives à l'échelle mondiale tient non pas tant directement à la faillite d'une banque en Italie, mais plutôt à l'incidence que cela pourrait avoir sur l'Italie, puis, enfin, sur l'Europe dans son ensemble, et à la contagion dans l'économie en général, où les banques pourraient avoir consenti des prêts à des entités commerciales et constituées en personne morale situées en Europe.

Je pense qu'aucune banque canadienne n'est vulnérable à la situation en Europe dans une mesure qui puisse présenter le moindre risque systémique pour le système bancaire canadien.

**M. Andrews :** C'est une comparaison intéressante quand on songe à certains des risques que nous prenons à l'échelon international sur le plan cybernétique. Quand nous prenons des risques à l'échelon international, nous les prenons activement, et nous le faisons dans les limites que nous avons établies en fonction de chaque pays et région. C'est un risque nous prenons consciemment, et nous surveillons notre vulnérabilité par rapport aux degrés de risque acceptable dans nos institutions.

Cybercrime is different. It's a risk that actively conspires against you. It is much harder to be able to manage that risk. When you think about a risk management regime, it's far more difficult to deal with something like cybercrime than it is to deal with active risks you are taking in traditional areas.

**Mr. Avril:** If I may just add to the points that my colleagues have made, I would claim that the risk in Italy is easier to price in the market, whereas cyber-risk is very difficult to price or we haven't found a way to price it. It's therefore harder to manage in that way.

**The Chair:** I just want to share with our panellists that this committee has done extensive work on cybersecurity and cyber-risk and our report on these matters will be released this coming Monday in Fredericton, New Brunswick. So, standby; it's something to really look forward to. It will be available Monday and you can see whether you think we got it right or not. I'm sure you will let us know.

**Senator C. Deacon:** Thank you, chair. I think it's unfortunate that we are going to miss out on some of the information today. I think this is what we call a "manel" on both sides. We are not benefiting from gender diversity, which is central to making good decisions and greater profitability the data show. It's something for us all to pay attention to.

I am thinking about a comment made by our finance minister in a recent presentation to this committee about the need to balance the risk of illicit use of technology and innovative use of technology. If we are not balancing that very carefully, we miss out on future economic growth in this country and really economic engagement. Thinking about blockchain cyberrisks, blockchain is an area where we are slow to move and risk having a lot of leading developers and business leaving the country if we don't take a leadership role from a regulatory standpoint and get some of the strongest regulations in the world.

I wonder how you are balancing those issues in your institutions or in the association itself, because there is tremendous global opportunity when we are grabbing hold of these technologies that are changing how supply chains are being managed. Walmart is adopting blockchain to manage their entire supply chain, I think, in vegetables as of January. Transaction processing is affected significantly.

La cybercriminalité est différente. Il s'agit d'un risque qui vous menace activement. Il est bien plus difficile à gérer. Quand on pense à un régime de gestion des risques, il est beaucoup plus difficile de composer avec quelque chose comme la cybercriminalité qu'avec des risques actifs que l'on prend dans des domaines traditionnels.

**M. Avril :** Si je puis simplement ajouter des précisions aux éléments qu'ont formulés mes collègues, j'affirmerais qu'il est plus facile d'attribuer un prix sur le marché au risque qui se pose en Italie, alors qu'il est très difficile de le faire dans le cas du risque cybernétique, ou bien nous n'avons pas trouvé de moyen de le faire. Par conséquent, il est plus difficile à gérer de cette manière.

**Le président :** Je veux simplement informer nos témoins que le comité a fait beaucoup de travail sur la cybersécurité et sur le risque cybernétique et que notre rapport sur ces affaires sera publié ce lundi, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Alors, veuillez patienter; c'est quelque chose qu'il faut attendre avec impatience. Il sera accessible dès lundi, et vous pourrez déterminer si vous pensez que nous avons visé juste ou pas. Je suis certain que vous allez nous le faire savoir.

**Le sénateur C. Deacon :** Je vous remercie, monsieur le président. Je pense qu'il est malheureux que nous devions passer à côté d'une partie de l'information, aujourd'hui. Nous ne sommes que des hommes des deux côtés. Nous ne profitons pas d'une diversité de genre, bien que cet élément soit au cœur d'un bon processus décisionnel et essentiel à de meilleurs résultats, selon ce que montrent les données. C'est quelque chose à quoi nous devons tous prêter attention.

Je songe à un commentaire formulé par notre ministre des Finances dans le cadre d'un exposé récemment adressé au comité au sujet du besoin d'établir un équilibre entre le risque d'utilisation illicite de la technologie et l'utilisation innovatrice de la technologie. Si nous n'établissons pas très soigneusement cet équilibre, nous passons à côté d'une croissance économique ultérieure au pays et, en réalité, d'une mobilisation économique. Si on pense aux cyberactifs liés à la chaîne de blocs, il s'agit d'un domaine où nous avançons lentement et risquons d'amener beaucoup de développeurs et d'entreprises avant-gardistes à quitter le pays si nous n'assumons pas un rôle de leadership d'un point de vue réglementaire et n'établissons pas la réglementation la plus solide au monde.

Je me demande comment vous établissez l'équilibre entre ces enjeux au sein de vos institutions ou de l'association en tant que telle, car il existe des possibilités mondiales exceptionnelles si nous profitons des technologies qui changent la façon dont les chaînes d'approvisionnement sont gérées. Walmart est en train d'adopter la chaîne de blocs pour gérer l'ensemble de son approvisionnement — je pense — en légumes, à compter de janvier. Le traitement des transactions est touché considérablement.

I'm wondering how you are managing those risks in a way that you are allowing innovation to continue, not just within your organization, but within your customers' and the organizations you work with more broadly.

**Mr. Hannah:** With respect to balancing the regulatory environment and putting an appropriate regulatory environment in place, we are pleased that the federal government is moving forward to create a regulatory environment for what are referred to as national retail payment systems, nonbank payment services providers. We think that's a pro-innovation step because it creates a regulatory environment that people can trust and that consumers can have confidence in. We think that's a positive step in that direction.

On a related note, the Bank Act was recently amended. It included measures to give banks additional flexibility in investing in fintech activities and technology activities to help foster that innovation, and create and foster the kind of partnerships that are important in this area to allow innovation and to help institutions accelerate that process.

I don't know if my colleagues want to add anything.

**Mr. Drysdale:** I think it's important to draw a distinction between the technology that's emerged underpinning things like blockchain and Ethereum with the assets that can be created with that technology, and we look at them separately. We are investing in blockchain. We are doing quite a bit of research on it both internally, as well as in industry consortiums. We do think it has the promise of improving things like security settlements. So, we are quite involved in that.

When it comes to the assets that technology has allowed the creation of, things like bitcoin, we are much more reserved and have a number of concerns that haven't been fully addressed. We are not active in the cryptocurrency space, if you will, with concerns around whether or not it's good value for the clients, transparency in terms of the source of funds and how funds are moved through the system, but we do have a standing committee that is looking at these things and staying close to it as the markets develop. At a point in time when we think the risks have been suitably addressed, we will look at potential business opportunities in that space.

**Mr. Andrews:** I would say this is not a new problem for banks. We have always had to balance innovation and risk taking. I think what is new is that the innovation is coming at us

Je me demande comment vous gérez ces risques de manière à permettre à l'innovation de se poursuivre, au sein non seulement de votre organisation, mais aussi de celles de vos clients et des autres avec lesquelles vous travaillez, de façon plus générale.

**M. Hannah :** En ce qui a trait à l'établissement d'un équilibre dans la mise en place d'un environnement réglementaire approprié, nous sommes heureux que le gouvernement fédéral prenne des mesures dans le but de créer un tel environnement pour ce qu'on appelle les systèmes nationaux de paiement de détail, les fournisseurs de services de paiements non bancaires. Nous pensons qu'il s'agit d'une mesure favorable à l'innovation, car elle crée un environnement réglementaire auquel les gens peuvent se fier et en lequel les consommateurs peuvent avoir confiance. Nous croyons qu'il s'agit d'un bon pas dans cette direction.

Dans le même ordre d'idées, la Loi sur les banques a récemment été modifiée. On y a ajouté des mesures visant à donner aux banques une marge de manœuvre supplémentaire pour qu'elles puissent investir dans des activités liées à la technologie financière ou autre afin de mieux encourager cette innovation et de créer et d'encourager le genre de partenariats qui sont importants dans ce domaine pour permettre l'innovation et aider les institutions à accélérer ce processus.

Je ne sais pas si mes collègues veulent ajouter quelque chose.

**M. Drysdale :** Je pense qu'il importe que nous distinguions les nouvelles technologies qui appuient des choses comme la chaîne de blocs et l'ethereum des actifs qui peuvent être créés grâce à ces technologies et que nous les étudions séparément. Nous investissons dans la chaîne de blocs. Nous menons pas mal de recherches là-dessus, à l'interne ainsi qu'au sein de consortiums industriels. Nous pensons qu'elle est prometteuse pour ce qui est d'améliorer des choses comme le règlement des opérations sur titre. Alors, nous participons beaucoup à ces activités.

Pour ce qui est des actifs dont la technologie a permis la création, des choses comme le bitcoin, nous sommes beaucoup plus réservés et avons un certain nombre de préoccupations qui n'ont pas été pleinement dissipées. Nous ne sommes pas actifs dans le domaine des cryptomonnaies — si on veut —, car nous craignons qu'elles n'offrent pas la meilleure valeur aux clients et sommes préoccupés par la transparence en ce qui a trait à la source des fonds et à la façon dont ils sont déplacés partout dans le système, mais nous avons mis sur pied un comité permanent qui étudie ces éléments et qui surveille la situation de près à mesure que les marchés se développent. À un certain moment, quand nous penserons que les risques ont été atténués convenablement, nous étudierons les potentiels des occasions d'affaires dans ce domaine.

**M. Andrews :** Je dirais que ce n'est pas un nouveau problème pour les banques. Il nous a toujours fallu trouver un équilibre entre l'innovation et la prise de risques. Ce qui est nouveau, je

faster than ever. It's more dramatic than ever. I think what we have seen in most Canadian financial institutions is that activity has increased; so has the involvement of the risk management governance and oversight regimes.

You are seeing risk management coming to the table far more often than you would in the past because they need to be a partner in these decisions. As time has moved on, that's a development that is positive for the banks.

**Mr. Avril:** I would agree with my colleagues. We also invest in technology. We see a number of times that we would rather be partnering with technology companies, in addition to having them only as service providers, in order to make sure that we have interests aligned.

I would agree that due diligence is increasingly important. It's an area where banks and financial institutions do cooperate in sharing data and information around cyber-events and cybersecurity. That's very positive and should continue.

**Senator C. Deacon:** Looking at ways that you are cooperating outside of the banking industry, given that you are at the core of every industry in this country — and there is a blockchain technology coalition, I know, in Canada trying to get industry to work together with governments to set good public policy — what are your efforts outside of the financial sector to make sure you are part of something that will be really good for Canada, not just important for the banking sector? Because you are so central to our economy.

**Mr. Hannah:** If I can give an example. Banks were integral founding partners in the Canadian cyber-threat exchange that created a national hub for cybersecurity threat information dissemination and investigation.

**Senator Wetston:** Obviously, we are going to see officials. They have more of a grasp on some of these issues, but I want to take you back to the Financial Stability Board 10 years ago in the face of the financial crisis. I want to talk about systemic risk within our economy and globally. The purpose of this is to get a handle on where Canada is with respect to FSB reforms and what are the emerging systemic risk issues that you have identified not only for Canada but globally.

The reason I ask you that is we know in the last financial crisis only 10 years ago, and everybody has been talking and writing about it, we did not survive the economic issues associated with the financial crisis. We suffered economically, while we did not

crois, c'est que l'innovation émerge plus rapidement que jamais. La situation est plus dramatique qu'elle ne l'a jamais été. Je pense que ce que nous avons observé dans la majorité des institutions financières canadiennes, c'est une augmentation de l'activité; il en est de même pour la gouvernance de la gestion du risque et les régimes de surveillance.

On remarque que les responsables de la gestion du risque interviennent beaucoup plus souvent qu'auparavant, car ils doivent prendre part à ces décisions. Au fil des années, c'est une évolution positive pour les banques.

**M. Avril :** Je suis d'accord avec mes collègues. Nous investissons également dans la technologie. Bien souvent, nous préférons que les entreprises technologiques soient des partenaires plutôt que des fournisseurs de services uniquement afin d'assurer l'harmonisation des intérêts.

Je dirais que la diligence raisonnable est de plus en plus importante. Nous parlons d'un domaine où les banques et les institutions financières collaborent pour échanger des données et de l'information en matière de cyberévénements et de cybersécurité. C'est un aspect très positif, et il devrait être maintenu.

**Le sénateur C. Deacon :** D'après vos méthodes de coopération à l'extérieur du secteur bancaire, puisque vous êtes au cœur de chaque industrie au pays — et qu'il y a une coalition relative à la technologie de la chaîne de blocs au Canada, qui tente d'amener l'industrie à travailler avec les gouvernements pour établir de bonnes politiques publiques —, quels efforts déployez-vous à l'extérieur du secteur financier pour vous assurer de faire partie d'un processus qui profitera grandement au Canada, et non pas uniquement au secteur bancaire? Je dis cela, car vous êtes au cœur de notre économie.

**M. Hannah :** Si je puis me permettre, je vais donner un exemple. Les banques ont été des partenaires fondateurs à part entière de l'Échange canadien de menaces cybernétiques, qui a créé la plateforme nationale de divulgation de renseignements sur la menace cybernétique et les enquêtes connexes.

**Le sénateur Wetston :** Manifestement, nous allons voir les représentants. Ils saisissent mieux certains de ces enjeux, mais j'aimerais vous ramener 10 ans en arrière, avec le Conseil de stabilité financière dans le contexte de la crise financière. Je veux vous parler du risque systémique au sein de notre économie et à l'échelle mondiale. L'objectif est de comprendre où se situe le Canada quant aux réformes du Conseil de stabilité financière et quels sont les nouveaux problèmes de risque systémique que vous avez relevés, non seulement pour le Canada, mais pour le monde entier.

Si je vous demande cela, c'est que nous savons que, lors de la dernière crise financière il y a à peine 10 ans, et tout le monde en a parlé et a écrit sur le sujet, nous n'avons pas pu réchapper des problèmes économiques associés à la crise financière. Nous

necessarily directly get engaged by the financial crisis as other countries had.

We have Dodd-Frank Volcker. We have a lot of initiatives here. Do you have a sense among you as to what we have accomplished with respect to the FSB requirements in Canada? You mentioned capital, resolution regimes and stress testing, et cetera. The Royal Bank is now a G-SIB. You others are D-SIBs. We understand that environment.

Can you explore that with the committee? Because I think it would be important to understand where you think we are at and where you think we are going and what we need to identify in the future with respect to systemic risk.

**Mr. Hannah:** I'll start at a general level and others can add in.

What we have done is set a foundation. We have set a core set of standards that have brought much of the world up to where we were, which is a good thing.

It's given us greater comfort, as a nation and as institutions within a nation, that much of the rest of the world has now put in place measures to improve their stability and strength and to make sure the counterparties that institutions work with are well capitalized, have sufficient liquidity, and have thought through issues around resolution and recovery.

In that sense, what it has done is created a much better foundation that everyone can work from. I don't know if other people want to add to that.

**Mr. Drysdale:** I would say over the last 10 years Canadian banks, and I would argue most global banks, are far better prepared for the next crisis. There have been improvements in the amount and quality of capital, liquidity managements and investments in the ability to aggregate and quickly understand exposures and liquidity positions on a near realtime basis. Those were capabilities no one had 10 years ago.

The capabilities of the risk management departments within banks have expanded greatly and the capabilities are much stronger. One of the challenges in the crisis — and I'm not saying Canadian banks — but the most vulnerable banks that suffered in the crisis, they didn't know what their positions were. Today banks are far better equipped to understand that.

avons souffert sur le plan économique, même si nous n'étions pas nécessairement touchés d'aussi près par la crise que les autres pays.

Nous avons la loi Dodd-Frank ou la règle Volcker. Nous menons beaucoup d'initiatives ici. Avez-vous une idée de ce que nous avons accompli à l'égard des exigences du Conseil de stabilité financière au Canada? Vous avez parlé de capitaux, de régimes de règlement et de simulation de crise, entre autres. La Banque Royale est maintenant une banque d'importance systémique mondiale, une BISM. Les autres banques sont des banques d'importance systémique intérieure, des BISI. Nous comprenons ce contexte.

Pouvez-vous en discuter avec le comité? Je pense que ce serait important de comprendre quelle est, à votre avis, notre situation, dans quelle direction nous allons et ce que nous devons définir à l'avenir en ce qui a trait au risque systémique.

**M. Hannah :** Je vais commencer d'un point de vue général, et les autres peuvent ajouter des commentaires.

Ce que nous avons fait, c'est jeter les bases. Nous avons établi un ensemble de normes fondamentales qui a amené la plupart des pays à en arriver au même point que nous, ce qui est une bonne chose.

Cela nous a donné, en tant que pays et en tant qu'institutions au sein d'un pays, la certitude que tous les autres pays du monde ont mis en place des mesures pour accroître leur stabilité et leur force et pour s'assurer que les homologues avec qui travaillent les institutions sont bien capitalisés, qu'ils disposent de suffisamment de liquidités et qu'ils ont réfléchi aux questions touchant le règlement et la reprise.

De ce point de vue, cela a permis de créer une assise plus solide avec laquelle tout le monde peut travailler. Je ne sais pas si quelqu'un veut ajouter un mot à cela.

**M. Drysdale :** Je dirais que, depuis 10 ans, les banques canadiennes, et je dirais que la majorité des banques mondiales, sont beaucoup mieux préparées à une crise éventuelle. On a amélioré le montant et la qualité des capitaux, la gestion des liquidités et les investissements dans la capacité de regrouper et de comprendre rapidement les expositions et les niveaux de liquidités presque en temps réel. Personne n'avait ces capacités il y a 10 ans.

Les capacités des services de gestion du risque dans les banques se sont accrues considérablement et elles sont plus solides. Pendant la crise, l'une des difficultés, et je ne parle pas des banques canadiennes, mais des banques les plus vulnérables qui ont souffert de la crise, tenait au fait qu'elles ne connaissaient pas bien leurs positions. Les banques d'aujourd'hui sont beaucoup mieux équipées pour le comprendre.

We are also far better prepared to understand and have analyzed what our options are should we get into trouble. The work around recovery and resolution planning, understanding at what point we would trigger a capital raise because we are concerned, or building liquidity buffers. What are our core and non-core businesses and what are our options should we find ourselves in trouble? That contingency planning is much stronger than before.

As I mentioned earlier, the work around decoupling a little bit of the financial intermediaries through central clearing and those sorts of things has lessened the contagion risk. You could argue it's concentrated risk in clearinghouses — that may be a different discussion — but it's loosened the transmission mechanisms we saw within the financial crisis.

Going forward from here, I would say, as it relates to the classic forms of risks that banks deal with — market, credit and liquidity risks — we have come to a point where these are mature and well-developed capabilities from the bank.

Our focus, at RBC and in the industry, is increasingly looking to nontraditional and nonfinancial sources of risk. We have talked about cyber here a couple times. As technology develops, what new risks does that bring into the system? How well have we thought about the mechanisms to protect our institutions from that? The next 10 years of risk management is around nonfinancial risks.

**Mr. Andrews:** Canada has always been a leader in adopting the suggestions that have come out of the Basel Committee or the Financial Stability Board. We are one of the first countries to adopt Basel III when it came out.

We talked about capital. If you look at the capital ratios, go back from 2013 to today, we were around 9 per cent capital ratio. Today we are up around 11 per cent. Before the crisis, for the minimum capital, in Canada, we had a 7 regime and a 10 regime; so tier 1 and tier 2 capital. Seven per cent was the minimum tier 1 capital. Globally that minimum was 4.5 per cent. Under the Basel III regime, they have moved that 4.5 per cent up to 7 per cent. As Darren said, they are catching up to where the Canadian system was even pre-crisis.

**Mr. Avril:** I would agree with the comments made. The way that we manage systemic risk is through being prepared, and that involves scenario analysis, stress testing, and we have seen, over the last 10 years, that that got very sophisticated.

Nous sommes également nettement mieux préparés pour comprendre et analyser nos options en cas de problème. Il peut s'agir du travail entourant la planification de la reprise et du règlement, de la compréhension du seuil nécessaire pour déclencher une mobilisation de fonds en cas de préoccupation, ou de l'établissement de réserves de liquidités. Quelles sont nos activités essentielles et secondaires, et quelles sont nos options si nous avons des ennuis? Cette planification d'urgence est beaucoup plus solide qu'auparavant.

Comme je l'ai dit plus tôt, le travail visant à dissocier un peu les intermédiaires financiers au moyen de la compensation centralisée et de ce genre de procédés a atténué le risque de contagion. Vous pourriez faire valoir que cela concentre le risque dans les centres d'échange — ce pourrait être un autre débat —, mais cela a assoupli les mécanismes de transmission que nous avons vus lors de la crise financière.

À l'avenir, comme il s'agit des formes classiques de risques auxquels font face les banques — les risques liés au marché, au crédit et à la liquidité —, je dirais que nous en sommes à un point où ce sont des capacités matures et bien établies de la banque.

À RBC et dans l'industrie, nous accordons de plus en plus d'importance aux sources non traditionnelles et non financières de risque. Nous avons parlé de la cybermenace ici quelques fois. Quels nouveaux risques que le système d'évolution de la technologie amène-t-il? Dans quelle mesure avons-nous réfléchi aux mécanismes qui protègent nos institutions contre cela? Au cours des 10 prochaines années, la gestion du risque sera axée sur les risques non financiers.

**M. Andrews :** Le Canada a toujours été un chef de file en adoptant les suggestions du comité de Bâle ou du Conseil de stabilité financière. Nous sommes l'un des premiers pays à avoir adopté les mesures de l'accord de Bâle III lorsqu'il est entré en vigueur.

Nous avons parlé de capitaux. Si on regarde les ratios de capital, de 2013 à aujourd'hui, notre ratio de capital était d'environ 9 p. 100. Aujourd'hui, il est de 11 p. 100 environ. Avant la crise, pour ce qui est du capital minimum, au Canada, nous avons un régime de 7 p. 100 et un régime de 10 p. 100; donc des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Le capital minimum des fonds propres de la catégorie 1 était de 7 p. 100. Mondialement, ce minimum était de 4,5 p. 100. Sous le régime de Bâle III, il est passé de 4,5 p. 100 à 7 p. 100. Comme l'a dit Darren, on en revient à ce qu'était le système canadien avant la crise.

**M. Avril :** Je suis d'accord avec les commentaires formulés. Nous gérons le risque systématique en étant bien préparés, et cela suppose l'analyse de scénarios, la simulation de crise, et, depuis 10 ans, nous avons vu que les choses se sont complexifiées.

The other point is diversification; so making sure that we have diversified business models, be it, in our case, through banking and insurance, which are not correlated. These are probably the two main issues leading back to making sure you have enough capital to address these risks.

**Mr. Andrews:** If I could just add one more point, because I think it is important. We think about the FSB measures and the measures coming out of Basel and meeting the capital, leverage and liquidity numbers. What really makes our system functional is the relationship we have with our regulators and the principles-based regulation. That is really the thing that underpins it. That was solid before and continues to be solid today.

**Senator Wetston:** I'm trying to focus on this because I certainly understand what the banking system has done, but capital markets consist of more than banking. You are all involved in the securities industry as well. One of the big challenges that we had is being able to manage the risks associated with the securities along with the issues associated with banking.

You are regulated with OSFI, but not only OSFI. I have a couple of things here.

At some point, Mr. Chair, it would be helpful to get their views or the government's views on what's happening south of the border with Dodd-Frank and Volcker.

I'm going to assume none of you are doing any proprietary trading any longer. That's my assumption. I might be wrong. If you are, then I'm out to lunch. I'll just put it on the record and see what happens — just because of Volcker, other such legislation and the issues that arose post-financial crisis. I put that on for the sake of it.

We know and understand that the biggest challenge we had was to put framework in place for derivative regulation, both globally and here. It's taken us a while. Most of that work had to be put in place by securities regulators, not by the federal authorities, for obvious reasons. They didn't have the authority to regulate derivatives. We have oversight on prudential grounds at OSFI, but the regulatory framework, as you know, had to be put in place from the point of view of regulators.

We don't have CCPs in Canada so the issue we had to develop is like that in London.

L'autre élément, c'est la diversification. Il faut nous assurer de diversifier les modèles d'affaires, dans notre cas, grâce aux banques et aux assurances, qui ne sont pas liées. Ce sont probablement les deux principaux aspects qui nous permettent de nous assurer d'avoir suffisamment de capitaux pour gérer ces risques.

**M. Andrews :** J'aimerais simplement ajouter un point, car il est très important, selon moi. Nous pensons aux mesures du Conseil de stabilité financière, le CSF, aux mesures découlant de l'accord de Bâle et à l'atteinte des chiffres en matière de capital, de levier financier et de liquidités. Ce qui rend notre système réellement fonctionnel, c'est la relation que nous entretenons avec nos organismes de réglementation et la réglementation fondée sur des principes. C'est ce qui le sous-tend en réalité. C'était solide par le passé, et cela continue de l'être aujourd'hui.

**Le sénateur Wetston :** J'essaie d'insister sur ce point, car je comprends très bien ce qu'ont fait les banques, mais les marchés financiers vont au-delà des banques. Vous avez tous un rôle à jouer dans le secteur des valeurs mobilières. Un de nos plus grands défis consistait à gérer les risques liés aux valeurs mobilières de même que les enjeux associés aux banques.

Vous êtes réglementés par le Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF, mais pas seulement par lui. J'ai deux ou trois choses à dire.

Dans une certaine mesure, monsieur le président, il serait utile de connaître leurs points de vue ou ceux du gouvernement, quant à ce qui se passe au sud de la frontière avec la loi Dodd-Frank ou la règle Volcker.

Je vais présumer que vous ne faites plus d'opérations pour compte propre. C'est ce que je présume. Je me trompe peut-être. Si vous en faites, eh bien, je suis à côté de la plaque. Je le souligne pour que cela figure au compte rendu et pour voir ce qui se produit — simplement à cause de la règle Volcker, d'autres mesures législatives semblables et des problèmes qui sont survenus après la crise financière. Je le précise pour la forme.

Nous savons que la plus grande difficulté que nous avons eue tenait à la mise en place d'un cadre pour la régulation par dérivation à l'échelle mondiale et nationale. Il nous a fallu un certain temps pour y arriver. La majorité du travail a été assumée par des organismes de réglementation des valeurs mobilières, et non par les autorités fédérales, pour des raisons évidentes. Elles n'avaient pas le pouvoir de réglementer les produits dérivés. Par précaution, nous exerçons une surveillance au BSIF, mais le cadre réglementaire, comme vous le savez, a été mis en place du point de vue des organismes de réglementation.

Nous n'avons pas de contrepartie centrale au Canada, donc le problème d'élaboration a été le même qu'à Londres.



We have clear derivatives — and I understand what you were talking about when you talked about resolution issues — and the FSB has recognized that; it's one of their priority items. They just met in Ottawa this week. I'm not sure if you've looked at the report they just put out, but this is one the areas.

I'm trying to get a sense of what is happening in our markets. We all recognize derivative trading is trillions of dollars in nominal amounts with respect to derivatives. What does the over-the-counter derivative industry look like to you today, versus that which clears through CCPs either south of the border or in London? Do you have any sense of that?

**Mr. Drysdale:** By way of background, I spent a number of years, prior to enterprise risk, working in market risk. I was actually in the trading room through the financial crisis, so I appreciate your questions.

The derivatives market has changed quite a bit since 2008. The prevalence of exotic and credit-driven derivatives has come down significantly. They were one of the main roots of transmission. So, the trillions of dollars of notional, much of that is in very simple interest rate and foreign exchange contracts.

Typically, in the derivatives portfolio right now, you would see a number of contracts with end users. They could be corporates or funds who are looking for currency hedges or maturity transformation on assets or liabilities. A lot of that volume would be the market risk management of the hedges of those client-driven assets. Those are the ones you see now being standardized and cleared through the central clearinghouses. That active market risk management, where there can be a lot of ins and outs, with the derivatives portfolio, they accumulate. That's why you see the notionals that are so big.

Unlike a securities, where you buy and sell it, with the derivative you enter into a contract one way and an offsetting contract the other way, which doubles the notional. That's part of why you see it. But, if you look at the net risks that banks in the system have now, they are much smaller than the notional amounts would imply.

**The Chair:** Are there any other comments on that?

**Senator Tannas:** You mentioned non-financial risks. I'd like to talk a little about catastrophic earthquakes, specifically either in Montreal where there is virtually no insurance being taken up

Nos produits dérivés sont clairs — et je comprends ce que vous disiez à propos des problèmes de règlement —, et le CSF l'a reconnu; c'est l'une de ses priorités. Il vient tout juste de se réunir à Ottawa cette semaine. Je ne sais pas si vous avez examiné le rapport qu'il vient tout juste de publier, mais c'est l'un des domaines.

J'essaie d'avoir une idée de ce qui se passe sur nos marchés. Nous reconnaissons tous que la négociation de produits dérivés représente des billions de dollars en valeurs nominales en ce qui a trait aux produits dérivés. Selon vous, que représente l'industrie des produits dérivés de gré à gré aujourd'hui par rapport aux produits qui passent par des contreparties centrales au sud de la frontière ou à Londres? En avez-vous une idée?

**M. Drysdale :** Pour vous donner un peu de contexte, avant de travailler dans le domaine du risque d'entreprise, j'ai passé quelques années à travailler sur le risque du marché. En fait, j'étais dans la salle des marchés durant la crise financière, donc je comprends vos questions.

Le marché des produits dérivés a beaucoup changé depuis 2008. Le nombre de produits dérivés exotiques et de produits dérivés axés sur le crédit a considérablement diminué. Ils constituaient l'une des principales sources de transmission. Donc, en ce qui concerne les billions de dollars en valeur nominale, la grande majorité est constituée de taux d'intérêts très simples et de contrats de change.

À l'heure actuelle, dans le portefeuille des produits dérivés, vous verriez habituellement un certain nombre de contrats signés avec des utilisateurs finaux. Il peut s'agir de sociétés ou de fonds qui cherchent des couvertures de risque de change ou la transformation des échéances des actifs ou des passifs. Une bonne partie de ce volume supposerait la gestion du risque de marché des couvertures de ces actifs axés sur la clientèle. Ce sont ceux que vous voyez maintenant être normalisés et traités par les services centraux d'échange de données. Il y a accumulation entourant cette gestion active du risque de marché, où il y a parfois beaucoup d'entrées et de sorties, pour le portefeuille de produits dérivés. C'est pourquoi les montants en valeur nominale sont si élevés.

Contrairement aux valeurs mobilières, que vous achetez et vendez, dans le cas des produits dérivés, vous signez un contrat d'une part et vous signez un contrat de compensation d'autre part, ce qui double le montant nominal. C'est en partie pour cette raison que vous voyez cela. Cependant, si vous regardez les risques nets que courent les banques dans le système à l'heure actuelle, ils sont beaucoup plus petits que ce que supposent les montants nominaux.

**Le président :** Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

**Le sénateur Tannas :** Vous avez mentionné les risques non financiers. J'aimerais parler un peu des tremblements de terre catastrophiques, en particulier à Montréal, où les consommateurs

by consumers, which I guess then means the government is on the hook and banks are on the hook to the extent that people are underwater with their homes being rubble and owing money.

It's interesting. I don't know if you've seen it, but Nicholas Le Pan, former OSFI superintendent, wrote an interesting paper on this as a fellow of the C.D. Howe Institute. He talked about how an event of a certain size in either one of those jurisdictions would wipe out the insurance industry and could potentially move a contagion into the banks.

Is this on your radar screen? I'm interested to know what Mr. Avril thinks, because of the concentration of market share he would have in a site like Montreal.

**Mr. Avril:** Sure. As you may know, we at Desjardins have a sizeable property casualty insurance business as well. We are number three in Canada, so it is an issue we monitor closely, in Montreal, correct, but also in Vancouver and along the fault lines out West. It is very much on our radar.

When it comes to catastrophic risks, we run stress testing, as well, and we have reinsurance treaties, which would cover us well, from our perspective.

There is also a factor of diversification, which means that an earthquake is not necessarily correlated to other stresses in banking, for example. It's not correlated to the general state of the economy. So, while a major earthquake would definitely have an impact on the economy, we think there is some diversification there.

It is very much taken into account. We run scenarios; we have run different scenarios this year on earthquakes hitting our portfolios. This is how we assess the necessary levels of capital that we retain and also our reinsurance programs.

**Senator Tannas:** Do you have reinsurance at the bank level for this?

**Mr. Avril:** We have reinsurance for our insurance policies, if you will.

**Senator Tannas:** My understanding is that virtually nobody in Quebec has earthquake insurance, so how would that help you at the banking end if businesses are out of business, homes are rubble and there is no insurance?

ne souscrivent pratiquement aucune assurance, ce qui signifie, je suppose, que le gouvernement doit payer et que les banques doivent elles aussi payer dans la mesure où les gens ont la tête sous l'eau avec leur maison en ruine et leurs dettes.

C'est intéressant. Je ne sais pas si vous l'avez vu, mais Nicholas Le Pan, ancien surintendant du BSIF, a rédigé un document intéressant à ce sujet en tant que membre de l'Institut C.D. Howe. Il a dit qu'un événement d'une certaine ampleur dans l'une ou l'autre de ces administrations anéantirait l'industrie de l'assurance et pourrait possiblement avoir des répercussions sur les banques.

Est-ce quelque chose qui vous préoccupe? J'aimerais savoir ce qu'en pense M. Avril, en raison de la concentration de sa part de marché dans un lieu comme Montréal.

**M. Avril :** Bien sûr. Comme vous le savez peut-être, Desjardins possède également une importante compagnie d'assurance de dommages. Nous sommes les troisièmes en importance au Canada; par conséquent, c'est une question que nous surveillons de près, à Montréal, c'est juste, mais également à Vancouver et le long des lignes de faille dans l'Ouest. C'est une question qui nous préoccupe au plus haut point.

En ce qui concerne les risques de catastrophes, nous procédons également à des simulations de crise et nous avons des traités de réassurance qui, de notre point de vue, nous couvriraient bien.

Il y a aussi un facteur de diversification, ce qui signifie qu'un tremblement de terre n'est pas nécessairement en corrélation avec les autres tensions dans le secteur bancaire, par exemple. Il n'y a pas de corrélation avec l'état général de l'économie. Par conséquent, bien qu'un séisme majeur aurait certainement des répercussions sur l'économie, nous pensons qu'il y a une certaine diversification.

On en tient beaucoup compte. Nous utilisons des scénarios; cette année, nous avons élaboré différents scénarios sur les tremblements de terre qui ont touché nos portefeuilles. C'est ainsi que nous évaluons les capitaux nécessaires que nous conservons ainsi que nos programmes de réassurance.

**Le sénateur Tannas :** Avez-vous de la réassurance pour la banque à cet égard?

**M. Avril :** Nous avons de la réassurance pour nos polices d'assurance, pour ainsi dire.

**Le sénateur Tannas :** D'après ce que j'ai compris, pratiquement personne au Québec n'a d'assurance pour les tremblements de terre, alors comment cela vous aiderait-il sur le plan bancaire si les entreprises font faillite, si les maisons sont en ruine et s'il n'y a aucune assurance?

**Mr. Avril:** Not everyone has earthquake coverage. We do try to educate the public as well; we have efforts to educate the public toward the adequate level of insurance, depending on where the policies are.

But, no, you are correct that we, to my knowledge, do not have reinsurance for our banking book. We would have general levels of capital that would take care of the overall risk, and then you are correct in assuming that, at some point, it becomes a government issue as well.

**Mr. Hannah:** If I can make a suggestion, I think you have CMHC in tomorrow. I believe if you look in their corporate report, in their stress-testing section, one the scenarios they run is a major earthquake in British Columbia and what the implications would be for the housing market, from their perspective. You might want to probe the issue with them.

**Senator Tannas:** Great suggestion, thank you.

**Mr. Avril:** On the banking side, we also monitor different geographies. We would be more selective in how we underwrite depending on earthquake risk, either when we underwrite mortgages but also when we deal with partners who underwrite directly in areas that are prone to earthquakes, and we would have different standards as well.

**Senator Tannas:** You would have mortgage underwriting based on earthquake management?

**Mr. Avril:** Not necessarily, but, for example, when we have business dealings with credit unions in areas prone to earthquake risk, we would manage our exposure that way as well.

Coming back to the management of our overall exposure to the housing market, we manage that as well on a diversification basis. We are more exposed to Quebec, which is our home market, but we try to ensure we are diversified as well.

**Mr. Andrews:** When Nick's paper came out, it didn't go unnoticed in the industry. It did prompt several discussions within the industry, as well as with our government partners.

**Senator Duffy:** Thank you all for coming. Looking back, as Senator Wetston did, 10 years ago, the problems in the United States started with subprime mortgages and the industry collapsed from there.

**M. Avril :** Ce n'est pas tout le monde qui est couvert pour les tremblements de terre. Nous essayons également d'éduquer le public; nous nous efforçons de le sensibiliser au niveau d'assurance adéquat, selon l'endroit où sont souscrites les polices.

Non, vous avez raison de dire que, à ma connaissance, nous n'avons pas de réassurance pour notre portefeuille d'intermédiation bancaire. Nous aurions des capitaux généraux qui prendraient en charge le risque global, et, par conséquent, vous avez raison de supposer que, à un moment donné, cela devient aussi une question gouvernementale.

**M. Hannah :** Si je peux faire une suggestion, je pense que vous accueillerez la SCHL demain. Je crois que, si vous examinez son rapport annuel de société, dans la section des simulations de crise, l'un des scénarios qu'elle utilise est un tremblement de terre majeur en Colombie-Britannique et elle étudie les conséquences que cela aurait pour le marché de l'habitation, de son point de vue. Vous voudrez peut-être examiner la question avec elle.

**Le sénateur Tannas :** C'est une excellente suggestion, merci.

**M. Avril :** Du côté des banques, nous surveillons également différentes zones géographiques. Nous serions plus sélectifs dans notre façon de souscrire en fonction du risque sismique, notamment lorsque nous souscrivons des prêts hypothécaires, mais aussi lorsque nous traitons avec des partenaires qui souscrivent directement dans des régions sujettes aux tremblements de terre, et nous aurions également des normes différentes.

**Le sénateur Tannas :** Vous auriez une souscription de prêt hypothécaire fondée sur la gestion des tremblements de terre?

**M. Avril :** Pas nécessairement, mais, par exemple, lorsque nous avons des relations d'affaires avec des coopératives de crédit dans des régions sujettes aux risques sismiques, nous gérons également notre exposition de cette façon.

Pour en revenir à la gestion de notre exposition en général en ce qui concerne le marché de l'habitation, nous la gérons également en fonction de la diversification. Nous sommes plus exposés au Québec, qui est notre marché d'origine, mais nous essayons aussi de nous diversifier.

**M. Andrews :** Quand le document de Nick a été publié, il n'est pas passé inaperçu dans l'industrie. Il a suscité plusieurs discussions au sein de l'industrie ainsi qu'avec nos partenaires gouvernementaux.

**Le sénateur Duffy :** Merci à tous d'être venus. Si on regarde en arrière, comme l'a fait le sénateur Wetston, il y a 10 ans, les problèmes aux États-Unis ont commencé avec les prêts hypothécaires à risque, et l'industrie s'est effondrée par la suite.

Today the banks have all raised their mortgage rates. The Governor of the Bank of Canada increased the prime rate here in Canada. My concern would be, as the rates now go up in an effort to head off inflation, how many Canadians are we going to see who are not able to pay their mortgages?

I realize this hearing is about systemic risk problems, but for many Canadians today they are saying if this keeps on how long will I be able to continue paying my mortgage? Do you have any data, as rates go up, on what you expect the default rate to be?

**Mr. Hannah:** I'll start by saying that the quality of the mortgage portfolios in Canada is incredibly high. The arrears rate right now is 23 basis point, so that means roughly 99.75 per cent of Canadian mortgage holders are paying their mortgages on time. The quality is incredibly high.

Second, starting last year, OSFI put in place a requirement for stress tests whereby new mortgage applicants have to qualify at the greater of the contract rate plus 200 basis points, or the Bank of Canada's five-year benchmark rate, to deal with the exact scenario you describe, to provide a cushion in case interest rates go up, to guard against that sort of thing.

**Mr. Drysdale:** The B20 changes that were announced with great fanfare in the most recent round were the last in a series of changes in the mortgage market and some of the requirements for stress testing the mortgage rates were in place before that.

What really changed was the requirement for the most common type of mortgage, which is a five-year fixed, to be qualified at the higher level, but other mortgage products had that requirement built in earlier. So you've got that legacy of the five-year fixed that might not have been qualified, but you also have the advantage of time.

We do a lot of modelling, as I'm sure all the banks do, on how our retail customers would respond to rising interest rates and what sorts of options they have as mortgages come up for renewal and the payments go up. What our testing has shown is that it would be a fairly small percentage of our clients that we think might be in trouble and we would look to work with those clients proactively should they find themselves in particular difficulty at the time of renewal.

De nos jours, les banques ont toutes augmenté leurs taux hypothécaires. Le gouverneur de la Banque du Canada a augmenté le taux préférentiel au Canada. La question qui me préoccupe est la suivante : comme les taux d'intérêt augmentent actuellement dans le but de contrer l'inflation, combien de Canadiens verrons-nous se retrouver dans l'incapacité de payer leur hypothèque?

Je comprends que cette séance porte sur les problèmes de risque systémique, mais de nombreux Canadiens se demandent aujourd'hui combien de temps ils pourront continuer à rembourser leur prêt hypothécaire si les taux continuent d'augmenter. Avez-vous des données indiquant quels seront les taux de défaut de paiement auxquels on peut s'attendre à mesure que les taux augmentent?

**M. Hannah :** Je commencerai par dire que la qualité des portefeuilles hypothécaires au Canada est incroyablement élevée. Le taux d'arriérés actuel est de 23 points de base, ce qui signifie qu'environ 99,75 p. 100 des titulaires d'hypothèques canadiens paient leur hypothèque à temps. La qualité est incroyablement élevée.

Ensuite, depuis l'an dernier, le BSIF exige que les nouveaux demandeurs de prêts hypothécaires soient soumis à des simulations de crises, auxquelles ils doivent satisfaire au taux contractuel supérieur majoré de 200 points de base ou au taux de référence à cinq ans de la Banque du Canada, afin de faire face à ce même scénario que vous décrivez, de constituer une réserve en cas de hausse des taux d'intérêt et de se protéger contre ce genre de situation.

**M. Drysdale :** Les changements du B20 qui ont été annoncés en grande pompe lors de la plus récente ronde étaient les derniers d'une série de changements sur le marché hypothécaire, et certaines des exigences relatives aux simulations de crise en matière de taux hypothécaires étaient en place avant cela.

Ce qui a vraiment changé, c'est l'exigence selon laquelle le type de prêt hypothécaire le plus courant, qui est un prêt à taux fixe de cinq ans, doit être admissible à l'échelon supérieur, mais d'autres produits hypothécaires ont intégré cette exigence plus tôt. Vous avez donc l'héritage d'un contrat à taux fixe de cinq ans qui n'était peut-être pas admissible, mais vous avez aussi l'avantage du temps.

Nous modélisons beaucoup, comme le font toutes les banques, j'en suis sûr, sur la façon dont nos clients de détail réagiront à la hausse des taux d'intérêt et les options qui s'offriront à eux lorsque les prêts hypothécaires doivent être renouvelés et que les versements augmentent. Ce que nos simulations ont révélé, c'est qu'un pourcentage relativement faible de nos clients pourrait être en difficulté, et nous chercherions à travailler avec eux de façon proactive s'ils se trouvaient dans une situation particulièrement difficile au moment du renouvellement.

**Senator Duffy:** On the broader issue of the economy and stress, the Parliamentary Budget Officer put a report a couple of weeks ago which suggested that the provincial governments have basically maxed out. Their credit cards are full and yet the provinces are reluctant to cut spending or to in any way make meaningful change.

Have you any thoughts on the fiscal capacity of the provincial governments and how serious a threat their continuing problems present to the financial system as a whole?

**Mr. Hannah:** I'm not going to wade in to lecture the provinces on their fiscal situation, but I would say a couple of things.

First, with respect to the importance of maintaining economic strength and competitiveness, I know this committee just put out a study that spoke exactly to that issue. We need to, as a nation, at both the provincial and federal levels, be conscious of making sure we have economic environment that is strong, that we have a tax environment that is competitive and that we're able to encourage investment.

We need to make sure we keep our fiscal house in order to do all of that.

**Mr. Andrews:** There was a recent report by the IMF that raised that exact issue, that there is a concern of capacity at the provincial level. It is not escaping the oversight of some, the World Bank and IMF in particular.

You had a question about the capacity of Canadians. In that same IMF report, they said the macro prudential measures put in place by the government have been effective in bringing the risk down. I was looking at numbers. Household credit growth in 2018 is actually down quite a bit. When we look at just consumer credit, it is down from 6 per cent growth rate to 1 per cent in the last year. So it's definitely having an impact.

**Senator Duffy:** Canadians are reigning in their personal spending and, I assume, lines of credit and so on, as rates go up, people will be disinclined to use them.

**The Chair:** I'm looking at the headlines now, and what you have shared with us is that you feel that we came to the financial crisis in an acceptable way; yet, having said that, we have learned lessons and believe we are in a better place than we were to deal with the risks you deal with in your business.

**Le sénateur Duffy :** En ce qui concerne la question plus générale de l'économie et des tensions, le directeur parlementaire du budget a présenté il y a quelques semaines un rapport qui laissait entendre que les gouvernements provinciaux avaient pour ainsi dire atteint leur limite. Leurs cartes de crédit sont saturées et, pourtant, les provinces hésitent à réduire leurs dépenses ou à apporter des changements significatifs quelconques.

Avez-vous une idée de la capacité budgétaire des gouvernements provinciaux et de la gravité de la menace que leurs problèmes persistants représentent pour le système financier dans son ensemble?

**M. Hannah :** Je ne vais pas intervenir pour faire la leçon aux provinces quant à leur situation financière, mais j'aimerais dire quelques mots.

Premièrement, en ce qui concerne l'importance de maintenir la vigueur et la compétitivité de l'économie, je sais que le comité vient de publier une étude qui traite précisément de cette question. En tant que nation, tant à l'échelle provinciale que fédérale, nous devons être conscients de la nécessité de nous assurer que notre environnement économique est solide, que notre environnement financier est concurrentiel et que nous sommes en mesure d'encourager l'investissement.

Nous devons nous assurer de garder nos finances publiques en ordre pour faire tout cela.

**M. Andrews :** Le FMI a récemment publié un rapport qui soulevait cette même question, à savoir qu'il y a une préoccupation quant à la capacité à l'échelle provinciale. Cela n'échappe pas à la surveillance de certains, en particulier la Banque mondiale et le FMI.

Vous aviez une question concernant les moyens des Canadiens. Dans ce même rapport du FMI, il est dit que les mesures macroprudentielles mises en place par le gouvernement ont permis de réduire le risque. Je regardais les chiffres. L'augmentation du crédit aux ménages en 2018 a en fait un peu ralenti. Lorsqu'on examine uniquement le crédit à la consommation, on constate que son taux de croissance a chuté de 6 à 1 p. 100 au cours de la dernière année. Il y a donc certainement une incidence.

**Le sénateur Duffy :** Les Canadiens sont maîtres de leurs dépenses personnelles et, je présume, de leurs marges de crédit et ainsi de suite; à mesure que les taux augmenteront, les gens seront peu enclins à avoir recours au crédit.

**Le président :** Je regarde les manchettes en ce moment, et ce que vous nous avez dit, c'est que vous avez l'impression que nous sommes arrivés à la crise financière d'une manière acceptable; cependant, cela dit, nous avons tiré des leçons et nous croyons que nous sommes dans une meilleure situation

The external risks you concern yourselves with are the risks around cybersecurity and those issues and, related but somewhat separate, the issues around new technologies — where is that going, how does that look, how does that affect your businesses in the financial system? You concur with that?

Are there any other systemic risks that you and your organizations worry about that we should flag?

**Mr. Andrews:** In my opening comments I talked about the shadow banking sector. There has been growth in that sector. Shadow banking is banking-like activities that are taking place outside of banks, outside of federally regulated banks or regulated institutions. It is sitting outside of that sector. Mortgage investment companies would be an example of that.

**Senator Duffy:** These are mortgage brokers, as opposed to banks, who deal with private investment funds and make mortgages.

We see banks in supermarkets and these cyberbanks with no bricks and mortar. They mostly seem to be out as a subsidiary of the charter banks. Are they stress-tested like you are?

**Mr. Hannah:** If they are a chartered bank, they are regulated by OSFI and licensed by OSFI. They wouldn't be a D-SIB, so they will not have the enhanced requirement, but will be overseen in the same way. They would all be members of the Canadian Bankers Association and proudly so.

**The Chair:** I want to swing back to shadow banking. So we understand the definition, you are saying it is the provision of banking service but unregulated.

**Mr. Andrews:** Outside of the normal regulatory perimeter.

**The Chair:** That worries you as well, where that goes, what the risk would be for the system, but also for consumers.

**Mr. Andrews:** Exactly. I would say the reason I am worried is that there have been studies that have looked at financial crises in the past and growth in the shadow banking sector has led, in some cases, to financial crisis in the future.

**The Chair:** That is very interesting. Thank you for that.

qu'auparavant pour gérer les risques auxquels vous faites face dans le cadre de vos activités.

Les risques externes qui vous préoccupent sont ceux liés à la cybersécurité et à ces questions connexes ainsi que les questions, liées mais quelque peu distinctes, concernant les nouvelles technologies... Où cela mène-t-il, comment cela se présente-t-il, quelles sont les répercussions sur vos activités dans le système financier? Êtes-vous d'accord avec cela?

Y a-t-il d'autres risques systémiques que vous et vos organisations craignez que nous devrions signaler?

**M. Andrews :** Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé du secteur bancaire parallèle. Il y a eu une croissance dans ce secteur. Les services bancaires parallèles sont des activités semblables à celles d'une banque, qui ont lieu à l'extérieur des banques, à l'extérieur des banques sous réglementation fédérale ou des institutions réglementées. Cela ne fait pas partie de ce secteur. Les sociétés de placement hypothécaire en sont un exemple.

**Le sénateur Duffy :** Il s'agit de courtiers en hypothèques, par opposition aux banques, qui traitent avec des fonds d'investissement privés et font des prêts hypothécaires.

Nous voyons des banques dans les supermarchés ainsi que ces cyberbanques qui n'ont pas pignon sur rue. La plupart du temps, elles semblent être une filiale des banques à charte. Sont-elles soumises à des simulations de crise comme vous?

**M. Hannah :** S'il s'agit de banques à charte, elles sont réglementées et autorisées par le BSIF. Il ne s'agirait pas d'une BISN, de sorte qu'elles ne seront pas visées par l'exigence renforcée, mais seront supervisées de la même manière. Elles seraient toutes membres de l'Association des banquiers canadiens, et ce, avec fierté.

**Le président :** Je veux revenir au secteur bancaire parallèle. Nous comprenons donc la définition; vous dites qu'il s'agit de la prestation d'un service bancaire, mais non réglementé.

**M. Andrews :** À l'extérieur du périmètre réglementaire normal.

**Le président :** Cela vous préoccupe également, où cela mène et quel serait le risque non seulement pour le système, mais également pour les consommateurs.

**M. Andrews :** Exactement. Je dirais que la raison pour laquelle je m'inquiète, c'est qu'il y a eu des études dans le cadre desquelles on s'est penché sur les crises financières passées, et la croissance du secteur bancaire parallèle a, dans certains cas, fini par mener à une crise financière.

**Le président :** C'est très intéressant. Je vous remercie.

**Senator Tkachuk:** When you say mortgage investing, that would be mean people placing money with this company to invest in mortgages? Correct?

**Mr. Andrews:** Yes.

**Senator Tkachuk:** There is no regulation for these people whatsoever?

**Mr. Andrews:** There is some regulation, but it wouldn't be the same type of regulation.

**Senator Tkachuk:** How would they be regulated.

**Mr. Andrews:** Do you guys have feedback on how a MIC would be regulated?

**Mr. Hannah:** A broker would be regulated provincially, but the actual financing company —

**Mr. Drysdale:** I don't think they would be regulated. In many cases they are small, partnership-type arrangements with pooled capital who are generally providing short-term mortgages to people who would not otherwise qualify.

**The Chair:** Senator Wetston, is there anything you can add to this?

**Senator Wetston:** It is a bit of complex topic, as you can imagine and as all our friends here know. This is a focal point of future work of the Financial Stability Board, as is the renaming of it as shadow banking, because not all shadow banking is necessarily in the shadows in the way you describe it. Basically, if I may say, chair, it's called non-bank financial intermediation; that is the technical term now being used for it.

The way I would categorize the area you would know that falls into this category is hedge funds. That is the most significant area as a non-bank; it's pretty significant and it's also a pretty significant area in which interconnectedness between institutions occurs and investment may be worthwhile. I'd like the panel to talk about this a bit; I'm not the witness here, obviously. In some scenarios, they can amplify interconnectedness because of the risky assets that are necessarily part of this particular fund or investment.

You talked about the mortgage side, but that's not the only area; the biggest part of this — and I think you would agree with me particularly on the market side, Mr. Drysdale — would probably be on the hedge funds side.

**Le sénateur Tkachuk :** Quand vous parlez de placement hypothécaire, il s'agirait de gens qui placent de l'argent dans cette société pour investir dans des prêts hypothécaires. Est-ce exact?

**M. Andrews :** C'est exact.

**Le sénateur Tkachuk :** N'y a-t-il donc aucun règlement pour ces gens?

**M. Andrews :** Il existe une certaine réglementation, mais ce ne serait pas le même type de réglementation.

**Le sénateur Tkachuk :** Comment seraient-ils réglementés?

**M. Andrews :** Quelqu'un a-t-il des commentaires à faire sur la façon dont une société de placement hypothécaire serait réglementée?

**M. Hannah :** Un courtier serait réglementé par la province, mais la société de financement elle-même...

**M. Drysdale :** Je ne crois pas qu'elle serait réglementée. Dans nombre de cas, il s'agit de petits accords de partenariat assortis de capitaux mis en commun qui offrent généralement des hypothèques à court terme à des gens qui n'y seraient pas admissibles autrement.

**Le président :** Sénateur Wetston, avez-vous autre chose à ajouter à ce sujet?

**Le sénateur Wetston :** C'est un sujet un peu complexe, comme vous pouvez vous l'imaginer, et comme le savent tous nos amis ici. C'est un point central du travail futur du Conseil de stabilité financière, au même titre que le fait que ce soit appelé « activités bancaires parallèles », parce qu'elles ne sont pas toutes nécessairement menées en marge comme vous le décrivez. Essentiellement, si vous me le permettez, monsieur le président, c'est ce qu'on appelle « intermédiation financière d'établissements non bancaires »; c'est le terme technique qu'on utilise maintenant.

Je dirais que les fonds spéculatifs font partie de cette catégorie. C'est le secteur le plus important des établissements non bancaires; c'est un secteur assez important dans lequel il y a une relation d'interdépendance entre les institutions et où les investissements peuvent être intéressants. J'aimerais que le groupe de témoins parle un peu de cet aspect; je ne suis pas un témoin ici, évidemment. Dans certains scénarios, on peut amplifier l'interdépendance en raison des actifs risqués qui font nécessairement partie de ce fonds ou de cet investissement en particulier.

Vous avez parlé d'hypothèques, mais ce n'est pas le seul secteur; la plus grande partie de cela — et je pense que vous serez d'accord avec moi, particulièrement pour ce qui est des marchés, monsieur Drysdale — se retrouverait du côté des fonds spéculatifs.

We should probably have your general counsel here to talk about the nature of the regulation in this sector, but there is some securities regulation of hedge funds and some regulation in this area, but admittedly not nearly as extensive as this group would have on the prudential regulation by OSFI, which is considerable.

Having said that and following up, you mentioned, Mr. Andrews, that you think shadow banking or non-bank financial intermediation is a challenge for the future. It has been reviewed considerably over the last several years by securities regulators, as well as prudential regulators, and perhaps when we talk to OSFI they will give us some further information on that.

What is the basis for your concern in that area, if I may ask?

**Mr. Andrews:** You do historically see a correlation between growth in that sector and financial crises in the future, so that's a concern.

The second thing is that even though we have seen monitoring happen at the Financial Stability Board and the Bank of Canada, when you read the Bank of Canada's FSR, they do say in there that some of the statements they make are subject to a lack of data in this area. Without that data, I think there are some question marks, as well.

**Senator Wetston:** Can I follow up?

**The Chair:** Hold up for one second, because, Mr. Drysdale, I saw you put your glasses on, which is a sign of something.

**Mr. Drysdale:** Thank you, chair.

It may be useful to the committee to know that the Bank of Canada, in the *Financial System Review* in December 2016, did publish a piece on shadow banking, and I happen to have it with me today. I recalled a chart here that explains the composition of shadow banking in Canada and, to the senator's point, the largest component is actually investment funds, and those range from mutual funds to credit funds, money market funds and credit hedge funds.

**The Chair:** That's helpful. If you have a document there, perhaps you could leave a copy with us.

**Mr. Drysdale:** I'd be happy to.

**Senator Wetston:** Thank you for that, Mr. Drysdale.

Nous devrions probablement nous entretenir ici avec votre avocat général à propos de la nature de la réglementation de ce secteur, mais il y a des règlements sur les valeurs immobilières qui visent les fonds spéculatifs; toutefois, il faut reconnaître qu'ils sont loin d'être aussi exhaustifs que ce que souhaiterait ce groupe avec la règle prudentielle du BSIF, qui est rigoureuse.

Cela dit, et à titre de suivi, vous avez mentionné, monsieur Andrews, que vous croyez que les activités bancaires parallèles ou l'intermédiation financière d'établissements non bancaires sont un défi pour l'avenir. Au cours des dernières années, des organismes de réglementation des valeurs mobilières de même que des organismes de réglementation prudentielle ont examiné cela de manière approfondie; peut-être que lorsque nous parlerons à des représentants du BSIF, ils nous donneront d'autres informations là-dessus.

Qu'est-ce qui justifie votre préoccupation à cet égard, si je puis me permettre de vous poser cette question?

**M. Andrews :** L'histoire montre qu'il y a un lien entre la croissance dans ce secteur et les crises financières dans l'avenir, alors c'est une préoccupation.

La deuxième chose, c'est que, même si nous avons constaté une certaine surveillance de la part du Conseil de stabilité financière et de la Banque du Canada, le RSF de la Banque du Canada indique que certaines déclarations figurant dans le rapport sont étayées par des données insuffisantes dans ce secteur. Sans ces données, je crois qu'il y a également certains points d'interrogation.

**Le sénateur Wetston :** Puis-je poursuivre?

**Le président :** Attendez un instant parce que, monsieur Drysdale, j'ai vu que vous avez mis vos lunettes, ce qui veut dire quelque chose.

**M. Drysdale :** Merci, monsieur le président.

Il peut être utile pour le comité de savoir que la Banque du Canada, dans le cadre de la *Revue du système financier* de décembre 2016, a publié un article sur les activités bancaires parallèles, et il se trouve que je l'ai avec moi aujourd'hui. Je me suis souvenu d'un tableau qui explique la composition des activités bancaires parallèles au Canada, et, comme le disait monsieur le sénateur, la plus grande composante est en réalité les fonds d'investissement, qui vont des fonds communs de placement jusqu'aux fonds de crédit, aux fonds du marché monétaire et aux fonds spéculatifs axés sur le crédit.

**Le président :** C'est utile. Si vous l'avez avec vous, vous pourriez peut-être nous en laisser une copie.

**M. Drysdale :** Je serais heureux de le faire.

**Le sénateur Wetston :** Merci, monsieur Drysdale.



I wanted to pick up on Mr. Andrews's comment. Going back, when I talk about the hedge fund space 10 years ago, it was much less regulated than today, even though it's not extensively regulated, as you mentioned. Mutual funds are clearly more highly regulated than hedge funds might be, but the source of much hedge fund risk was around derivative trading, so they were a significant source.

As a result of a lot of the derivative activity, that contagion resulted from what you were speaking about a moment ago in that period of 10 years ago, and the FSB and regulators, particularly in the G20 and globally, have moved in to try and deal with those particular areas, and we have talked about that.

I was getting at your point; you may recall that was the source and you did discuss the nature of derivative trading today, notional value or otherwise, and I talked about over-the-counter trading. I was wondering if you have any sense of what that might be in our market today. Maybe OSFI would have a better sense of that.

**Mr. Drysdale:** I don't have a great sense off the top of my head about the scale of the activity in Canada, but what I would say when it comes to hedge funds or funds in general is what concerns me the most when we look at relationships with these types of funds, it's really about liquidity mismatches. It's the relationship of the liquidity of assets versus the liquidity they're providing to the unit holders. If they are significantly different, you could end up with a run on the fund that they're not able to meet by the sale of the assets underpinning that fund, which forces them to sell at distressed prices and accelerates a market downturn.

A point of focus for us in looking at the risks of these funds is always to know the terms of redemption versus the liquidity of the underlying assets. That's very important.

**Senator Wetston:** You are talking about OTC now, not those that are obviously cleared through a CCP.

**Mr. Drysdale:** In terms of underlying assets, it would be OTC in the derivative space, but it could also be illiquid securities like some investment-grade bonds, and certain illiquid equities could also contribute that as much.

**The Chair:** Coming back to the question, which was the additional risks that we might worry about, you identified shadow banking. Is there anything else that panellists would think about that we should be considering?

J'aimerais revenir au commentaire de M. Andrews. Lorsque je parle du secteur des fonds spéculatifs il y a 10 ans, je tiens à dire qu'il était beaucoup moins réglementé qu'aujourd'hui, même si, actuellement, il n'est pas très réglementé, comme vous l'avez mentionné. Les fonds communs de placement sont clairement bien plus réglementés que peuvent l'être les fonds spéculatifs, mais la source d'une grande partie des risques liés aux fonds spéculatifs provient de la négociation de produits dérivés; il s'agit donc d'une source de risques importante.

Il y a 10 ans, à la suite d'une importante émission de produits dérivés, une contagion s'est propagée en raison de ce dont vous venez de parler; le CSF et les organismes de réglementation, particulièrement dans les pays du G20 et à l'échelle mondiale, ont tenté d'agir à l'égard de ces secteurs en particulier; nous en avons parlé.

Je reviens à ce que vous disiez; vous vous souvenez peut-être que c'était la source, et vous avez parlé de la nature de la négociation de produits dérivés aujourd'hui, de la valeur théorique ou d'autre chose, et j'ai mentionné les opérations sur le marché hors cote. Je me demandais si vous aviez une idée de ce que cela pourrait être dans notre marché actuel. Peut-être que les responsables du BSIF auraient une meilleure idée là-dessus.

**M. Drysdale :** Je ne pourrais pas vous dire, de mémoire, quelle est l'envergure de cette activité au Canada, mais ce qui m'inquiète le plus, lorsqu'il s'agit de fonds spéculatifs ou de fonds en général et lorsque nous examinons les relations avec ces types de fonds, c'est vraiment la disparité au chapitre de la liquidité. C'est la relation entre la liquidité des actifs et la liquidité offerte aux détenteurs d'unités. Si elles sont très différentes, vous pourriez voir le fonds être assiégé, et la vente des actifs qui sous-tendent ce fonds ne réglerait pas le problème; cela forcerait les détenteurs d'unités à vendre leurs unités à des prix dérisoires, ce qui accélérerait un repli du marché.

Une priorité pour nous, lorsque nous examinons les risques liés à ces fonds, c'est de toujours connaître les conditions de remboursement en fonction de la liquidité des actifs sous-jacents. C'est très important.

**Le sénateur Wetston :** Vous parlez maintenant des opérations sur le marché hors cote, non pas de celles qui sont évidemment réalisées par l'entremise d'une contrepartie centrale.

**M. Drysdale :** Pour ce qui est des actifs sous-jacents, ce serait les opérations sur le marché hors cote dans le secteur des produits dérivés, mais il pourrait également s'agir de titres non liquides, comme certaines obligations de bonne qualité, et des capitaux propres non liquides pourraient également y contribuer grandement.

**Le président :** Pour revenir à la question sur les risques supplémentaires qui pourraient nous inquiéter, vous avez parlé des activités bancaires parallèles. Y a-t-il autre chose, selon les témoins, que nous devrions examiner?

**Mr. Hannah:** If I can add one, it relates to cyber but not in the way we just described it.

One of the issues we have been conscious of in the industry and have talked about at some length is the need to ensure that there are cyber standards over critical systems outside of the banking industry. Banks are not islands; we are interconnected in this world and we rely on telecommunications firms and power companies and so forth, all of which have their own technological systems.

We think there is value and utility in creating a set of standards that all of the vital cyber systems should be meeting and reporting on, because everybody is interconnected and there is a mutual reliance in there.

**The Chair:** That's a very good point. We have heard this from others and perhaps it will be reflected on Monday.

Is there anything else? That's the universe, as far as you are concerned?

**Mr. Hannah:** Today.

**Senator C. Deacon:** I wanted to keep on the track of new technology, new factors coming into the market and the notion of disruption.

There are a lot of high-value products that our banks sell, of which a disruptor in the marketplace could increase the value received by highly profitable, standard long-term products in our banks that the banks have had in place for a long time. New players in the market could come in and start to disrupt that dominance of our major banks and take away some high-margin product lines.

We have seen early indications of this in fintech companies and in the U.K. the growth of money into fintech investments has been accelerating at an incredible rate, which means your competitors are getting stronger and faster in bringing new products to market.

That is a threat, but there is also a great opportunity, so I want to hear more about how you are engaging with that risk. If you are not disrupting, you are being disrupted. That's the world we now live in and it's not comfortable for institutions that are stable in how they run things, as are our great Canadian banks who have done so well over time.

**M. Hannah :** J'aimerais ajouter un élément; il concerne la sécurité, mais pas de la façon dont nous venons tout juste de la décrire.

Un des problèmes dont nous avons pris conscience dans l'industrie et dont nous avons beaucoup parlé, c'est la nécessité de s'assurer d'avoir des normes en matière de cybersécurité qui régissent les systèmes essentiels en marge de l'industrie bancaire. Les banques ne sont pas isolées; nous sommes interreliés dans ce monde et nous dépendons d'entreprises de télécommunications et de compagnies d'électricité, ainsi de suite, qui possèdent toutes leurs propres systèmes technologiques.

Nous pensons qu'il serait bon et utile de créer un ensemble de normes qui devrait être respecté par tous les systèmes de cybersécurité essentiels et faire l'objet de rapports parce que tout le monde est interrelié et qu'il faut s'entraider.

**Le président :** C'est un très bon point. Nous avons entendu cela de la part d'autres témoins, et peut-être que ce sera repris lundi.

Y a-t-il autre chose? C'est l'état de la situation, en ce qui vous concerne?

**M. Hannah :** Aujourd'hui.

**Le sénateur C. Deacon :** Je voulais demeurer sur la voie des nouvelles technologies, des nouveaux facteurs qui influent sur le marché et de la notion de perturbation.

Nos banques vendent de nombreux produits de grande valeur, et un élément perturbateur dans le marché pourrait faire augmenter la valeur des produits courants et très rentables offerts à long terme depuis longtemps mis en place par nos banques. De nouveaux acteurs dans le marché pourraient perturber la domination de nos principales banques et s'emparer de certaines lignes de produits à marge élevée.

Nous avons vu des signes précoces de cela dans des entreprises de technologie financière, et, au Royaume-Uni, l'augmentation des investissements dans ces entreprises accélère à une vitesse incroyable, ce qui signifie que les concurrents deviennent plus forts et plus rapides à offrir de nouveaux produits sur le marché.

C'est une menace, mais c'est également une excellente occasion, alors j'aimerais en savoir plus sur la façon dont vous composez avec ce risque. Si vous n'engendrez pas les perturbations, vous les subissez. C'est le monde dans lequel nous vivons maintenant, mais ce n'est pas un monde dans lequel sont à l'aise les institutions qui gèrent leurs activités de manière stable, comme c'est le cas de nos grandes banques canadiennes, qui s'en sont très bien tirées au fil du temps.

I want to hear about how you are managing that. I view it as a significant risk because of the amount of money being invested and how I have seen other industries completely disrupted. Publishing is a great one to go to. It has been completely transformed in a decade and we don't want that sort of thing to happen to our Canadian banks.

I want to understand how you are approaching the risks associated with fintechs, in particular, but how you are looking at some of these new technologies and how they might affect your highest-margin product lines.

**Mr. Drysdale:** Your point on risk is an important one. We have talked about capital buffers and liquidity buffers, but a healthy bank's earning stream is a significant source of buffer to systemic risks. When we do our stress-testing, a big part of our financial resiliency is from that earning stream.

So, I would agree with you that the disruption is a tremendous source of risk. I would also agree it's a tremendous opportunity. We look at the types of interactions and services that we might be able to deliver to clients through the use of some of this new technology. We see tremendous opportunity there as well.

We are very active in the fintech community. We have innovations labs set up. We invest in many fintechs. We see the risk of disruption, but we also see the opportunities, as you pointed out, of transforming and improving banking and payment services for Canadian customers.

**Mr. Andrews:** A trend we have seen is that it used to be adversarial, as you were talking about. But the trend we've seen over time is that it's become more of a partnership. The banks see the value in fintechs and the fintechs see the value in banks. They realize that the partnership approach might be a better way.

I think there is more of that type of discussion now happening versus the "they win or we win" sort of thing.

**Senator C. Deacon:** I'm thrilled to hear that. I'd love to get some of the stories and examples through the clerk — some anchor points we could point to — of evidence of that change in culture, because I think that's crucial to where we're going.

J'aimerais savoir comment vous gérez la situation. Je considère cela comme un risque important compte tenu des montants d'argent investis et étant donné que j'ai vu d'autres industries être complètement perturbées. L'édition en est un excellent exemple. Elle a été complètement transformée en une décennie, et nous ne voulons pas que ce genre de chose arrive à nos banques canadiennes.

Je veux comprendre la façon dont vous abordez les risques liés aux entreprises de technologie financière, en particulier, mais aussi comment vous envisagez certaines de ces nouvelles technologies et comment elles peuvent toucher vos lignes de produits à marge élevée.

**M. Drysdale :** Ce que vous avez dit sur le risque est important. Nous avons parlé de réserves de capitaux et de réserves de liquidité, mais un flux de bénéfices sain d'une banque est une source importante de réserves pour se protéger contre les risques systémiques. Lorsque nous effectuons nos tests de tension, une grande partie de notre résilience financière découle de ce flux de bénéfices.

Alors, je serais d'accord avec vous pour dire que la perturbation est une immense source de risques. Je conviendrais également que c'est une excellente occasion. Nous regardons les types d'interactions et de services que nous pourrions offrir à nos clients grâce à l'utilisation de certaines de ces nouvelles technologies. Nous croyons également que c'est une chance énorme qui s'offre à nous.

Nous sommes très actifs dans la communauté des technologies financières. Nous avons installé des laboratoires d'innovation. Nous investissons dans nombre de ces technologies. Nous percevons le risque de perturbation, mais nous voyons également les occasions, comme vous l'avez souligné, de transformer et d'améliorer les services bancaires et les services de paiement pour les clients canadiens.

**M. Andrews :** Selon une tendance que nous avons observée, il s'agissait d'intérêts antagonistes, comme ce dont vous parliez. La tendance que nous avons constatée au fil du temps, c'est que la relation s'est transformée davantage en partenariat. Les banques voient la valeur des entreprises de technologie financière, et ces entreprises voient la valeur des banques. Elles ont compris qu'une approche axée sur le partenariat pourrait être la meilleure solution.

Je crois qu'on tient davantage ce type de discussion à l'heure actuelle et qu'on s'éloigne de l'idée « elles gagnent ou nous gagnons ».

**Le sénateur C. Deacon :** Je me réjouis d'entendre cela. Peut-être que notre greffière pourrait recueillir des histoires et des exemples — des points d'ancrage que nous pourrions souligner — de ce genre de changement de culture parce que je crois que c'est essentiel pour atteindre les objectifs.

I have a supplementary question in relation to open banking. I think that's an issue we are going to be looking at here.

**The Chair:** Yes.

**Senator C. Deacon:** It's a question about just how important it is to the growth of the fintech industry and growth of opportunity for consumers. Where do you stand on that question, and what efforts are you putting in regarding that question?

**Mr. Hannah:** It's an international trend. The Department of Finance has signalled they'll be doing a consultation on the topic. We look forward to being part of that. It has a lot of potential. It has some challenges. From our point of view, it's something that needs to be approached with an appropriate risk management lens to look at the opportunities and risks to see what we can learn from other markets as we go along.

We have to take a stepwise approach, make sure we are doing this in a way that is safe, well structured and meets the needs of Canadians without exposing them to undue risk. It's an evolution.

**The Chair:** You will undoubtedly be back when we kick off our study on open banking. Senator Deacon, I think we should wait on that, and then we can have you all back with lots of notice that we will want to know your point of view on open banking, if that's satisfactory to you.

**Senator C. Deacon:** I will ask a new one unrelated to open banking. In these new areas — blockchain is an example, as is the one we just spoke about — there is an opportunity for us in Canada to take a lead in regulation in areas where geography is so crucial to regulation. That makes it very tough to operate internationally. But the tremendous opportunity we have before us is that we have proven to the world that we really run our financial institutions really well. You have demonstrated why that's the case in this meeting, but the opportunity we have — just recent GDPR privacy regulations in Europe have moved up the standards that every company is working under, even though those are just regulations in Europe. Everybody has moved up to those global standards.

I'd like you to look at the opportunity for Canada to take a leadership role specifically in blockchain technology. We have a coalition already wanting to work on that, to keep the bad actors out and to protect consumers — all the things the Canadian

J'ai une question supplémentaire concernant l'ouverture des plateformes bancaires. Je crois que c'est une question que nous allons examiner ici.

**Le président :** Oui.

**Le sénateur C. Deacon :** Ma question concerne l'importance de l'ouverture des plateformes bancaires dans la croissance de l'industrie des technologies financières et l'augmentation des possibilités pour les consommateurs. Quelle est votre position sur cet enjeu, et quels sont les efforts que vous déployez à ce sujet?

**M. Hannah :** C'est une tendance internationale. Le ministère des Finances a indiqué qu'il allait tenir des consultations là-dessus. Nous avons hâte d'y participer. L'ouverture des plateformes bancaires offre beaucoup de possibilités et pose certains défis. De notre point de vue, nous devons aborder la question avec une approche de gestion des risques appropriée pour examiner les débouchés et les risques afin de voir ce que nous pouvons apprendre d'autres marchés à mesure que nous progressons.

Nous devons adopter une approche progressive et nous assurer de faire cela d'une manière sécuritaire et bien structurée, qui répond aux besoins des Canadiens sans les exposer à un risque injustifié. C'est une évolution.

**Le président :** Vous serez sans doute de retour ici lorsque nous allons commencer notre étude sur l'ouverture des plateformes bancaires. Sénateur Deacon, je crois que nous devrions attendre pour parler de cela, et nous pouvons vous réinviter tous en vous mentionnant bien à l'avance que nous voudrions obtenir votre point de vue sur cette question, si cela vous satisfait.

**Le sénateur C. Deacon :** Je vais poser une nouvelle question qui ne concerne pas l'ouverture des plateformes bancaires. Dans ces nouveaux secteurs — la chaîne de blocs est un exemple, tout comme ce dont nous venons tout juste de parler —, il y a une possibilité pour nous au Canada de jouer un rôle de chef de file au chapitre de la réglementation dans des régions où la géographie est essentielle à cet égard. Cela complique beaucoup l'application à l'échelle internationale. L'occasion formidable qui se présente à nous tient au fait que nous avons prouvé au monde que nous dirigeons très bien nos institutions financières. Vous avez démontré pourquoi c'est le cas au cours de cette séance, mais la possibilité qui s'offre à nous... Le récent Règlement général sur la protection des données en Europe a renforcé les normes que doit respecter chaque entreprise, même s'il s'applique seulement en Europe. Tout le monde respecte désormais ces normes.

J'aimerais que vous examiniez la possibilité pour le Canada de jouer un rôle de chef de file, particulièrement pour ce qui est de la technologie des chaînes de blocs. Nous avons une coalition qui est déjà disposée à travailler sur ce dossier en vue d'éliminer les

banks want. There is an opportunity to always lead with our major corporations and younger, more nimble organizations to work together with government to make sure that with the regulations we are not falling behind; we are leading the way.

I really respect the approach you are suggesting, Mr. Hannah, but we have to be a bit bolder and not wait and see, not follow. If we follow, we are going to lose the business opportunities for our innovative industries that are so important to the future of our economy.

**Senator Duffy:** Just picking up on what Senator Deacon just said, and for our audience at home, it's very easy and popular sometimes to pick on the banks. But when you actually look at what happened a decade ago and how we come through compared to our neighbour to the south and other countries around the world, we were very well served by a combination of the integrity of our banks and the foresight of those who were banking regulators going back 50, 60 and 100 years. It worked very well for Canada.

With the technology you have to offer, no other country that I know of in the world operates coast to coast over such a big geographic area, does it profitably and was so early in getting automated electronic banking into every corner of the country. You can go to a bank machine thousands of miles from the bank's head office and get instant access to your account. Now, of course, it's online through the web, but this started long before the web was even a big deal.

Congratulations on what you have done. I encourage you to take Senator Deacon's invitation to now help us take this solid background and move it the next step looking forward as we go into the future.

**Mr. Hannah:** Thank you, senator. We really appreciate that.

**The Chair:** As I promised you, we'd have a lively discussion, and I think we had. We have taken a great deal from this today. This has been very helpful to us, because we are just getting under way. We are indebted to you. Thank you very much, and I hope we have the opportunity of seeing you back at some other point.

(The committee adjourned.)

mauvais joueurs et de protéger les consommateurs — précisément ce que veulent les banques canadiennes. C'est une occasion d'encourager les grandes entreprises et les organisations plus jeunes et plus souples à travailler ensemble avec le gouvernement afin de veiller à ce que les règlements ne fassent pas en sorte que nous accusions un retard, mais plutôt que nous soyons un chef de file.

Je respecte beaucoup l'approche que vous proposez, monsieur Hannah, mais nous devons être un peu plus audacieux, et non pas nous contenter d'attendre et de suivre l'exemple des autres. Si nous restons à la traîne, nous allons perdre des débouchés pour nos industries novatrices qui sont tellement importantes pour l'avenir de notre économie.

**Le sénateur Duffy :** Pour reprendre ce que disait à l'instant le sénateur Deacon, et pour nos téléspectateurs, il est très facile de s'en prendre aux banques. Toutefois, lorsqu'on regarde ce qui s'est passé il y a une décennie et la façon dont nous nous en sommes sortis en comparaison de nos voisins du Sud et d'autres pays dans le monde, nous avons été très bien servis par la combinaison de l'intégrité de nos banques et de la prévoyance des organismes de réglementation bancaire depuis 50, 60 et 100 ans. Cela a très bien fonctionné pour le Canada.

Quant à la technologie que vous offrez, aucun autre pays dans le monde, à ma connaissance, ne fonctionne d'un océan à l'autre dans une région géographique aussi vaste, ne le fait de manière rentable et n'a su offrir très rapidement des services bancaires électroniques automatisés dans toutes les régions du pays. Vous pouvez utiliser un guichet automatique qui se trouve à des milliers de kilomètres du siège social d'une banque et avoir accès immédiatement à votre compte. Maintenant, bien sûr, les services sont offerts en ligne, mais cela a commencé bien avant l'utilisation généralisée du Web.

Je vous félicite de ce que vous avez fait. Je vous encourage à accepter l'invitation du sénateur Deacon de nous aider à utiliser ces réalisations remarquables, à les faire progresser en vue de l'avenir.

**M. Hannah :** Merci, monsieur le sénateur. Nous apprécions vraiment cela.

**Le président :** Je vous ai promis que nous allions tenir des discussions animées, et je crois que c'est ce que nous avons fait. Nous avons beaucoup appris aujourd'hui. Cela nous a été très utile parce que nous venons tout juste de commencer nos travaux. Nous vous sommes très reconnaissants. Je vous remercie beaucoup et j'espère que nous aurons l'occasion de vous revoir.

(La séance est levée.)

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, October 25, 2018

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m. to examine and report on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally.

**Senator Douglas Black** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning and welcome, colleagues, and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce either here in the room or listening via the web.

My name is Doug Black. I chair this committee. I'm a senator from Alberta. I ask that colleagues introduce themselves to you.

**Senator Wallin:** Pamela Wallin, Saskatchewan.

**Senator C. Deacon:** Colin Deacon, Nova Scotia.

**Senator Campbell:** Larry Campbell from British Columbia, and I'm subbing for Senator Ringuette.

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

**Senator Wetston:** Howard Wetston, Ontario.

**Senator Tkachuk:** David Tkachuk, Saskatchewan.

**The Chair:** I know a number of you have appeared us before. You're well aware that our clerk and our analysts do very good work for this committee.

On October 17, 2017, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce was authorized to conduct a study on issues pertaining to the management of systemic risk in the financial system, domestically and internationally. Given that it has been 10 years since the global financial crisis, the committee is interested in learning about the measures that have been implemented since that time to manage systemic risk in the financial sector and the efficiency of these measures. We are also interested, of course, in other systemic risks that you may identify and may want to draw to our attention.

Today is our second meeting on this subject. It gives me great pleasure to welcome the following witnesses: From the Bank of Canada, Ron Morrow, Managing Director, Financial Stability Department; from the Department of Finance Canada, Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch; from the Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada, Jeremy Rudin, Superintendent; from Canada

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 25 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, afin d'étudier, pour en faire rapport, les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde.

**Le sénateur Douglas Black** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour et bienvenue, chers collègues et membres du grand public qui suivez les délibérations du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce dans la pièce avec nous ou sur le Web.

Je m'appelle Doug Black. Je préside ce comité et je suis un sénateur de l'Alberta. Je demanderais à mes collègues de bien vouloir se présenter.

**La sénatrice Wallin :** Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

**Le sénateur C. Deacon :** Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Campbell :** Larry Campbell, de la Colombie-Britannique. Je remplace la sénatrice Ringuette.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**Le sénateur Wetston :** Howard Wetston, de l'Ontario.

**Le sénateur Tkachuk :** David Tkachuk, de la Saskatchewan.

**Le président :** Je sais qu'un certain nombre d'entre vous ont déjà témoigné devant nous. Vous savez tous que notre greffière et nos analystes font un très bon travail pour notre comité.

Le 17 octobre 2017, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a été autorisé à mener une étude sur les questions relatives à la gestion du risque systémique dans le système financier, au pays et dans le monde. Étant donné que la crise financière mondiale remonte à 10 ans, le comité est intéressé à connaître les mesures qui ont été mises en place depuis ce temps pour gérer le risque systémique dans le secteur financier et leur efficacité. Nous sommes aussi intéressés, bien sûr, à connaître d'autres risques systémiques que vous pourriez cerner et sur lesquels vous aimeriez attirer notre attention.

Aujourd'hui, nous tenons notre deuxième réunion à ce sujet. Je suis très heureux d'accueillir les témoins suivants : de la Banque du Canada, Ron Morrow, directeur général, Département de la stabilité financière; du ministère des Finances, Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier; du Bureau du surintendant des institutions financières, Jeremy Rudin, surintendant; de la Société canadienne

Mortgage and Housing Corporation, Steven Mennill, Chief Risk Officer; and from Canada Deposit Insurance Corporation, Dean Cosman, President and Chief Executive Officer.

We have a tremendous panel. We have much ground to cover so we will get under way. I have a speaking list that I understand you have all agreed to. We start please with the Department of Finance Canada.

**Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada:** I'm Leah Anderson. I'm the Assistant Deputy Minister of the Financial Sector Policy Branch at the Department of Finance. I very much appreciate the opportunity to speak with the committee today on the management of systemic risk in the financial system, both internationally and domestically.

To begin, what is systemic risk? Systemic risk is a disruption of the provision of financial services, like deposit taking, the provision of credit or the extension of payment transactions caused by an impairment of all or parts the financial system and has the potential to have serious negative consequences for the economy.

The global financial crisis revealed that the international financial system was vulnerable to systemic risks. It began in 2007, with a crisis in the sub-prime mortgage market in the United States. It became clear the world's largest banks were interconnected and exposed to increasingly complex and opaque markets and had engaged in excessive risk taking.

The crisis accelerated with the collapse of the investment bank Lehman Brothers in 2008. Internationally, jurisdictions took extraordinary measures to prevent a global collapse of the financial system, including bank bailouts in some jurisdictions.

The strength of Canada's approach to financial sector oversight allowed us to better weather the global financial crisis than others. Not a single bank in Canada failed during the crisis. There were no bank bailouts. Canada consistently ranks among the soundest financial systems internationally.

[Translation]

The crisis highlighted the need for international regulatory action and coordination due to the complexity and global integration of the financial system. It also identified areas where Canadian authorities could further strengthen our sound framework.

d'hypothèques et de logement, Steven Mennill, chef de la gestion des risques; et, enfin, de la Société d'assurance-dépôts du Canada, Dean Cosman, président et chef de la direction.

Nous avons un groupe d'invités extraordinaires. Nous avons beaucoup de sujets à couvrir, alors nous allons commencer. J'ai une liste d'intervenants avec laquelle je crois comprendre que vous êtes tous d'accord. Nous allons commencer par la représentante du ministère des Finances.

**Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada :** Je m'appelle Leah Anderson et je suis la sous-ministre adjointe à la Direction de la politique du secteur financier au ministère des Finances. Je suis heureuse de pouvoir prendre la parole aujourd'hui, devant le comité, sur la gestion du risque systémique dans le système financier, tant au niveau international que national.

Pour commencer, une question : qu'est-ce que le risque systémique? Par risque systémique, on entend un risque de perturbation dans la prestation de services financiers, comme l'acceptation des dépôts, l'octroi du crédit ou l'exécution d'opérations de paiement, qui est causé par une déficience du système financier, en tout ou en partie, et qui est susceptible d'avoir de graves conséquences sur l'économie.

La crise financière mondiale a révélé la vulnérabilité du système financier international aux risques systémiques. Cela a commencé en 2007, par une crise du marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Il est devenu évident que les plus grandes banques au monde étaient interconnectées et exposées à des marchés de plus en plus complexes et opaques, et qu'elles étaient engagées dans des prises de risques excessives.

L'effondrement de la maison de courtage Lehman Brothers, en 2008, a accéléré la crise. À l'échelle internationale, les gouvernements ont pris des mesures extraordinaires pour éviter un effondrement du système financier mondial, y compris le sauvetage des banques dans certains pays.

La force de l'approche canadienne en ce qui a trait à la surveillance du secteur financier nous a permis de mieux nous adapter à la crise financière mondiale. Au Canada, pas une seule banque n'a fait faillite durant la crise, et aucun sauvetage n'a dû être effectué. Le système financier du Canada figure constamment parmi les plus solides de la planète.

[Français]

La crise a mis en lumière la nécessité d'une coordination et de mesures internationales en raison de la complexité et de l'intégration mondiale du système financier. Elle a également mis en évidence des domaines où les autorités canadiennes pourraient renforcer davantage notre cadre solide.

[English]

Complacency is not an option, given the rapid evolution and complexity of the financial sector.

The G20 created the Financial Stability Board, otherwise known as the FSB, post-crisis to coordinate the development and to monitor the implementation of a comprehensive program of financial reforms to increase the resilience of the financial system.

The reform agenda has four core areas. I will speak briefly about each in turn, with examples of some important related responsive actions undertaken by Canada. My colleagues joining me today from the financial sector agencies may expand on some of these actions in their remarks and in response to questions later from this committee.

First, building resilient financial institutions. This first pillar seeks to make banks and other financial institutions more resilient to financial or operational shocks, including applying higher and better-targeted capital and liquidity requirements through the Basel III standards. Canada is compliant in its implementation of these standards and is recognized as putting in place more rigorous requirements than the international baseline.

Second, ending “too big to fail.” This pillar seeks to end reliance on taxpayer support and facilitate *ex ante* planning to keep the critical services that systemically important financial institutions provide to the financial system operating during a crisis. Reforms include identifying systemically important financial institutions, applying additional supervisory and capital requirements, and implementing cross-border recovery and resolution plans so even the failure of the largest financial institutions can be managed in an orderly manner while ensuring the continuity of critical services.

In this domain, Canada has implemented a number of related measures. For example, Canada’s largest banks, which have been designated as domestically systemically important, must have resolution plans. In addition, a “bail-in” regime has been implemented as an important new tool for resolving these banks. In contrast to a bailout, a bail-in is intended to resolve a failing bank by making its creditors and shareholders, not taxpayers, bear the cost of recapitalizing the bank through the conversion of some of the bank’s debt into common shares.

[Traduction]

Il n’est pas question de faire preuve de complaisance, étant donné l’évolution rapide et la complexité du secteur financier.

Après la crise, le G20 a créé le Conseil de stabilité financière, le CSF, pour coordonner l’élaboration d’un programme de réformes financières complet et en surveiller la mise en œuvre, dans le but de renforcer la résilience du système financier mondial.

Le programme de réforme comporte quatre principaux domaines. Je parlerai brièvement de chacun d’eux à tour de rôle, en donnant des exemples de quelques mesures d’intervention connexes importantes prises par le Canada. Il se peut que les collègues d’organismes du secteur financier qui se sont joints à moi aujourd’hui en disent un peu plus sur certaines de ces mesures dans leurs remarques et dans leurs réponses aux questions du comité.

Premièrement, mettre sur pied des institutions financières résilientes. Ce premier pilier est destiné à rendre les banques et d’autres institutions financières plus résilientes aux chocs financiers ou opérationnels. Cela comprend l’application d’exigences plus élevées et mieux ciblées en matière de capitaux propres et de liquidité, par l’intermédiaire des normes de Bâle III. Le Canada se conforme à la mise en œuvre de ces normes et est reconnu comme un pays qui met en place des exigences plus rigoureuses que les critères de référence internationaux.

Deuxièmement, mettre fin à « trop grandes pour faire faillite ». Ce pilier cherche à mettre fin à la dépendance au soutien des contribuables et à faciliter la planification en amont en vue de faire en sorte que les services essentiels assurés par des institutions financières qui revêtent une importance systémique puissent continuer à faire fonctionner le système financier pendant une crise. Les réformes comprennent la définition d’institutions financières qui revêtent une importance systémique, l’application d’exigences supplémentaires en matière de surveillance et de capitaux propres et la mise en œuvre de plans de rétablissement et de résolution transfrontaliers, de façon à ce que même l’effondrement des plus grandes institutions financières puisse être géré de manière ordonnée, tout en assurant la continuité des services financiers essentiels.

Le Canada a mis en œuvre un certain nombre de mesures connexes. À titre d’exemple, les plus grandes banques du Canada, qui ont été désignées comme revêtant une importance systémique à l’échelle nationale, doivent avoir un plan de résolution. En outre, un régime de recapitalisation interne a été mis en œuvre comme nouvel outil d’importance pour la résolution de ces banques. Contrairement au sauvetage, une « recapitalisation interne » vise à assurer la résolution des défaillances bancaires en faisant supporter le coût de la



The third pillar is making derivatives markets safer. The crisis demonstrated the potential for contagion arising from the interconnectedness of market participants and the limited transparency surrounding counterparty relationships. In response, global over-the-counter OTC derivatives reforms were developed to reduce counterparty risk and thereby the risk of contagion and increased transparency, making the derivatives market more resilient.

Implementing the OTC derivatives reforms in Canada involves co-operation between the federal and provincial authorities. Canadian banks are expected to centrally clear standardized OTC derivatives trades and are subject to higher capital and minimum margin requirements for all non-centrally cleared derivatives and are required to report transactions to a trade repository.

The fourth pillar is enhancing resilience of non-bank financial intermediation. Regulatory reforms under this pillar, which are largely led by our provincial partners, aim to strengthen the oversight of non-bank financial intermediation through the development of monitoring mechanisms to identify and address any emerging risks. By making the financial system more resilient and thereby reducing the likelihood and severity of future crises, the reforms I described aim to reduce the public costs and losses in employment associated with such crises.

[*Translation*]

Global coordination and cooperation has been very effective. Global implementation of the reforms is well under way.

[*English*]

Global implementation of the reforms is well under way. The FSB continues to support the full, timely and consistent implementation of these reforms across jurisdictions.

[*Translation*]

Canada also has very effective domestic coordination mechanisms for monitoring and managing systemic risks.

recapitalisation à ses créanciers et à ses actionnaires, pas aux contribuables, par la conversion d'une partie des dettes de la banque en actions ordinaires.

Le troisième pilier consiste à rendre les marchés des produits dérivés plus sécuritaires. La crise a démontré la possibilité de propagation découlant de l'interconnectivité des participants aux marchés et de la transparence limitée entourant les relations de contrepartie. En réponse, des réformes mondiales des produits dérivés de gré à gré ont été élaborées afin de réduire le risque de crédit de la contrepartie et, par conséquent, le risque de propagation, et d'augmenter la transparence, ce qui rend le marché des produits dérivés plus résilient.

La mise en œuvre de réformes des produits dérivés de gré à gré au Canada suppose une coopération entre les autorités fédérales et provinciales. On s'attend à ce que les banques canadiennes compensent les opérations normalisées sur les produits dérivés de gré à gré de façon centralisée. Elles font aussi l'objet d'exigences de fonds propres plus élevés et de marges minimales pour tous les produits dérivés qui ne font pas l'objet d'une compensation centrale et doivent rapporter leurs opérations dans un répertoire.

Le quatrième pilier consiste à accroître la résilience de l'intermédiation financière non bancaire. Les réformes réglementaires de ce pilier, qui sont en grande partie menées par nos partenaires provinciaux, visent à renforcer la surveillance de l'intermédiation financière non bancaire par l'intermédiaire de l'élaboration de mécanismes de surveillance permettant de repérer tout risque émergent et d'y répondre. En favorisant la résilience du système financier et, par conséquent, en réduisant la probabilité et la gravité de crises futures, les réformes que je viens tout juste de décrire visent à réduire les pertes et les coûts publics liés à de telles crises en ce qui touche la production et les emplois.

[*Français*]

À l'échelle mondiale, la coordination et la coopération se sont avérées très efficaces, et la mise en œuvre des réformes est bien en marche.

[*Traduction*]

À l'échelle mondiale, la coordination et la coopération se sont avérées très efficaces et la mise en œuvre des réformes est bien en marche. Le CSF continue à soutenir la mise en œuvre complète, opportune et cohérente de ces réformes d'un pays à l'autre.

[*Français*]

Le Canada a également des mécanismes de coordination nationaux très efficaces pour la surveillance et la gestion des risques systémiques.

[English]

The Minister of Finance is ultimately responsible for financial stability and is well supported by the federal agencies represented at this table, which has clear and distinct mandates that contribute to financial stability.

We work closely together. We have what is called the Senior Advisory Committee, which promotes collaboration and information sharing among the agencies in order to provide policy advice to the Minister of Finance on vulnerabilities and risks related to the financial sector and financial stability.

This committee has, for example, guided our collective efforts to take gradual and coordinated steps to manage housing-related financial system vulnerabilities. There are also important coordination mechanisms with provincial authorities. For example, the Heads of Agencies Committee provides a forum for federal financial sector authorities and provincial securities regulators to exchange information and views on issues of mutual interest related to Canadian capital markets.

The Government of Canada also continues to work with participating provinces and territories to establish a Cooperative Capital Markets Regulatory System, which would better protect investors, foster efficiency and innovation, and strengthen Canada's capacity to identify and manage systemic risk in capital markets on a national basis.

[Translation]

In conclusion, post-crisis reforms have contributed to a stronger global financial system.

[English]

In Canada, the implementation of the post-crisis reforms has further strengthened Canada's regulatory system.

I would like to thank the committee for its attention to the important issue of financial sector resilience. That concludes my remarks.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Anderson.

May we hear, please, from Mr. Morrow, from the Bank of Canada.

**Ron Morrow, Managing Director, Financial Stability Department, Bank of Canada:** Good morning, Mr. Chair and committee members. Thank you for the invitation to speak today

[Traduction]

Le ministre des Finances est responsable de la stabilité financière, et pour y parvenir, il est appuyé par les organismes fédéraux représentés à cette table dont les mandats sont clairs et distincts.

Nous travaillons en étroite collaboration. Nous avons ce qu'on appelle le Comité consultatif supérieur, qui fait la promotion de la collaboration et de l'échange de renseignements d'un organisme à l'autre dans le but de fournir des conseils d'orientation stratégique au ministre des Finances sur la vulnérabilité et les risques liés à la stabilité financière.

Ce comité a, par exemple, guidé nos efforts collectifs en vue de prendre des mesures progressives et coordonnées pour la gestion des vulnérabilités du système financier liées au logement. Il existe en outre des mécanismes de coordination importants avec les autorités provinciales. Par exemple, le Comité des dirigeants d'organismes de réglementation met à la disposition des autorités du secteur financier fédéral et des organismes de réglementation provinciaux en matière de valeurs mobilières un forum pour échanger des renseignements et des opinions sur des enjeux d'intérêt commun principalement liés au marché des capitaux canadiens.

Le gouvernement du Canada continue également à collaborer avec les provinces et les territoires participants à l'établissement d'un régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, qui permettrait de mieux protéger les investisseurs, de favoriser l'efficacité et l'innovation et de renforcer la capacité du Canada à définir et à gérer le risque systémique dans les marchés de capitaux à l'échelle nationale.

[Français]

En conclusion, les réformes d'après-crise ont contribué à renforcer le système financier mondial.

[Traduction]

Au Canada, la mise en œuvre des réformes d'après-crise a contribué à renforcer davantage le système de réglementation du pays.

J'aimerais remercier le comité de son attention à l'endroit de la question importante de la résilience du secteur financier. Voilà qui met fin à mes remarques.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Anderson.

Monsieur Morrow, nous aimerions entendre l'exposé de la Banque du Canada. Allez-y, s'il vous plaît.

**Ron Morrow, directeur général, Département de la stabilité financière, Banque du Canada :** Bonjour, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité. Je

on this important topic.

My remarks today will centre around two themes. The first is in the wake of the global financial crisis, much has been done to improve the resilience of the Canadian and global financial systems. My colleague Leah from the Department of Finance has already noted many initiatives that have been undertaken. As such, I will limit my remarks to actions taken by the Bank of Canada within the scope of our mandate and role.

My second theme is that although the resilience of the system has been strengthened, we cannot be complacent. To set the stage, let me start with a brief description of the role the Bank of Canada plays in the Canadian financial system.

Our mandate is to foster a stable and efficient system. We do this by providing central banking services, which include managing liquidity and “lender of last resort” facilities; overseeing key Canadian financial market infrastructures, or FMIs; conducting and publishing analysis and research; and helping to develop and implement financial sector policy in conjunction with other government agencies.

Over the past several years, the bank has updated the policies that support our financial market operations to reflect some of the lessons learned during the crisis. These updated policies have enhanced our ability to effectively undertake our routine, day-to-day market operations. More importantly, though, these policies guide the bank’s response to extraordinary or emergency liquidity needs. They set out a framework that describes the range of tools the bank could use to deal with severe, systemwide liquidity stress.

The bank has revised its Emergency Lending Assistance, or ELA, policy to clarify the role that ELA can play as a temporary source of liquidity to support the recovery or resolution of eligible financial institutions and FMIs. At the same time, the bank expanded the list of eligible collateral for ELA loans to include mortgages, significantly increasing the capacity of eligible institutions to borrow under ELA.

Finally, the bank provided greater clarity for the eligibility criteria and conditions under which FMIs and provincially regulated deposit-taking institutions can access ELA.

In addition to updating our market operations and liquidity framework, a number of initiatives have been undertaken to improve the risk management practices of FMIs and further strengthen the stability of our financial system. FMIs, such as

vous remercie de m’avoir invité à vous parler d’un important sujet.

Mes observations porteront principalement sur deux thèmes. Je parlerai d’abord des grands efforts déployés, dans la foulée de la crise financière mondiale, pour améliorer la résilience des systèmes financiers canadien et mondial. Ma collègue Leah, du ministère des Finances, a déjà mentionné maintes initiatives qui ont été entreprises. Je ne parlerai donc que des mesures prises par la Banque du Canada, dans les limites de son mandat et de son rôle.

J’évoquerai ensuite le fait que, même si la résilience du système financier a été renforcée, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Si vous le permettez, je commencerai par présenter brièvement le rôle de la Banque du Canada au sein du système financier canadien.

La Banque du Canada a pour mandat de favoriser la stabilité et l’efficacité du système financier. À cette fin, elle offre des services de banque centrale, dont diverses facilités de trésorerie et de prêt de dernier ressort, elle assure la surveillance des principales infrastructures de marchés financiers, ou IMF, canadiennes, elle effectue et publie des analyses et des recherches, et elle contribue à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques régissant le secteur financier, de concert avec d’autres organismes publics.

Au cours des dernières années, la banque a mis à jour les politiques à l’appui de ses opérations sur les marchés financiers pour tenir compte de certains enseignements tirés de la crise. Elle a ainsi pu améliorer l’efficacité de ses opérations courantes sur les marchés. Il est à noter, surtout, que ces politiques orientent les interventions de la banque dans les circonstances exceptionnelles ou urgentes où il est nécessaire d’injecter des liquidités. Elles établissent un cadre qui décrit l’éventail d’outils dont la banque pourrait se servir pour composer avec une grave crise de liquidité touchant l’ensemble du système financier.

La banque a aussi revu sa politique d’octroi d’une aide d’urgence afin de préciser le rôle que cette aide peut jouer en tant que ressource temporaire de liquidités pour soutenir le redressement ou la résolution des institutions financières et des IMF admissibles. Parallèlement, la banque a ajouté les créances hypothécaires à la liste des actifs acceptés en garantie d’une aide d’urgence, ce qui a accru considérablement la capacité des institutions admissibles d’obtenir un prêt au titre de l’aide d’urgence.

Enfin, la banque a précisé les critères d’admissibilité à l’aide d’urgence et les conditions d’octroi qui s’appliquent aux IMF et aux institutions de dépôt provinciales.

En plus de mettre à jour son cadre régissant les opérations sur les marchés et l’octroi de liquidités, la banque a entrepris des initiatives afin d’améliorer les pratiques de gestion des risques des IMF et de renforcer davantage la stabilité de notre système

Canada's wholesale payment system, the large-value transfer system, act as a hub for financial transactions and serve as the backbone of the financial system. FMIs facilitate the safe and efficient exchange of funds, securities and other financial products by connecting financial institutions and market participants with one another.

Today I will draw attention to two initiatives undertaken to improve the resilience of FMIs.

First, the bank has worked with other countries to develop a global set of principles to ensure the various risks faced by FMIs — including credit, liquidity and operational risk — are prudently managed. The bank has also incorporated these principles into its risk management standards for Canadian FMIs.

Second, the bank has worked with federal and provincial authorities to develop a resolution regime for FMIs. This regime addresses the extremely unlikely circumstance where an FMI experiences losses so severe it is unable to continue to provide its critical functions. The new regime will allow the bank and other authorities to allocate losses and restore the critical services provided by the FMI.

[*Translation*]

Now, let me turn to my second theme — the need to remain vigilant. Threats to the financial system are continuously evolving, and new threats can arise as technology and business practices change. As such, we need to be looking for potential new vulnerabilities, assessing the evolving resilience of the financial system and communicating this work through means such as the bank's *Financial System Review* (FSR).

In our June FSR, we noted that elevated household indebtedness and housing market imbalances remain key vulnerabilities. We also highlighted cyber vulnerabilities, which are garnering significant attention from both financial institutions and government agencies. By publishing our vulnerability assessment work in the FSR, we're able to draw attention to these important issues. More importantly, this work also helps us to engage with private and public-sector institutions and explore different policies and actions that can be taken to mitigate the vulnerabilities.

Thank you for your attention. I'd be happy to answer your questions.

financier. Les IMF — par exemple, le système de transfert de paiements de grande valeur, le système de paiements en gros utilisé au Canada — servent de plateforme centrale pour les transactions financières et forment l'ossature du système financier. Les IMF favorisent la sûreté et l'efficacité des échanges de fonds, de titres et d'autres produits financiers en assurant un lien entre les institutions financières et les participants au marché.

Aujourd'hui, je m'intéresserai à deux initiatives entreprises afin d'améliorer la résilience des IMF.

Premièrement, la banque a collaboré avec d'autres pays à l'élaboration d'un ensemble de principes applicables à l'échelle mondiale pour veiller à la gestion prudente des différents risques qui pèsent sur les IMF, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel. La banque a depuis incorporé ces principes à ses normes de gestion des risques pour les IMF canadiennes.

Deuxièmement, la banque a travaillé de concert avec des autorités fédérales et provinciales pour élaborer un régime de résolution des IMF. Ce régime prévoit les mesures à prendre dans l'éventualité extrêmement peu probable où une IMF subirait des pertes tellement graves qu'elle ne serait plus capable de continuer à exercer ses fonctions essentielles. Ce nouveau régime permettra à la banque et à d'autres autorités de répartir les pertes et de rétablir les services essentiels que fournit l'IMF.

[*Français*]

J'aimerais maintenant aborder mon deuxième thème, soit la nécessité de rester vigilant. Les menaces qui pèsent sur le système financier évoluent sans cesse et de nouvelles menaces peuvent apparaître lorsque la technologie et les pratiques commerciales changent. Nous devons donc chercher de nouvelles vulnérabilités potentielles, évaluer la résilience du système financier au fil du temps et communiquer le résultat de ces travaux, notamment au moyen de la *Revue du système financier* (RSF) de la banque.

Dans la RSF de juin, nous avons indiqué que le niveau élevé d'endettement des ménages et les déséquilibres sur le marché du logement demeurent des vulnérabilités importantes. C'est aussi le cas des cybervulnérabilités, qui retiennent beaucoup l'attention des institutions financières et des organismes publics. En diffusant nos analyses des vulnérabilités dans la RSF, nous pouvons attirer l'attention sur ces questions importantes. Surtout, ces travaux nous aident aussi à dialoguer avec les institutions privées et publiques, et à explorer différentes politiques et mesures pour atténuer ces vulnérabilités.

Je vous remercie de votre attention. Je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

[English]

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Morrow. I'm sure there will be questions.

Mr. Rudin, please, from OSFI.

**Jeremy Rudin, Superintendent, Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:** Thank you, Mr. Chair. It's currently my privilege to serve as the Superintendent of Financial Institutions. I will speak today from that perspective.

Our organization is charged with supporting the safety and soundness of banks and federally regulated insurance companies. We do that through the regulation and supervision of those institutions.

As you know, it is now 10 years since the failure of Lehman Brothers ushered in what has come to be called the global financial crisis. It is widely accepted Canada and the Canadian financial system performed very well during that period, particularly when compared to events in the United States and in many European countries.

This relatively strong performance raised an important question for the Canadian financial system broadly and for our organization in particular: Should we simply keep doing what we had been doing because it appeared to have worked well? Or should we make changes in light of the enormity of the global crisis? The correct answer, in my view, is both of these things.

Parliament created OSFI in 1987 with a view to creating a regulator and supervisor that would be proactive and that would, in the expression of the day, have the will to act. Over the 20 years that led up to the global financial crisis, OSFI indeed demonstrated that willingness. Part of Canada's relatively strong performance during the crisis was due to the fact that my predecessors at OSFI had put in place a regulatory and supervisory approach that continued to evolve and went beyond international norms when necessary.

[Translation]

Canada's relatively good performance during the crisis could have led to some complacency at OSFI. After all, the Canadian financial system had weathered a near-perfect storm. Fortunately, in my view, OSFI drew the opposite conclusion. Drawing the lessons from the experience in other countries, and at home, OSFI embarked on a wide-ranging strengthening of both regulation and supervision.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Morrow. Je suis certain qu'il y aura des questions.

Nous passons à M. Rudin, du Bureau du surintendant des institutions financières. Allez-y, s'il vous plaît.

**Jeremy Rudin, surintendant, Bureau du surintendant des institutions financières du Canada :** Merci, monsieur le président. J'ai le privilège d'occuper le poste de surintendant des institutions financières, et c'est à ce titre que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Notre organisme a pour mission de contribuer à la sûreté et à la solidité des banques et des sociétés d'assurances fédérales en réglementant et en surveillant leurs activités.

Comme vous le savez, 10 ans se sont écoulés depuis que la faillite de Lehman Brothers a pavé la voie à ce qui allait devenir la crise financière mondiale. On s'entend de toutes parts pour dire que le système financier canadien s'est comporté de façon admirable pendant cette crise, surtout à la lumière de ce qu'ont vécu les États-Unis et nombre de pays européens.

Dès lors, notre tenue a donné lieu à une question importante pour le système financier canadien en général, et pour le BSIF en particulier. Doit-on continuer de faire les choses comme avant, juste parce que cela semble avoir bien fonctionné jusqu'ici? Ou devrait-on apporter des changements pour prendre acte de l'ampleur de la crise mondiale? Selon moi, la réponse est affirmative dans les deux cas.

Le Parlement a constitué le BSIF en 1987 dans l'intention de créer une instance de réglementation et de surveillance proactive qui n'allait pas demeurer impassible. Dans les 20 ans qui ont précédé la crise financière mondiale, le BSIF a démontré à plusieurs reprises qu'il n'avait rien d'impassible. C'est notamment à mes prédécesseurs que le Canada doit la qualité de sa tenue durant la crise. Ce sont eux qui ont institué un mécanisme de réglementation et de surveillance qui a poursuivi son évolution et qui allait au-delà des normes internationales lorsque la situation l'exigeait.

[Français]

La façon dont le Canada a traversé la crise aurait pu inciter le BSIF à s'asseoir sur ses lauriers. Après tout, le système financier canadien avait survécu à une tempête quasi parfaite. Heureusement, du moins à mon avis, il n'en a rien fait. Il a plutôt relevé ce qui s'est produit ailleurs dans le monde et au Canada pour donner du poids à l'ensemble de ses mesures de réglementation et de surveillance.

[English]

In banking, the centrepiece of the changes that we made after the crisis were the regulations governing banks' capacity to absorb losses, which are known as capital requirements. This we did in concert with our international colleagues. We also implemented new regulations for banks' liquidity, which is the banks' ability to meet their financial obligations as they come due. This was also done in concert with our international colleagues. We developed new guidance on model risk in banking, which is the risk that can arise from the faulty design, development or use of a mathematical model, and more recently for residential mortgage underwriting.

In insurance we now have revised capital requirements specifically tailored to the three main types of insurance companies, life and health insurers, property and casualty insurers, and mortgage insurers. Covering both the banking and insurance industries, we have new guidelines on stress testing and also on operational risk, which is the risk of loss resulting from human errors, poor internal processes or from external disruptions.

Of course, there is a danger that all of this activity will lead to regulations that are too numerous, or that work at cross-purposes. For example, over the past few years, a number of people who have served on the boards of directors of the institutions we supervise have told us that our requirements for boards of directors were too detailed, too prescriptive and, frankly, too burdensome. We heard that feedback and it led us to review the requirements we placed on boards across all of our various guidelines and through our supervisory letters. We found a long and in some ways less-than-consistent list of tasks for boards to navigate. That is in the past. We have now revised our corporate governance guideline, consolidating all of our expectations for boards in one principles-based guideline that serves as a one-stop shop for boards.

[Translation]

Let's return to the question that arose after the crisis: Should we keep doing what we were doing or should we change? In fact, there was no conflict between these two options.

[Traduction]

Dans le secteur bancaire, c'est la réglementation de la capacité d'absorption des pertes, communément appelée normes de fonds propres, une initiative que nous avons menée de concert avec d'autres instances de réglementation internationales, qui constituait la pièce maîtresse. Nous avons aussi institué de nouveaux règlements en matière de liquidités bancaires portant sur la capacité des banques d'honorer leurs engagements financiers dans les délais prévus, également en collaboration avec d'autres instances de réglementation internationales. Et nous avons élaboré de nouvelles consignes sur les risques liés à la modélisation dans le secteur bancaire, c'est-à-dire les risques découlant de problèmes de conception ou d'utilisation de modèles mathématiques, et, plus récemment, sur les pratiques en matière de souscription des prêts hypothécaires résidentiels.

Dans le secteur de l'assurance, nous avons terminé la révision des normes en matière de capital conçues spécifiquement pour les trois grandes catégories de sociétés d'assurances : l'assurance de personnes, l'assurance multirisques et l'assurance prêts hypothécaires. À cela s'ajoutent de nouvelles lignes directrices conçues pour baliser les pratiques du secteur bancaire et de l'assurance en matière de simulation de crise et de gestion du risque opérationnel, c'est-à-dire le risque d'encourir des pertes découlant de l'erreur humaine, de processus internes déficients et de perturbations de sources externes.

Évidemment, il y a toujours le risque que toute cette activité donne lieu à un foisonnement ou même à un contre-emploi réglementaire. Par exemple, ces dernières années, nombre de membres de conseil d'administration d'institutions que nous surveillons nous ont dit que nos exigences étaient trop pointues, trop normatives et, franchement, qu'elles constituaient un fardeau. Leurs commentaires nous ont incités à faire l'inventaire de nos attentes à l'égard des conseils d'administration, attentes formulées dans une panoplie de lignes directrices et sous forme de lettres de surveillance. Au terme de cet exercice, nous avons devant nous une longue liste de consignes, souvent incohérentes, avec lesquelles les conseils d'administration devaient jongler. Cela est maintenant chose du passé. Nous avons révisé notre ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise, et toutes nos attentes à l'égard des conseils d'administration sont maintenant regroupées à la même enseigne, dans une seule et unique ligne directrice fondée sur des principes, qui fait office de service à guichet unique pour les conseils d'administration.

[Français]

Je reviens à la question qui s'est posée après la crise : est-ce que nous devrions continuer comme avant ou changer notre façon de faire? En fait, l'un n'empêchait pas l'autre.

[English]

What we were doing before the crisis was working hard to keep our regulation and supervision up to date based on our own experience and experience in other countries. That is what we continued to do in the wake of the crisis.

[Translation]

And that is what we will continue in the future. Thank you.

[English]

**The Chair:** Thank you very much.

We will now hear from the Canada Deposit Insurance Corporation, Dean Cosman.

**Dean Cosman, President and Chief Executive Officer, Canada Deposit Insurance Corporation:** Thank you, Mr. Chair.

[Translation]

Thank you for the opportunity to address you.

[English]

By way of background, CDIC is Canada's deposit insurer and resolution authority. We protect Canadians' savings at banks, federal credit unions as well as federal trust and loan companies. As resolution authority it is our role to resolve these financial institutions should they fail. In fact, since 1967 we have handled 43 failures affecting some 2 million Canadians and approximately \$26 billion in deposits. I am happy to note no depositor insured by CDIC has lost a single dollar. CDIC also plays an important role in promoting and contributing to the stability of the financial system in Canada. In doing so, we work closely with the organizations represented by my colleagues with me today. We work together to strengthen financial stability in Canada.

Following the financial crisis, the Financial Stability Board developed a set of key attributes that countries should have in place to resolve large complex banks. These were endorsed by Canada along with other G20 countries. The objective of these attributes is to end "too big to fail" by making it possible for authorities to resolve large, complex banks in a manner that maintains the flow of critical financial resources, protects the economy and minimizes the exposure to taxpayers. Through the work with our safety net partners as well as domestic and international stakeholders I am pleased to report CDIC substantially meets all of the key attributes.

[Traduction]

Avant la crise, le BSIF travaillait fort pour faire en sorte que ses activités de réglementation et de surveillance continuent d'évoluer en fonction de l'expérience canadienne et de ce qu'il observait à l'étranger. C'est ce que nous avons continué de faire après la crise.

[Français]

C'est ce que nous continuerons de faire à l'avenir. Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Dean Cosman, de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

**Dean Cosman, président et chef de la direction, Société d'assurance-dépôts du Canada :** Merci, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous.

[Traduction]

Avant de commencer, permettez-moi de vous donner un peu de contexte. La SADC est l'assureur-dépôts et l'autorité de règlement de faillite à l'échelle fédérale. Nous protégeons les épargnes que les Canadiens confient à leur banque, leur coopérative de crédit fédéral ou leur société de prêt ou de fiducie. À titre d'autorité de règlement, nous intervenons en cas de faillite d'une de nos institutions financières membres. Depuis 1967, nous avons réglé la faillite de 43 institutions membres et protégé quelque 26 milliards de dollars en dépôts assurés, que détenaient près de deux millions de Canadiens. Personne n'a perdu un seul dollar de ses dépôts protégés par la SADC. La SADC joue également un rôle important dans la stabilité du système financier au Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes représentés par mes collègues ici présents pour renforcer la stabilité financière au Canada.

Dans la foulée de la crise financière, le Conseil de stabilité financière a défini les caractéristiques fondamentales autour desquelles devraient s'articuler les régimes d'assurance-dépôts, pour que les gouvernements puissent régler la faillite de banques de grande taille et de nature complexe. Ces caractéristiques ont été adoptées par le Canada et d'autres pays du G20. Elles apportent une solution au problème des banques trop grandes pour faire faillite, en permettant aux autorités de régler leur faillite tout en assurant la poursuite de leurs services essentiels, en protégeant l'économie et en évitant d'exposer les contribuables à des risques de perte. Grâce au travail accompli

Since the financial crisis, CDIC's objects have been amended to formally recognize our role as resolution authority for all of our member institutions including Canada's largest banks. CDIC's powers have been expanded, our capacity has grown and our capabilities have been augmented. As a result, we are better prepared to deal with the failure of any of our member institutions including Canada's domestic systemically important banks, or D-SIBs.

I'll briefly explain a couple of examples of how our capabilities have been augmented. First, on the heels of the crisis, in 2009, the bridge bank power was added to CDIC's resolution tool kit. It is meant to bridge the gap between when an institution fails and when a buyer or private sector solution can be found. CDIC can use this tool to transfer all or part of the failing bank's business to a bridge bank that is temporarily owned by CDIC. Since the crisis, we have also continued to grow our *ex ante* funding, and our borrowing capacity has been expanded. More recently, CDIC was granted the bail-in power to take control and recapitalize a large bank through a conversion of certain eligible liabilities into common equity. This ensures losses related to large bank failure are borne by the bank's shareholders and certain creditors and not depositors or taxpayers. CDIC requires each of Canada's six D-SIBs to prepare resolution plans. These plans set out in detail how they might be resolved. CDIC has been working closely and collaboratively with these banks over several years to ensure these plans are robust and credible. A bylaw formalizing this process and CDIC's expectations as to resolvability is also in progress and will be published soon.

The plans are important but they must be tested. We have developed a robust testing program to assess our own internal readiness. The program also includes testing exercises by the board of directors, other safety net partners, D-SIBs and other stakeholders. Canada's large banks are international. Co-operation and coordination with international regulators on cross-border issues has also been a key piece to our resolution work. To better position us, CDIC has signed co-operation agreements and MOUs with all key international jurisdictions.

To further our international co-operation, in concert with OSFI, we host annual crisis management groups. These bring together the D-SIBs, Canada's safety net agencies as well as

avec nos partenaires du filet de sécurité financier et des intervenants au pays et à l'étranger, la SADC respecte de façon tangible toutes ces caractéristiques.

Depuis la crise financière, le mandat de la SADC a été modifié pour y inclure le rôle d'autorité de règlement de toutes nos institutions membres, y compris les grandes banques du pays. Les pouvoirs de la SADC ont été élargis et notre capacité d'intervention s'est accrue. Nous sommes donc mieux préparés à régler, au besoin, la faillite d'une institution financière membre, notamment d'une banque d'importance systémique nationale, ou BISN.

Voyons quelques exemples de ce que j'entends par capacité accrue. Premièrement, au lendemain de la crise, en 2009, le pouvoir de mettre sur pied une institution-relais est venu s'ajouter à notre trousse de règlement de faillite. Comme son nom l'indique, une institution-relais permettrait de faire le pont entre le moment où la banque fait faillite et où un acheteur ou une solution émanant du secteur privé sont trouvés. La SADC pourrait transférer tout ou une partie des activités de la banque en faillite à l'institution-relais, dont elle serait la propriétaire à titre temporaire. Depuis la crise, notre financement *ex ante* et notre capacité d'emprunt ont continué de croître. De plus, la SADC s'est récemment vu attribuer un nouveau pouvoir : la recapitalisation interne. Ce pouvoir nous permet de recapitaliser une grande banque en convertissant certains éléments de passif admissibles de la banque en actions ordinaires. Ainsi, les pertes engendrées par la faillite d'une grande banque seraient assumées par les actionnaires de la banque et par certains créanciers, non par les déposants ou par les contribuables. La SADC attend des six grandes banques qu'elles disposent d'un plan de règlement qui étaye la façon dont serait réglée leur faillite. Elle travaille en étroite collaboration avec ces banques depuis plusieurs années pour que leur plan soit robuste et crédible. Un règlement administratif définira les attentes de la SADC en matière de règlement de faillite et encadrera le processus de planification. Il sera plus publié prochainement.

Un plan, c'est bien, mais encore faut-il le tester. Nous avons donc mis au point un programme solide nous permettant d'évaluer notre capacité interne. Il comprend notamment des simulations avec notre conseil d'administration, nos partenaires du filet de sécurité financier, les grandes banques et d'autres intervenants. Les activités des grandes banques canadiennes dépassent les frontières de notre pays. Il est donc essentiel, dans le cadre de nos activités de règlement de faillite, de coopérer et collaborer avec les organismes de réglementation d'autres pays pour résoudre toute question de nature transfrontière. Voilà pourquoi nous avons signé des ententes avec nos principaux partenaires dans plusieurs pays.

Par ailleurs, de concert avec le BSIF, nous réunissons chaque année des groupes de gestion de crise. Ces rencontres sont l'occasion pour les grandes banques, les organismes du filet de



regulators from key international jurisdictions to discuss recovery and resolution planning for Canada's D-SIBs.

We have learned financial stability is built on public confidence. Our research on depositor behaviour has shown if Canadians are not aware that deposit insurance exists and that their deposits are protected, in a crisis they are more likely to behave as if there is no deposit protection at all and precipitate a bank run. This is why we have a public awareness strategy to inform Canadians about CDIC deposit protection.

Let me conclude by saying that as a deposit insurer and resolution authority our role is to manage failures, not to prevent them, so that depositors are protected, critical financial services are not interrupted and the disruption to the broader economy is held to a minimum. In the 10 years since the crisis much has been done to better position us. However, we cannot lose focus. The financial sector landscape and Canadians' habits and expectations are in constant evolution. The next financial crisis may look very different from the last one. We must continue our efforts to strengthen our resolution framework and our preparedness to ensure we can adapt and be ready for any new risks and challenges. Regardless, at CDIC our commitment remains to safeguard the savings of Canadians. Thank you.

**The Chair:** Thanks very much, Mr. Cosman.

Our last witness is from Canada Mortgage and Housing Corporation, Steven Mennill, Chief Risk Officer.

**Steven Mennill, Chief Risk Officer, Canada Mortgage and Housing Corporation:** Thank you, Mr. Chair. It's a pleasure to be here on behalf of Canada Mortgage and Housing Corporation.

[*Translation*]

CMHC helps Canadians meet their housing needs. We understand that housing is about more than just shelter: it is the foundation for strong, inclusive communities and sustainable economic growth.

Our formal mandate to contribute to financial stability arose from the global financial crisis of 2008-09. But, in fact, CMHC's mortgage loan insurance and securitization activities have long been important features of Canada's housing finance system. These programs are operated on a commercial basis at no cost to the Canadian taxpayer, and make CMHC a systemically important financial institution in Canada.

sécurité et les organismes de réglementation de plusieurs pays d'échanger sur les plans de redressement et de règlement de faillite des grandes banques canadiennes.

La confiance du public est source de stabilité financière. De fait, nos recherches sur le comportement des déposants font ressortir que les Canadiens sont plus susceptibles de penser, advenant une crise, que leurs dépôts ne sont pas protégés et de retirer massivement leur argent s'ils n'ont pas entendu parler de notre régime d'assurance-dépôts. Voilà pourquoi nous avons établi une stratégie de sensibilisation du public à la protection offerte par la SADC.

J'aimerais, pour terminer, ajouter que notre rôle, comme assureur-dépôts et autorité de règlement, est de gérer des faillites, pas de les prévenir. Nous sommes là pour protéger les déposants, assurer la continuité des services financiers essentiels et éviter autant que possible les soubresauts de l'économie. Bien des choses ont changé en 10 ans depuis la dernière crise. Nous sommes mieux préparés que jamais. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue la mutation du secteur financier et l'évolution constante des habitudes et des attentes des Canadiens en matière d'opérations bancaires. La prochaine crise financière risque fort d'être différente. Nous nous devons de poursuivre notre travail pour consolider notre cadre de règlement de faillite et notre capacité d'intervention, afin d'être à même d'appréhender les nouveaux risques et de relever les défis qui se présenteront. Notre devoir est, et demeure, la protection des épargnes des Canadiens. Je vous remercie.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Cosman.

Nous allons entendre notre dernier témoin, M. Steven Mennill, chef de la gestion des risques, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

**Steven Mennill, chef de la gestion des risques, Société canadienne d'hypothèques et de logement :** Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici pour représenter la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL.

[*Français*]

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. Nous comprenons que se loger, ce n'est pas juste avoir un toit. Le logement, c'est la base d'une collectivité forte et inclusive et d'une croissance économique durable.

Le mandat officiel de contribuer à la stabilité financière nous a officiellement été confié après la crise mondiale de 2008 et 2009. Cependant, les activités d'assurance des prêts hypothécaires et de titrisation de la SCHL sont depuis longtemps des volets importants du système canadien de financement de l'habitation. Il s'agit de programmes commerciaux exécutés à coût nul pour les contribuables et qui font de la SCHL une institution financière d'importance au Canada.

[English]

My colleagues have spoken about the measures taken by governments over the past decade to stabilize the financial system. CMHC played a central role in implementing a number of these measures. Going back to the financial crisis, our stabilizing presence has been cited by several economists as a key reason why Canada was able to weather the credit and liquidity problems that destabilized other major economies.

We emerged sooner and stronger than other countries, in part because of the actions we took to stabilize the housing finance system and, in turn, housing markets.

Through the Insured Mortgage Purchase Program, CMHC insured, securitized and purchased almost \$70 billion in mortgages from Canadian financial institutions, giving them access to long-term funds for lending to consumers, homebuyers and businesses. We were able to get this program up and running very quickly thanks in large part to our existing insurance and securitization products, infrastructure, commercial relationships, systems and staff expertise. This was done without the need for fundamental changes to government policy or significant new legislation.

We also scaled up our mortgage insurance operations during this time when private sector competitors retreated and lenders sought the security of the government guarantee of CMHC's mortgage insurance. As a result, eligible Canadian homebuyers and investors in rental housing had uninterrupted access to mortgage financing even while credit was drying up elsewhere.

Emerging from the crisis, CMHC's share of the mortgage loan insurance market was close to 90 per cent. Our insurance in force was approaching the \$600 billion limit. Lenders usage of our securitization program was growing rapidly. After this heavy but appropriate and necessary government intervention during the crisis, there was a need to normalize the system, to reduce taxpayer exposure to housing and mortgage markets. In the decade that followed the crisis, we have returned to those pre-2008 levels without shocking the system, while retaining the ability, if needed, to respond again.

Our role is to help Canadians meet their housing needs, not their wants. This led to the elimination of programs that do not need government support, such as mortgage insurance for

[Traduction]

Mes collègues ont déjà parlé des mesures que prennent les différents gouvernements depuis une dizaine d'années pour stabiliser le système financier. La SCHL a joué un rôle primordial en mettant en œuvre plusieurs de ces mesures. Pour revenir à la crise financière, plusieurs économistes soutiennent que notre présence stabilisatrice est l'une des principales raisons pour lesquelles le Canada a pu survivre aux problèmes de crédit et de liquidités qui ont déstabilisé d'autres grandes économies.

Autrement dit, nous nous en sommes sortis plus rapidement que d'autres pays, et plus forts aussi, en grande partie à cause des mesures que nous avons prises pour stabiliser le système de financement de l'habitation, et par ricochet, les marchés de l'habitation.

Dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, la SCHL a acheté et titrisé pour près de 70 milliards de dollars de prêts hypothécaires assurés consentis par des institutions financières canadiennes. Ces dernières ont pu ainsi obtenir du financement à long terme pour accorder des prêts aux consommateurs, aux acheteurs d'habitations et aux entreprises. Nous sommes parvenus à mettre ce programme sur pied rapidement et efficacement en grande partie grâce aux produits d'assurance et de titrisation, à l'infrastructure et aux relations commerciales que nous avons déjà, ainsi qu'au savoir-faire de notre personnel. Il n'a pas non plus été nécessaire d'apporter des modifications fondamentales aux politiques gouvernementales ni d'adopter de nouvelles lois.

Nous avons également intensifié nos activités d'assurance prêt hypothécaire pendant cette période. Nos concurrents du secteur privé se retiraient, et les prêteurs recherchaient la sûreté que leur procurait la garantie gouvernementale visant l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL. Ainsi, les acheteurs d'habitations et les investisseurs admissibles sur le marché locatif ont pu bénéficier d'un accès ininterrompu au financement hypothécaire même si le crédit se faisait plus rare ailleurs.

À la suite de la crise mondiale, on estime que la part de marché de la SCHL en assurance prêt hypothécaire se situait à près de 90 p. 100. La valeur de nos contrats d'assurance en vigueur s'approchait du plafond de 600 milliards de dollars, et les prêteurs se tournaient de plus en plus vers nos programmes de titrisation. Après cette intervention gouvernementale pendant la crise — une intervention musclée, mais nécessaire et juste —, il était clair qu'il fallait « normaliser » le système pour réduire les risques associés au marché de l'habitation et des prêts hypothécaires pour les contribuables. Au cours de la décennie qui a suivi, nous sommes revenus aux niveaux antérieurs à 2008 sans bouleverser le système, et nous avons maintenu notre capacité d'intervenir de nouveau en cas de besoin.

Notre rôle consiste à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins et non à leurs désirs. C'est ainsi qu'ont été éliminés les programmes pour lesquels l'aide du gouvernement n'est pas

condominium construction and insurance for second homes. We also increased the pricing of our mortgage insurance products and have adopted a much more sophisticated capital management regime that will help us manage through future crises.

As part of this natural evolution, mortgage insurance for multi-unit properties, rental properties, has become an increasingly important part of our business. We recently relaunched our rental insurance products to better support the creation of affordable rental housing. This is a key goal of Canada's National Housing Strategy that is being led by CMHC.

On the securitization side of our business, we have increased fees and introduced limits to the amount of funding we make available to individual financial institutions. We developed and now oversee a covered bond legal framework introduced by the federal government that helps lenders diversify their funding base.

Although CMHC has significantly reduced both our insurance in force and guarantees in force under the securitization programs, we are aware of the critical mass needed to quickly expand our presence should the need arise. As a Crown corporation, we need to be present in the market through all economic cycles. This is a fundamental way in which we contribute to financial stability.

Another change worth noting is CMHC is now overseen by OSFI. Guidance from OSFI, together with systemwide improvements in regulatory capital rules and our own commitment to be a leader in housing risk management, have helped de-risk both CMHC and the housing finance system.

Like all financial institutions, we stress test our business. As a publicly funded Crown corporation, we publicly share these results. Our latest stress test results were released earlier this month and confirmed CMHC has sufficient capital to weather severe and extremely unlikely scenarios, including sustained low oil prices, a global trade war, a cyberattack on the financial system or a major natural disaster.

In other words, we can be counted on and stand ready to support the housing finance system and contribute to financial stability again if needed. Thank you.

nécessaire, comme l'assurance prêt hypothécaire pour la construction de copropriétés et les résidences secondaires. Nous avons également majoré les tarifs de nos produits d'assurance prêt hypothécaire et adopté un régime de gestion du capital beaucoup plus complexe pour nous aider à traverser toute crise future.

Cette évolution naturelle fait en sorte que l'assurance prêt hypothécaire pour immeubles collectifs occupe une place de plus en plus importante dans nos activités. Récemment, nous avons relancé nos produits d'assurance pour immeubles locatifs de manière à encourager la production de logements locatifs abordables. Il s'agit d'un objectif clé de la Stratégie nationale sur le logement du Canada, qui est pilotée par la SCHL.

En titrisation, nous avons augmenté les droits et instauré des plafonds aux montants du financement à faible coût que nous mettons à la disposition des institutions financières. De plus, nous avons pris part à l'élaboration du cadre juridique des obligations sécurisées établi par le gouvernement fédéral pour aider les prêteurs à diversifier leur base de financement et nous en assumons maintenant la surveillance.

Bien que la SCHL ait considérablement réduit le montant des contrats d'assurance et des cautionnements en vigueur dans les programmes de titrisation, nous savons qu'il existe une masse critique nécessaire pour rapidement accroître notre présence en cas de besoin. Comme société d'État, il faut être présent sur le marché, peu importe la conjoncture. Il s'agit d'un moyen fondamental pour la SCHL de contribuer à la stabilité financière.

Voici un autre changement important. La SCHL est maintenant sous la surveillance du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Les lignes directrices du bureau, de même que les améliorations apportées aux exigences réglementaires en matière de capital dans l'ensemble du système et notre engagement à être un chef de file mondial en gestion des risques liés à l'habitation contribuent à réduire les risques pour la SCHL et le système de financement de l'habitation.

Comme toutes les institutions financières, nous nous soumettons à des simulations de crise. Comme société d'État financée par des fonds publics, nous en communiquons les résultats au grand public. Les résultats de notre dernière simulation de crise, communiqués plus tôt ce mois-ci, confirment que la SCHL a suffisamment de capital pour résister à des scénarios graves, mais extrêmement improbables, notamment une faiblesse prolongée des cours du pétrole, une guerre commerciale mondiale, une cyberattaque contre le système financier ou une catastrophe naturelle majeure.

Tout cela pour dire qu'il est possible de compter sur nous et que nous sommes prêts, s'il le faut, à soutenir le système de financement de l'habitation et à contribuer à la stabilité financière au Canada. Merci.

**The Chair:** Thank you very much. To all the panellists, those were tremendous presentations. Thanks a lot. We have a number of questioners. We're going to start with Senator Wetston to be followed by Senator Wallin.

**Senator Wetston:** I have been looking for an opportunity to ask this question. I'm going to ask Ms. Anderson. I appreciate you noting this in your materials.

The Government of Canada continues to work with participating provinces and territories to establish the Cooperative Capital Markets Regulatory System. Can you elaborate on what that is and what your expectations are for that? I'm not sure whether the committee has heard much about this Cooperative Capital Markets Regulatory System known by another name that I probably won't use here.

**Ms. Anderson:** Thank you, senator, for the question. The objective of the initiative is threefold. First, to increase efficiency in the oversight of capital markets. Currently we have securities regulators across our various jurisdictions. This would have them work cooperatively together to have more efficient and effective oversight of the markets in which they regulate.

Second, it would strengthen enforcement of securities fraud and crime. It would have the ability to detect, identify, monitor and take enforcement action against crime, such as insider trading, market manipulation, and have new authorities to deal with the enforcement of those crimes and address them.

Lastly, on the systemic risk front, a very important facet of the program and to what we're speaking about in this committee today, it would provide new authorities to get greater line of sight into the systemic risk in the economy and the ability to mitigate those. It would give powers to have data collection across a range of financial services and products, as well as the authority to take actions to mitigate those risks where systemic risk is identified.

**Senator Wetston:** I think there could be a lot of questions here. For the benefit of the committee, I'll just move on and potentially have a second round.

**The Chair:** You can have a tight follow-up question now, Senator Wetston.

**Senator Wetston:** What's important here is to identify the commitment of the federal government and certain provinces to the development of this system. I'm wondering if you could elaborate on who is participating and what the status of it is and

**Le président :** Merci beaucoup. Vos exposés étaient excellents. Merci beaucoup. Nous avons des sénateurs qui ont des questions. Nous entendrons en ordre le sénateur Wetston, puis la sénatrice Wallin.

**Le sénateur Wetston :** Je cherchais une occasion de poser cette question. Je vais la poser à Mme Anderson. Je vous remercie de l'avoir mentionné dans votre document.

Le gouvernement du Canada continue de collaborer avec les provinces et les territoires participants en vue de mettre sur pied le Régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux. Pouvez-vous nous expliquer ce dont il s'agit ainsi que vos attentes en la matière? Je ne sais pas si le comité a beaucoup entendu parler du Régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, qui est connu sous un autre nom que je n'utiliserai peut-être pas ici.

**Mme Anderson :** Merci, sénateur, de votre question. L'initiative a trois objectifs. Premièrement, cela vise à accroître l'efficacité de la surveillance des marchés des capitaux. Actuellement, nous avons des commissions des valeurs mobilières dans les divers territoires et provinces. Cet organisme leur permettrait de collaborer pour améliorer l'efficacité de la surveillance des marchés dont s'occupent ces organismes de réglementation.

Deuxièmement, cela permettrait de renforcer la lutte contre les fraudes dans le secteur des valeurs mobilières. L'organisme aurait la capacité de surveiller le secteur, de repérer les infractions, comme les délits d'initiés et la manipulation des marchés, et de prendre des mesures dans de tels cas, et il aurait aussi de nouveaux pouvoirs pour s'occuper des mesures d'application à l'égard de ces infractions et intervenir.

Enfin, sur le plan systémique, il y a une facette très importante du programme et un élément très important par rapport à ce dont il est question aujourd'hui au comité. L'organisme aurait de nouveaux pouvoirs pour avoir une meilleure vision du risque systémique pour l'économie et la capacité de les atténuer. Il pourrait recueillir des données concernant une gamme de services et de produits financiers, et il pourrait également prendre des mesures pour atténuer ces risques lorsqu'un risque systémique est repéré.

**Le sénateur Wetston :** Je crois que nous pourrions poser beaucoup de questions à ce sujet. Dans l'intérêt du comité, je vais m'arrêter là, et j'aurai peut-être la chance de poser d'autres questions si nous avons une deuxième série.

**Le président :** Vous avez le temps maintenant de poser une brève question complémentaire, sénateur Wetston.

**Le sénateur Wetston :** L'important ici, c'est de souligner l'engagement du gouvernement fédéral et de certaines provinces à mettre sur pied un tel régime. Pouvez-vous nous dire les gouvernements qui y participent, l'étape à laquelle est rendu le

what your expectations might be for this Cooperative Capital Markets Regulatory System to come into being. I recognize there is a case in the Supreme Court of Canada, a Quebec reference, which probably puts some brakes on the progress. I think it would be helpful because I don't think we've had an opportunity to speak about this in this committee, at least recently. Would you be able to clarify that a bit?

**Ms. Anderson:** Yes. We have a number of participating jurisdictions in the initiative. We have been working closely together on those fronts in developing the common cooperative markets act to the point of increasing the efficiency of the various administrations of the regime. I think we're making good progress with those provinces.

In light of the securities reference and the court case, we will need to take stock after the decision is delivered.

**Senator Wetston:** You're waiting for the decision of the Supreme Court?

**Ms. Anderson:** Correct.

**Senator Wetston:** Canada's role in the international framework dealing with systemic risk, Mr. Rudin, I wonder if you could elaborate more on what that role has been and how you see that role continuing to evolve. I think it's important for this committee to understand how involved officials have been with respect to the standards being developed by the Financial Stability Board. Are you able to elaborate on that?

**Mr. Rudin:** Thank you. I would be happy to give you a few examples. I suppose the highest profile example is when Mark Carney was the Governor of the Bank of Canada, and he took on the responsibility as chair of the Financial Stability Board, which is, of course, the key role. He kept that role when he became Governor of the Bank of England.

My predecessor, Superintendent Julie Dixon, played a very important role leading the post-crisis work on supervisory intensity and effectiveness, which was an attempt to bring supervisors together to learn from each other and to correct some of the lapses that had taken place, more in other countries than in Canada, in terms of a lack of supervisory intensity.

I think there are a number of us at all of these organizations who are represented in various initiatives. I recently concluded leading a working group of the Financial Stability Board on governance and mitigating the risk of misconduct. I know that Ron was very active on the Basel committee that worked on the treatment of sovereign debt. CDIC has been very involved in turning the International Association of Deposit Insurers into an effective standard-setting organization. The list goes on.

projet et vos attentes à l'égard du régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux? Je suis conscient que la Cour suprême du Canada est saisie d'un dossier, soit un renvoi du Québec, ce qui freine probablement un peu la progression du projet. Je crois que ce serait utile, parce que je ne crois pas que nous avons eu l'occasion d'en parler au comité ou, du moins, nous n'en avons pas eu l'occasion récemment. Pouvez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet?

**Mme Anderson :** Oui. Certains gouvernements participent à l'initiative. Nous collaborons étroitement à ces égards pour élaborer la mesure législative uniforme sur les marchés coopératifs en vue d'accroître l'efficacité des divers gouvernements participants au régime. Je crois que nous réalisons de bons progrès avec nos partenaires provinciaux.

Pour ce qui est du renvoi sur les valeurs mobilières et du dossier devant les tribunaux, nous devons faire le point lorsque la décision sera rendue.

**Le sénateur Wetston :** Vous attendez la décision de la Cour suprême, n'est-ce pas?

**Mme Anderson :** C'est exact.

**Le sénateur Wetston :** Monsieur Rudin, au sujet du rôle du Canada dans le cadre international pour gérer le risque systémique, pouvez-vous nous en dire davantage au sujet de ce rôle et de son évolution continue? Je crois qu'il est important pour le comité de comprendre dans quelle mesure les représentants gouvernementaux participent activement à l'élaboration des normes du Conseil de stabilité financière. Êtes-vous en mesure de nous en dire davantage en la matière?

**M. Rudin :** Merci. Je suis ravi de vous donner quelques exemples. Je présume que le meilleur exemple serait quand Mark Carney était gouverneur de la Banque du Canada et qu'il a assumé la présidence du Conseil de stabilité financière, ce qui constitue évidemment un rôle clé. Il a continué d'assumer ce rôle lorsqu'il est devenu gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Julie Dixon, ma prédécesseure au poste de surintendant, a joué un rôle très important en pilotant le travail réalisé à la suite de la crise en vue d'accroître l'intensité et l'efficacité de la supervision, ce qui se voulait une manière d'essayer de regrouper les divers superviseurs pour apprendre les uns des autres et corriger certains écarts constatés — davantage ailleurs qu'au Canada — concernant le manque d'intensité de la supervision.

Je crois que bon nombre de membres des organismes participent aux diverses initiatives. Je viens récemment de diriger les travaux d'un groupe de travail du Conseil de stabilité financière qui se penchait sur la gouvernance et l'atténuation du risque d'inconduite. Je sais que Ron a été très actif au comité de Bâle qui s'est penché sur le traitement de la dette souveraine. La Société d'assurance-dépôts du Canada, la SADC, est très active en vue de transformer l'Association internationale des assureurs-

I think even more important than the individual contributions is the way we have approached implementation. At the Financial Stability Board, we do an annual report to G20 leaders. Included in that is a report card, essentially, on the implementation of the initiatives Ms. Anderson listed for us country by country, with either a green, yellow or red. It's a real exercise in transparency and accountability that you might not expect from an international organization.

We would be happy to provide you with the most recent version, which was prepared last summer. There will be a new version shortly for leaders ahead of the summit in Buenos Aires. You will see Canada is amongst the leaders in implementation. I think that's very important both because you lead by example, but also because we recognize the interconnectedness of the global financial system in developing a reputation as regulators and supervisors who can be counted on to do what they say they're going to do. I think that can be very valuable on the go forward.

**The Chair:** I'm glad you asked that question. Thank you.

**Senator Wetston:** Thank you, chair. I'm pleased you allowed me to ask it.

**Senator Wallin:** I think the governor said, in the last 24 hours, the rate hike of 0.25 per cent is still stimulative. If the rate hike is doing its job, it implies, more or less, that the government doesn't need to be spending or accumulating debt if the monetary policy is doing its job.

Can you please comment on that?

Then, if the bank's intent is to get the rate to a level which is no longer stimulative, how long will that take, and what's the plan? We'll go to the Bank of Canada.

**Mr. Morrow:** Thank you very much for the question. As outlined in our *Monetary Policy Report* yesterday, the press release and the report itself noted the Governor-in-Council is of the view it is on the path to taking rates to a more neutral level in Canada. Our research shows that number is somewhere between 2.5 and 3.5 per cent. The pace at which we get there is going to be informed by news, macroeconomic developments and how the economy responds to those rate changes. Beyond that, I believe the governor and the senior deputy governor will be here in about six days and will be able to offer more insight for you.

dépôts en une organisation responsable d'établir les normes. La liste est longue.

Je crois que la manière dont nous avons abordé la mise en œuvre est encore plus importante que les contributions individuelles. Au Conseil de stabilité financière, nous publions un rapport annuel pour les dirigeants du G20. Ce rapport contient notamment un bulletin de rendement ayant trait en gros à la mise en œuvre des initiatives qu'a dressées Mme Anderson pour nous pays par pays. C'est soit en vert, en jaune ou en rouge. C'est véritablement un exercice de transparence et de reddition de comptes qui peut être surprenant pour un organisme international.

Nous serons ravis de vous faire parvenir la plus récente version, qui a été rédigée l'été dernier. Une nouvelle version sera produite bientôt pour les dirigeants en prévision du sommet de Buenos Aires. Vous constaterez que le Canada est l'un des chefs de file en matière de mise en œuvre. Je crois que c'est très important, parce que cela nous permet de donner l'exemple et que nous reconnaissons l'interdépendance du système financier mondial en vue de nous forger une réputation comme organismes de réglementation et de supervision dignes de confiance qui tiennent parole lorsqu'ils disent qu'ils feront quelque chose. Je crois que cet élément peut être très utile pour la suite des choses.

**Le président :** Je suis heureux que vous ayez posé cette question. Merci.

**Le sénateur Wetston :** Merci, monsieur le président. Je suis aussi heureux que vous m'ayez laissé la poser.

**La sénatrice Wallin :** Je crois que le gouverneur a dit dans les dernières 24 heures que la hausse du taux directeur de 0,25 p. 100 est encore un stimulant. Si la hausse du taux fait son travail, cela sous-entend plus ou moins que le gouvernement n'a pas besoin de dépenser ou de s'endetter si la politique monétaire fait son travail.

Pourrais-je vous entendre à ce sujet?

Par ailleurs, si la Banque du Canada a l'intention de hausser le taux directeur jusqu'à ce qu'il ne soit plus un stimulant, combien de temps cela prendra-t-il? Quel est le plan? J'aimerais entendre le représentant de la Banque du Canada.

**M. Morrow :** Merci beaucoup de votre question. Comme nous l'avons souligné hier dans le *Rapport sur la politique monétaire*, le communiqué de presse et le rapport mentionnaient que le gouverneur en conseil est d'avis qu'il est en voie d'amener les taux à un niveau plus neutre au Canada. Nos recherches montrent que cela se situe entre 2,5 et 3,5 p. 100. La vitesse à laquelle nous arriverons à de tels taux dépendra des nouvelles, de l'évolution de la situation macroéconomique et de la façon dont l'économie répond à ces hausses. De plus, je crois que le gouverneur et le premier sous-gouverneur témoigneront

**Senator Wallin:** I know we're talking about systemic risk, but I think this falls into the category. The banks say the price differential on the discounted price of oil in this country means we're leaving a minimum of \$15 billion on the table. At some point, if we continue and that system doesn't change, we can't move it or sell it at a price it should be at. That's going to present risk.

**Mr. Morrow:** It's certainly a source of macro risk to the economy. It reflects the challenge of infrastructure to transport energy. Again, I don't think it serves as a source of systemic financial risk to the financial system. It is an important part of the broader macro backdrop to the Canadian economy.

**Senator Wallin:** Unless we don't do something about it.

**Mr. Morrow:** We'll look to others to sort out how to deal with that.

**Senator Wallin:** I think the deputy governor said while personal debt levels are high, the quality of the debt is better. Can you explain?

**Mr. Morrow:** Certainly. As my colleagues have noted, there have been a number of actions taken by both the federal government and OSFI to tighten underwriting regulations for mortgages. As a result, if we look at the number of mortgages being provided to highly indebted households — defined as those with a debt-to-income ratio of more than 450 per cent — before the policy changes, the proportion of those had been rising up to about one fifth of all mortgages. Those numbers have since come down quite a bit since the policy actions have been undertaken. That has improved the quality of mortgage underwriting.

**Senator Wallin:** It was essentially in the housing sector?

**Mr. Morrow:** Yes.

**Senator C. Deacon:** Thank you, chair. Thank you to the panellists. We all lived through what happened 10 years ago. I remember meeting Andrew Ross Sorkin, who wrote *Too Big to Fail*. I was amazed by that book and the detail it showed about so many of the errors that were made in flight and preceding the challenges as we got new financial instruments and new things entering into the market that were not being properly managed. I really appreciate the job you do.

devant le comité dans environ six jours; ils seront alors en mesure de vous fournir d'autres renseignements.

**La sénatrice Wallin :** Je sais que nous parlons du risque systémique, mais je crois que cela y correspond. Les banques affirment que l'écart de prix en ce qui concerne le prix réduit du pétrole au pays signifie que nous perdons au change au moins 15 milliards de dollars. À un moment donné, si nous continuons ainsi et que le système ne change pas, cela nous empêche de l'exporter ou de le vendre au bon prix. Cela deviendra un risque.

**M. Morrow :** C'est certainement un élément de risque sur le plan macroéconomique. Cela témoigne des défis en matière d'infrastructure pour le transport de l'énergie. Je souligne que je ne considère pas que c'est une source de risque systémique dans le système financier. C'est un élément important du contexte macroéconomique global de l'économie canadienne.

**La sénatrice Wallin :** À moins que nous ne fassions rien à cet égard.

**M. Morrow :** Nous nous tournerons vers d'autres pour déterminer la façon d'aborder la situation.

**La sénatrice Wallin :** Je crois que le sous-gouverneur a mentionné que, même si l'endettement des particuliers est élevé, la qualité de l'endettement est meilleure. Pouvez-vous nous expliquer cela?

**M. Morrow :** Avec plaisir. Comme mes collègues l'ont souligné, le gouvernement fédéral et le Bureau du surintendant des institutions financières ont pris des mesures pour resserrer les règles de souscription de prêts hypothécaires. Par conséquent, si nous examinons le nombre de prêts hypothécaires accordés à des ménages fortement endettés — soit les ménages qui ont un ratio dette-revenu de plus de 450 p. 100 — avant la modification de la politique, ce groupe avait un poids de plus en plus important et correspondait à un cinquième de tous les prêts hypothécaires. Ce pourcentage a diminué énormément depuis que des mesures ont été prises. Cette situation a amélioré la qualité de la souscription des prêts hypothécaires.

**La sénatrice Wallin :** Cela concernait en gros le secteur immobilier, n'est-ce pas?

**M. Morrow :** Oui.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci, monsieur le président. Je remercie aussi les témoins. Nous avons tous connu ce qui est survenu il y a 10 ans. Je me souviens d'avoir rencontré Andrew Ross Sorkin, qui a écrit *Too Big to Fail*. J'ai été impressionné par ce livre et les détails présentés au sujet du très grand nombre d'erreurs qui ont été commises pendant et avant les moments difficiles, étant donné que nous avions de nouveaux instruments financiers et de nouveaux éléments qui entraient sur le marché et qui n'étaient pas adéquatement gérés. Je vous suis vraiment reconnaissant de votre travail.

I also appreciated hearing you're working hard to not be satisfied, kind of like a salesperson who, every day at their job, asks, "What have you done for me today?" It doesn't matter what you did yesterday. You have to keep that ferociousness as you look forward to future risk. I'm thrilled to see it.

My question relates to emerging financial instruments. We talked about derivatives, emerging financial technologies like block chain, for example, and new business models. I think there are exciting business models coming through the fintech space and huge growth in investment in fintechs globally, and that's a tremendous opportunity.

One of the concerns I had when I was listening to you, and it was a question I asked to an earlier panel, is the balance between innovative and illicit or risky activity. This isn't all about threats. This is also about opportunity. I think that's often a tough balance. I really want you to speak a little bit to us about it. I heard Harley Finkelstein speak a year ago when they launched Shopify financial. I thought that was a great instrument for monitoring your cash flow and to give young entrepreneurs using Shopify as a transaction processing platform access to lending based on their income stream. These are phenomenal opportunities.

I see those opportunities as great for us as an economy. I want to hear about how you balance the opportunities against the threats, but also the threat to our big banks when a lot of their high-margin income stream could come under increasing pressure over time as those high-margin items are attacked by competitors that have really great high-value products. The market takes over.

Could you speak a little bit about that end of financial risk and how you see managing it?

**Mr. Rudin:** I would be glad to start. Perhaps some of my colleagues will want to chime in.

The mandate we have at OSFI is given to us by Parliament. It's quite clear. On the one hand, in the realm of banking we're supposed to protect the interests of depositors and other creditors to the banks, but at the same time recognize the importance of allowing banks to compete effectively and take reasonable risks. We are very conscious of the need to balance that mandate.

As a result, we have an approach which I would say is technologically neutral. We have expectations about banks and their ability to manage and mitigate their risks. It's not hinged on

Je suis aussi heureux d'entendre que vous travaillez d'arrache-pied pour ne pas tomber dans la complaisance, à l'instar d'un vendeur qui se demande chaque jour au travail ce que l'autre a fait pour lui aujourd'hui. Ce que vous avez fait hier n'a pas d'importance. Vous devez conserver cette même détermination quand vous examinez les risques futurs. Je m'en réjouis.

Ma question a trait aux nouveaux instruments financiers. Nous avons parlé des produits dérivés, des nouvelles technologies financières, comme la chaîne de blocs, et des nouveaux modèles d'affaires. Je crois que le domaine des technologies financières propose des modèles d'affaires intéressants et qu'il y a une énorme croissance dans les investissements dans ce domaine dans le monde; cela se veut une excellente occasion.

L'une des préoccupations que j'ai eues en vous écoutant — c'est une question que j'ai posée à d'autres témoins —, c'est l'équilibre entre une activité novatrice et illicite ou risquée. Ce n'est pas seulement une question de menace. C'est aussi une question d'occasion. Je crois que c'est souvent un équilibre difficile à atteindre. J'aimerais vraiment vous entendre nous dire quelques mots à ce sujet. J'ai entendu Harley Finkelstein prononcer un discours il y a un an au moment du lancement de Shopify Capital. Je me suis dit que c'était un excellent outil pour gérer la trésorerie et s'assurer que les jeunes entrepreneurs qui utilisent Shopify comme plateforme pour le traitement des transactions ont accès à du financement en fonction de leurs recettes. Ce sont des occasions merveilleuses.

Je considère ces occasions comme excellentes pour notre économie. J'aimerais vous entendre sur la manière dont vous arrivez à trouver un équilibre entre les occasions et les menaces et à trouver aussi un équilibre par rapport à la menace que cela représente pour nos grandes banques, étant donné que les produits de très grande valeur qu'offrent leurs concurrents pourraient exercer une pression constante au fil du temps sur une grande partie de leur source de revenus qui rapporte gros. C'est la loi du marché.

Pouvez-vous nous dire quelques mots au sujet de cet aspect du risque financier et de la façon dont vous prévoyez de le gérer?

**M. Rudin :** Je serais heureux de commencer. Certains de mes collègues voudront peut-être intervenir.

Le mandat que nous avons au BSIF nous est confié par le Parlement, et il est très clair. D'une part, dans le domaine bancaire, nous sommes censés protéger les intérêts des déposants et des autres créanciers des banques, sans toutefois perdre de vue l'importance de permettre aux banques d'être concurrentielles et de prendre des risques raisonnables. Nous sommes très conscients de la nécessité d'atteindre un équilibre entre ces deux aspects de notre mandat.

Par conséquent, nous avons une approche qui, à mon avis, est neutre sur le plan technologique. Nous avons des attentes à l'égard des banques et de leur capacité à gérer et à atténuer leurs



the utilization or non-utilization of any particular technology. During the 30 years OSFI has been in existence, banking has been transformed enormously by technological change.

What we are certainly conscious of is the increasing pace of technological change. We are building up our own capacity to address what we would consider technology risks.

These can arise through partnerships, which are increasingly common with third party providers. That can be a very important way for banks to compete effectively and take reasonable risks. It's important for banks to understand that using a third party doesn't relieve them of any of their risk management responsibilities. It can create new types of risk that they need to mitigate whether they be an operational risk, cyber-risk or reputational risk.

As I said, our approach technologically neutral. It's one that has been compatible with a lot of technological innovation today.

**Mr. Morrow:** To pick up on the question around innovation, the emergence of crypto-assets in the world. We've participated in some work done under the auspices of the FSB taking a look at these new sources of innovation and the risk they pose to the financial system. We are of the view, as the FSB has stated, that at this time, they don't currently pose a source of systemic risk to the financial system, largely because they are very small part of the financial system at this point.

Nevertheless, in the spirit of vigilance, we also recognize the fact they need to continue to monitor how these innovations progress, how they grow, to make sure they don't pose a vulnerability to the financial system at some future point.

**Ms. Anderson:** Building on the comments and to your question about opportunities, I think there is tremendous opportunity with technology and innovation. We're already seeing results in the sector.

It does present new risks and challenges. We are doing a few initiatives to wrap our hands around that a bit better. For example, in the payment system area, we have the traditional players in that system which are the deposit-taking financial institutions. We see increasingly there are fintech providers in that space.

risques. Notre action ne dépend pas de l'utilisation ou de la non-utilisation d'une technologie en particulier. Au cours des 30 années d'existence du BSIF, les changements technologiques ont considérablement transformé le secteur bancaire.

Nous sommes assurément conscients de l'accélération des changements technologiques. Nous sommes en train de renforcer notre propre capacité de faire face à ce que nous considérons comme des risques technologiques.

Ces risques peuvent être occasionnés par des partenariats, lesquels sont de plus en plus fréquents avec des tiers fournisseurs. Ces partenariats peuvent être un moyen très efficace pour les banques d'être concurrentielles et de prendre des risques raisonnables. Cela dit, il est important que les banques comprennent que le recours à des tiers ne les décharge pas de leurs responsabilités en matière de gestion des risques. Ces associations peuvent donner lieu à de nouveaux types de risques qu'il leur faudra tempérer, qu'il s'agisse d'un risque opérationnel, d'un risque cybernétique ou d'un risque d'atteinte à la réputation.

Comme je l'ai dit, notre approche est neutre sur le plan technologique et elle s'est révélée compatible avec un grand nombre d'innovations technologiques récentes.

**M. Morrow :** Pour en revenir à la question de l'innovation, il conviendrait de parler de l'émergence des cryptoactifs dans le monde. Nous avons participé à des travaux réalisés sous les auspices du Conseil de stabilité financière, le CSF, pour examiner ces nouvelles sources d'innovation et les risques qu'elles représentent pour le système financier. À l'instar du CSF, nous sommes d'avis qu'à l'heure actuelle, ces innovations ne constituent pas une source de risque systémique pour le système financier, la principale raison étant qu'elles ne représentent pour le moment qu'une très petite partie du système.

Néanmoins, dans un esprit de vigilance, nous reconnaissons aussi la nécessité de continuer de surveiller l'évolution et la croissance de ces innovations afin d'assurer qu'elles ne deviennent pas, à échéance, un risque pour le système financier.

**Mme Anderson :** En m'appuyant sur les observations que j'ai entendues et sur votre question au sujet des occasions favorables, je pense que la technologie et l'innovation offrent des possibilités formidables. Nous constatons déjà des résultats dans le secteur.

Il est vrai qu'elles posent de nouveaux risques et de nouveaux défis. Nous faisons certaines démarches pour mieux comprendre cette dynamique. Par exemple, en ce qui concerne le système de paiement, il y a les acteurs habituels de ce système, nommément les institutions financières de dépôt, et nous constatons qu'il y a de plus en plus de fournisseurs de technologies financières.

We launched consultations several years ago to explore the risks and opportunities that they present, and if a framework was required to respond to those risks. There was a lot of good feedback. We came out with a consultation paper and proposals such that for companies not currently regulated, one could envisage a framework that regulated those institutions for the operational and financial risks they present to the system, and also for market conduct risk. We've worked very closely with stakeholders on this as well as our provincial partners.

The idea would be to bring greater confidence to the system. The companies themselves welcome that. We're seeing very good resilience and market conduct by them. To have further reinforcement of our oversight framework that consumers can better see and trust, they feel would be of benefit.

This is an initiative we're pursuing, and stay tuned, but it is something we think is very important.

The other aspect I would mention is on open banking. We recently announced we would be undertaking a review of the merits of open banking. The government recently announced an expert committee in that space. We will be having a consultation initially on the merits and then, if it is meritorious, implementation considerations. It looks, of course, at the benefits but also the risks. The key ones we need to think carefully about are related to cyber, privacy and whether there are any prudential or safety and soundness risk.

The committee will be meeting with stakeholders across the country on this topic. We are blessed to have leaders in other jurisdictions on this — the U.K. and Australia, for example. We have had some initial discussions and are learning from the experience.

**Senator C. Deacon:** I'm thrilled to hear that from you, Ms. Anderson. I think the U.K. had a regulatory sandbox that the FCA set up to help these young companies move ahead in a way where they create a lot of opportunities, but also provide yourselves and consumers with the confidence this is a strong venture and albeit innovative, it is not illicit and can be trusted.

Il y a plusieurs années, nous avons lancé des consultations afin d'étudier les risques et les possibilités associés à ces technologies et pour déterminer s'il y avait lieu de créer un cadre pour y faire face. Nous avons recueilli beaucoup d'observations fort judicieuses. Nous avons produit un document de consultation et formulé des propositions. En gros, disons qu'un cadre pourrait être créé pour réglementer les entreprises qui ne sont pas réglementées à l'heure actuelle relativement aux risques opérationnels et financiers qu'elles constituent pour le système, ainsi que pour les risques inhérents à leurs pratiques commerciales. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les parties prenantes ainsi qu'avec nos partenaires provinciaux.

L'idée serait de rendre le système plus sûr. Les entreprises elles-mêmes s'en réjouissent. Nous constatons qu'elles font preuve d'une grande résilience et qu'elles se conduisent très bien sur les marchés. Selon elles, ce serait une bonne chose que nous renforçons davantage notre cadre de surveillance afin que les consommateurs soient mieux en mesure de voir ce qui se fait, ce qui devrait avoir une incidence positive sur leur confiance à l'égard du système.

C'est une chose sur laquelle nous travaillons. Restez à l'écoute. Quoi qu'il en soit, nous pensons que c'est un aspect très important.

L'autre aspect que je voudrais mentionner concerne les services bancaires ouverts. Nous avons récemment annoncé que nous allions examiner les avantages de ces services. Le gouvernement a récemment annoncé la création d'un comité d'experts dans ce domaine. Nous tiendrons d'abord une consultation sur le bien-fondé de cette façon de faire puis, si les résultats sont probants, nous passerons aux tenants et aboutissants d'une possible mise en œuvre. Bien sûr, l'examen se penchera sur les avantages, mais aussi sur les risques. Les principaux aspects que nous devons examiner sont la cybersécurité, la protection des renseignements personnels et la possible présence de risques prudentiels ou de risques en matière de sécurité et d'intégrité.

Le comité rencontrera des intervenants de partout au pays à ce sujet. Nous avons la chance d'avoir des chefs de file d'autres pays dans ce domaine — le Royaume-Uni et l'Australie, par exemple. Nous avons eu des échanges préliminaires avec eux et nous sommes à tirer des leçons de cette expérience.

**Le sénateur C. Deacon :** Je suis ravi de vous l'entendre dire, madame Anderson. Je pense qu'au Royaume-Uni, la Financial Conduct Authority a créé un cadre réglementaire pour aider ces jeunes entreprises à aller de l'avant et leur permettre de créer des occasions favorables, mais aussi pour donner à tout un chacun et aux consommateurs l'assurance qu'il s'agit d'un secteur de bon aloi qui, malgré son caractère novateur, est légal et digne de confiance.

Sometimes it may be more expensive oversight. I think often you'll see investors in those businesses willing to take on that risk. I encourage you to keep pursuing that role. I'm thrilled to hear it. Thank you very much.

**Senator Tannas:** Some of you may know I have a background in the insurance industry. It won't surprise you that I want to talk about a catastrophic earthquake as a systemic risk.

Quebec has a situation that's unique. There's potential for a catastrophic earthquake there and virtually no one has insurance. Piles of rubble, houses with mortgages and no insurance. I gather the plan of financial institutions is to hope the government will bail it all out.

I would like to focus on the B.C. situation where people do have insurance. Citizens pay for earthquake insurance. There was a report authorized a few years ago, a couple of years ago now, by your predecessor, Nicholas Le Pan, which showed there's potential that a catastrophic earthquake in British Columbia could wipe out the entire Canadian property and casualty insurance industry and bring contagion to the banks.

He proposed some remedies. There's still a lot of discussion going on in insurance circles about this.

Mr. Rudin and Ms. Anderson, I wonder if you could comment on how alive you are in your respective shops to this situation. Do you hold concern? Do you see a remedy coming? Or is this something that has perhaps been overblown?

**Mr. Rudin:** I can begin from an OSFI perspective. We have increased the capital requirements relative to earthquakes. These will phase in over time. They're designed to make the industry more robust in the event of a catastrophic earthquake. It is motivated by our mandate, relative to insurance, to protect the interests of policyholders and other creditors.

There is a limit to how much capital we're prepared to require. There will be an earthquake that is even stronger than the one that we require, potentially. I'm not saying it's going to happen. There's always the potential the earthquake exceeds the capital requirement. We need to be somewhat restrained in this regard. The more capital required, the more expensive the insurance, the less likely people will purchase it. It doesn't make sense for us to have capital requirements that ensure the one person who can afford earthquake insurance is sure to get paid.

Parfois, la surveillance peut se révéler plus coûteuse. Je pense que, dans ces entreprises, les investisseurs prêts à prendre le risque sont plus fréquents. Je vous encourage à continuer sur cette voie. Je suis ravi d'entendre cela. Je vous remercie beaucoup.

**Le sénateur Tannas :** Certains d'entre vous savent peut-être que j'ai de l'expérience dans le domaine des assurances. Cela ne vous surprendra pas que je veuille parler du risque qu'un séisme catastrophique ferait planer sur le système.

La situation du Québec est unique en son genre. Il y a un risque de séisme catastrophique et pratiquement personne n'est assuré à cet égard — des tas de décombres, des maisons avec des hypothèques et pas d'assurance. Je crois comprendre que le plan des institutions financières est d'espérer que le gouvernement viendra sauver la mise.

J'aimerais mettre l'accent sur la situation en Colombie-Britannique, où les gens ont de l'assurance. Les citoyens paient l'assurance tremblement de terre. Il y a environ deux ans, votre prédécesseur, Nicholas Le Pan, a autorisé la publication d'un rapport où l'on apprenait qu'un tremblement de terre catastrophique en Colombie-Britannique pourrait anéantir toute l'industrie canadienne de l'assurance sur les biens et les risques divers, et contaminer les banques.

Il a proposé quelques remèdes. Il y a encore beaucoup de discussions à ce sujet dans le milieu de l'assurance.

Monsieur Rudin et madame Anderson, pourriez-vous nous expliquer comment vous vivez cette situation dans vos organismes respectifs? Cela vous inquiète-t-il? Attendez-vous la venue prochaine d'une solution? S'agit-il au contraire de quelque chose qui a peut-être été exagéré?

**M. Rudin :** Je peux partir du point de vue du BSIF. Nous avons augmenté les exigences de fonds propres pour les séismes. Ces exigences seront mises en application de façon progressive. Elles visent à solidifier l'industrie afin qu'elle puisse faire face aux conséquences financières d'un tremblement de terre catastrophique. Elles sont motivées par notre mandat en matière d'assurance, soit celui de protéger les intérêts des titulaires de polices et des autres créanciers.

Il y a une limite aux fonds propres que nous sommes disposés à exiger. Il pourrait y avoir un tremblement de terre encore plus puissant que celui que nous envisageons pour fixer nos exigences. Je ne dis pas que cela va arriver, mais il y a toujours la possibilité que le montant des dégâts causés par un séisme dépasse les exigences en capital. Nous devons faire preuve d'une certaine retenue à cet égard. Plus les fonds propres sont élevés, plus l'assurance est chère, et moins les gens sont susceptibles de s'assurer. Il n'est pas logique pour nous d'avoir des exigences en matière de fonds propres pour assurer que la seule personne qui pourra se payer une assurance antisismique sera dédommée.

That does come to the limits of our authorities. We have engaged in discussions. We're often approached by the industry. We've also discussed this with the compensation scheme, PACICC, which has raised this concern, as has the industry. Because there's an expose funded compensation scheme, if there's a company that can't meet its earthquake liabilities, there is a levy on other companies in order to make good on that so this can spread.

However, I have discussed the limit of our current authorities.

**Senator Tannas:** Which now brings it over to you.

**Ms. Anderson:** Thank you for mentioning Nick Le Pan's paper. We've all read it. It raises a number of compelling issues for investigation, including the one that Mr. Rudin referenced that is related to the contagion risk through the compensation scheme PACICC. We're actively looking at those questions. There are not simple answers. We're doing some analysis with our partners. We'll be having more focused conversations with the industry on that to better understand the risks and potential mitigation.

**Senator Tannas:** The problem with this, of course, is procrastination is the most beguiling of solutions.

I understood there was going to be a formal review of this. Is that still on?

**Ms. Anderson:** That's correct. We consulted extensively on the review of financial sector statutes. For the most part, responses were that the system was functioning well. There were some areas that merited deeper study due to their complexity. That was one of them. There was a commitment to do that work as well.

**Senator Campbell:** Thank you very much, chair. Not to put too fine a point on it, but there were three six-plus earthquakes last week in British Columbia. I was here. I didn't get to feel them on Galiano Island. I was advised they happened.

It may not come as a surprise, being from the lower mainland, that my question has to deal with housing. I'd like to know, have the changes to mortgage lending practices resulted in unexpected consequences for Canada's housing market? How have these changes effected different regions in Canada?

**Mr. Rudin:** We recently did a review on the impact of the most recent changes we made which we published on our website. I'll be happy to provide you a copy.

C'est quelque chose qui est à la limite de nos pouvoirs. Nous avons entamé des discussions. Nous sommes souvent approchés par l'industrie. Nous en avons également discuté avec la SIMA — la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD —, qui a soulevé cette préoccupation, tout comme l'industrie. Parce qu'il y a un régime d'indemnisation à financement collectif, s'il y a une entreprise qui ne peut pas faire face à ses engagements en cas de séisme, il peut y avoir un prélèvement sur d'autres compagnies pour compenser, ce qui signifie une possibilité de contagion.

Cependant, j'ai discuté des limites de nos pouvoirs actuels.

**Le sénateur Tannas :** Ce qui nous amène à vous.

**Mme Anderson :** Merci d'avoir mentionné le texte de Nick Le Pan. Nous l'avons tous lu. Il soulève un certain nombre de questions qu'il nous faut absolument examiner, y compris celle que M. Rudin a mentionnée quant au risque de contagion inhérent au régime d'indemnisation de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD, la SIMA. Nous examinons activement ces questions. Il n'y a pas de réponses simples. Nous faisons des analyses avec nos partenaires. Nous aurons des discussions plus ciblées avec l'industrie à ce sujet afin de mieux comprendre les risques et les mesures d'atténuation envisageables.

**Le sénateur Tannas :** Le problème, bien sûr, c'est que la procrastination est la solution la plus séduisante.

J'ai cru comprendre que cette question allait faire l'objet d'un examen officiel. Est-ce toujours d'actualité?

**Mme Anderson :** Oui. Nous avons mené de vastes consultations dans le cadre de l'examen des lois régissant le secteur financier. En général, on nous a répondu que le système fonctionnait bien. Certains domaines demandaient une étude plus approfondie en raison de leur complexité, et celui-là était du nombre. Nous nous sommes engagés à faire ce travail également.

**Le sénateur Campbell :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je ne veux pas trop insister là-dessus, mais la semaine dernière, en Colombie-Britannique, il y a eu trois séismes d'une magnitude de plus de 6. J'étais ici. Je n'ai pas pu les ressentir sur l'île Galiano. On m'a dit que c'était arrivé.

Comme je viens de la vallée du bas Fraser, il n'est peut-être pas surprenant que ma question porte sur le logement. J'aimerais savoir si les changements apportés aux pratiques en matière de prêts hypothécaires ont eu des conséquences inattendues sur le marché canadien du logement. Quelle incidence ces changements ont-ils eue dans les différentes régions du Canada ?

**M. Rudin :** Nous avons récemment examiné l'effet des changements les plus récents que nous avons apportés et nous avons publié les résultats de cet examen sur notre site web. Je serai heureux de vous en fournir une copie.

We're finding that, to date, the changes we made to the mortgage underwriting guideline are having the impacts we had hoped and expected that they would. Certainly, as Mr. Morrow mentioned, the proportion of mortgage loans made to the most highly indebted consumers is coming down. More broadly, as people get new mortgages, they are now obliged to have a larger margin to be able to accommodate an increase in interest rates on renewal. That will make the system more robust and more stable.

In terms of unintended consequences, one of the potential unintended consequences was that the changes, because they only apply to federally regulated lenders, would push people out of the federally regulated sphere elsewhere. We have not found any evidence of that to date. So far, the federally regulated chair of mortgage origination in the post-policy change environment has been quite stable. It would appear the provincially regulated institutions, who have most but not all of the rest of the market, have either adopted a similar approach on their own or have done so at the suggestion of their own supervisors.

Another potential unintended consequence was, because of the stress test we brought for five-year mortgages is focused on the debt service ratio: how much of the borrower's income is taken by debt payments. One approach that might have been taken by lenders in order to accommodate this would have been to lengthen the amortization period. Instead of originating a mortgage with a 20-year amortization, originate it with a 30-year amortization that would lower the monthly payment. We have seen very little of that. That doesn't seem to have happened.

The third unintended consequence that was mooted, and this arises from the mechanics of what we have done, was a highly indebted mortgage holder at renewal may be able to renew with their existing lender but not qualify with another lender because they are, essentially, grandfathered in with their original lender. The concern was raised this would trap the more highly indebted mortgagees with the original lender and the lender would exploit this by charging whatever interest rate they would like. We haven't found any evidence of this our data. We have a comprehensive view of the interest rate people pay. The difference between the rates offered to new borrowers and renewals doesn't seem to have changed over the implementation period.

Nous constatons que, jusqu'à maintenant, les modifications apportées à la ligne directrice sur la souscription des prêts hypothécaires produisent les effets que nous espérons et que nous avons prévus. Comme M. Morrow l'a indiqué, la proportion des prêts hypothécaires consentis aux consommateurs les plus endettés est en baisse. De façon plus générale, les gens qui obtiennent une nouvelle hypothèque sont maintenant tenus d'avoir une plus grande marge de manœuvre sur le plan financier afin de pouvoir faire face à une hausse des taux d'intérêt au moment du renouvellement. Cela rendra le système plus robuste et plus stable.

En ce qui concerne les conséquences imprévues, disons que l'une des conséquences imprévues possibles était que les changements, parce qu'ils ne s'appliquent qu'aux prêteurs sous réglementation fédérale, allaient inciter les gens à quitter la sphère réglementée par le gouvernement fédéral et à s'adresser ailleurs. Or, nous n'en avons trouvé aucune preuve à ce jour. Jusqu'à présent, la part des prêts hypothécaires obtenus aux termes de la réglementation fédérale après le changement de politique n'a pas beaucoup changé. Il semblerait que les institutions sous réglementation provinciale — qui détiennent la majorité, mais pas la totalité du reste du marché — ont adopté une approche semblable de leur propre chef ou l'ont fait à la suggestion de leurs propres organes de supervision.

Étant donné le test de tension que nous avons mis en place pour les prêts hypothécaires de cinq ans — nous nous sommes concentrés sur le ratio du service de la dette, c'est-à-dire sur la proportion du revenu de l'emprunteur qui peut être affectée au remboursement —, une autre conséquence imprévue possible aurait été que les prêteurs offrent de prolonger la période d'amortissement. Grâce à cette approche, au lieu de commencer un prêt hypothécaire avec un amortissement de 20 ans, vous pourriez commencer avec un amortissement de 30 ans, donc avec des versements mensuels plus modestes. Or, nous avons vu très peu de ce type d'accommodement. On dirait que ce scénario ne s'est pas produit.

La troisième conséquence imprévue dont il a été question, et cela découle des mécanismes que nous avons mis en place, c'est qu'un titulaire de prêt hypothécaire très endetté au moment du renouvellement est en mesure de renouveler avec son prêteur actuel, mais pas avec un autre prêteur, car il bénéficie essentiellement de droits acquis avec son prêteur initial. On craignait que les titulaires de prêts hypothécaires les plus endettés soient pris au piège auprès du prêteur initial et que le prêteur exploite cette situation en fixant à sa guise le taux d'intérêt demandé. Nous n'avons trouvé aucune preuve de cela dans nos données. Nous sommes au fait des taux d'intérêts que les gens paient. L'écart entre les taux offerts aux nouveaux emprunteurs et ceux demandés pour les renouvellements ne semble pas avoir changé au cours de la période de mise en œuvre.

**Senator Tkachuk:** I am going to ask the same question I asked yesterday on systemic risk: What do you watch for? What do you think is the greatest risk to the financial system? Is it a large international bank failure or a domestic bank failure? Or investment house? Is it a country failure, like another Greece? What gives you the most concern?

**Mr. Morrow:** One of the main motivations behind our financial system review and the financial system hub, that we will be launching on our website in the coming weeks, is as an outlet for our analysis of where the vulnerabilities are for the Canadian financial system. At this time, we've identified household indebtedness and the imbalance in housing markets as the key domestic risk to the Canadian financial system. It is the key area where you could see a potential source of systemic risk. Beyond that, cyber is the other identified key vulnerability that we've undertaken. There has been a tremendous amount of resources undertaken by the financial system participants themselves, and by ourselves, looking at this issue and looking to work with them to try to make the system as resilient as it can be.

In terms of other sources of shock, internationally, much of the reforms undertaken were designed to short-circuit the potential for contagion from other countries to spill over into the broad financial system. The identification of globally, systemically important financial institutions. More stringent rules that apply to them have been put in place to try to interrupt the transmission of those shocks elsewhere. Nevertheless, we carefully monitor how the financial system of major jurisdictions are performing, how they are evolving, what the potential sources of risks are there. At this point, the domestic vulnerabilities and cyber would be the key ones we're paying close attention to.

**Mr. Rudin:** I certainly agree with that. I think the most pervasive risk to Canadian financial stability is complacency. Complacency in the industry and the risk of complacency in the organizations which are charged with oversight. I take this recommendation to maintain our "ferociousness" very seriously.

We have had a very long run of stability in Canada. It's easy to take that for granted. It's our role at OSFI and with our partners to ensure the system is ready to navigate through a wide range of severe yet plausible scenarios, continue to provide financial services to Canadians and continue to enjoy the confidence of the public. Particularly, but not exclusively, with our colleagues at the Bank of Canada we spend that lot of time thinking through where a severe but plausible scenario may arise, what it would look like and how we can get ready for it. We can't afford to think we will be able to predict and prevent all such events. My own experience says that is impossible. No one has demonstrated that amount of foresight. While we continue to do that, we need to make sure the system is prepared to navigate through events we haven't foreseen. This is why

**Le sénateur Tkachuk :** Je vais poser la même question que celle que j'ai posée hier sur le risque systémique : que surveillez-vous? Selon vous, quel est le plus grand risque pour le système financier? S'agit-il de la faillite d'une grande banque internationale, d'une banque nationale, d'une société de placement? Êtes-vous à l'affût de la faillite d'un pays, comme une autre Grèce? Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus?

**M. Morrow :** L'une des principales motivations qui sous-tendent notre examen du système financier et la plateforme que nous allons lancer sur notre site web au cours des prochaines semaines, c'est de nous permettre d'analyser les aspects vulnérables du système financier canadien. À l'heure actuelle, nous avons établi que l'endettement des ménages et le déséquilibre entre les différents marchés de l'habitation constituaient les principaux risques nationaux pour le système financier canadien. Ce sont les deux grands aspects porteurs de risques systémiques. Le cyberspace est l'autre grande vulnérabilité que nous avons cernée et que nous surveillons de près. Comme nous, les intervenants du système financier eux-mêmes ont consacré des ressources considérables à l'étude de cette question, et nous avons cherché à travailler avec eux pour essayer de rendre le système aussi résilient que possible.

En ce qui concerne les autres sources potentielles de choc à l'échelle internationale, disons qu'une grande partie des réformes entreprises cherchaient à court-circuiter le risque de contagion d'autres pays dans le système financier au sens large. On a procédé au recensement des institutions financières d'importance mondiale et systémique. Des règles plus strictes ont été mises en place pour bloquer la propagation de ces chocs. Néanmoins, nous surveillons de près la performance des systèmes financiers des principaux États, son évolution et les sources potentielles de risques. Présentement, les facteurs de vulnérabilité nationaux et la cybernétique sont les principales sources que nous surveillons.

**M. Rudin :** Je suis tout à fait d'accord avec cela. Je pense que le risque le plus tenace pour la stabilité financière du Canada, c'est le laxisme. Le laxisme dans l'industrie et le risque de laxisme au sein des organismes de surveillance. Je prends cette recommandation de maintenir notre « férocité » très au sérieux.

Le Canada a connu une très longue période de stabilité. Il serait facile de présumer que c'est la norme. C'est le rôle du BSIF et de ses partenaires de veiller à ce que le système soit prêt à naviguer en fonction d'une vaste gamme de scénarios — graves, mais plausibles —, de voir à ce qu'il puisse continuer de fournir des services financiers aux Canadiens et d'assurer qu'il soit en mesure de gagner la confiance du public. En particulier, mais pas exclusivement, avec nos collègues de la Banque du Canada, nous passons beaucoup de temps à réfléchir aux conjonctures qui pourraient donner lieu à des scénarios graves, mais plausibles, à ce à quoi ils ressembleraient et à la façon de nous y préparer. Nous ne pouvons pas nous permettre de penser que nous sommes capables de prévoir et de prévenir tous ces événements. D'après ma propre expérience, c'est

capital requirements and liquidity requirements are so important, and the ability to, as Mr. Morrow was saying, short-circuit the connections between the troubled institution or a troubled economy and our own are so important.

**Senator Tkachuk:** I have two further questions. One on cybersecurity. When we talk about banking we focus on the banks themselves, but everyone uses the Internet. We're all on the same highway and if there is any disturbance on the highway we're all screwed, I think. Do you pay attention to what would happen if there was a cyber attack on power plants, on infrastructure, that would break all that down. No one in Saskatoon could get on the Internet because there is no power? Do you guys run scenarios? Do you think about those things? Do you discuss that stuff with cyber people?

**Ms. Anderson:** I would say, as Ron indicated, it's a key risk in the financial system. When we think about systemic risk it's about reducing the probability and impact of these risks in order to manage them.

In that vein, we've created a number of mechanisms and processes to reduce the overall probability of the event. For example, at the federal level we've just launched a new Canadian Centre for Cyber Security on October 1 which provides expertise and guidance on cyber. That's key. They oversee the critical sectors, so have a line of sight in that space. Supporting that is a new coordination unit for cyber crime. When crimes are seen, we have a good team of folks from the RCMP and elsewhere that deal with those crimes as identified.

Within the financial sector we have dedicated processes and protocols to deal with cyber, depending on the issue at hand. Ron has led some work at the Bank of Canada on protocols in that space related to financial market infrastructures, for example. It's taking the steps and measures to build the resilience so we reduce the probability of such a risk impacting our sector.

**Senator Tkachuk:** Just a question on mortgages and interest rates. We've had a long period of low interest rates. People have been building homes and getting mortgages at ridiculously low

impossible. Personne n'a fait preuve d'autant de clairvoyance. Tout en continuant de faire de notre mieux en ce sens, nous devons nous assurer que le système est prêt à faire face à des événements que nous n'avions pas prévus. C'est pourquoi les exigences en matière de capital et de liquidités sont si importantes. Idem pour la capacité de court-circuiter, comme le disait M. Morrow, les liens qui pourraient exister entre une institution ou une économie en difficulté et notre propre économie.

**Le sénateur Tkachuk :** J'ai deux autres questions à vous poser, dont une qui porte sur la cybersécurité. Lorsque nous parlons des banques, nous mettons l'accent sur les banques elles-mêmes, mais tout le monde utilise maintenant Internet. Nous partageons tous la même autoroute de l'information et, s'il y a des perturbations sur l'autoroute, nous sommes tous dans le pétrin, je crois. Prêtez-vous attention à ce qui adviendrait si des centrales électriques ou des infrastructures faisaient l'objet d'une cyberattaque qui endommagerait tout cela? Personne à Saskatoon n'aurait accès à Internet, car il n'y aurait pas d'électricité? Simulez-vous ces scénarios? Réfléchissez-vous à ces situations? Discutez-vous de ces possibilités avec des spécialistes en cybernétique?

**Mme Anderson :** Comme Ron l'a indiqué, je dirais que cela constitue l'un des principaux risques du système financier. Lorsque nous songeons aux risques systémiques, nous cherchons à réduire la probabilité et l'incidence de ces risques afin de pouvoir les gérer.

Dans cette optique, nous avons créé un certain nombre de mécanismes et de processus visant à réduire la probabilité globale d'un tel événement. Par exemple, à l'échelle fédérale, nous venons d'ouvrir, le 1er octobre, le nouveau Centre canadien pour la cybersécurité, dont les employés fournissent des connaissances et des conseils en cybernétique, ce qui est essentiel. Ils supervisent les secteurs cruciaux et, en conséquence, ils ont un champ de vision dans ce cyberspace. Le centre est appuyé par un nouveau service de coordination de la lutte contre la cybercriminalité. Lorsque des crimes sont décelés, nous avons accès à une excellente équipe d'agents de la GRC et d'ailleurs qui gèrent les crimes signalés.

Au sein du secteur financier, il y a des processus et des protocoles consacrés à la gestion des problèmes cybernétiques, et ces processus sont employés en fonction du problème à régler. Ron a dirigé certains travaux à la Banque du Canada portant sur les protocoles qui s'appliquent à cet espace lié aux infrastructures du marché financier, par exemple. Il faut prendre les mesures nécessaires pour renforcer la résilience du système et réduire ainsi la probabilité qu'un tel risque ait des répercussions sur notre secteur.

**Le sénateur Tkachuk :** J'ai simplement une question à vous poser à propos des prêts hypothécaires et des taux d'intérêt. Nous avons connu une longue période de taux d'intérêt faibles.

rates. What level would the interest rate have to be for you to start sweating over mortgage and housing?

**Mr. Mennill:** We have rarely, if ever, seen a large level of mortgage defaults associated with interest rate rises alone. Typically when we've had high levels of mortgage defaults, they're associated with high unemployment, high interest rates, and weak or declining house prices. Typically we will need to see all three of those things combined in order to see a high level of mortgage defaults.

That said, as Mr. Rudin mentioned earlier, the majority of our insured mortgage portfolio has been underwritten with the qualification that the borrower can handle a significant increase in interest rate during the term of that mortgage. We've underwritten with a buffer put in place now across the whole industry, not just insured mortgages, that helps ensure we will not experience a high level of default.

**Senator Tkachuk:** What's the buffer?

**Mr. Mennill:** When we underwrite a mortgage, we employ what's called a "stress test" to that mortgage. It depends whether the mortgage is insured or uninsured. In the uninsured area, I believe there is a 200-basis-point buffer applied to that interest rate. In the insured area, we underwrite using a posted rate that is considerably higher than the rate that the borrowers are paying.

**Senator Tkachuk:** Some of the things you talk about because of what has been happening in the resource industry in Alberta and Saskatchewan especially. Unemployment is going up, people are losing their jobs, and at the same time, interest rates are bumped a quarter. I don't see what the Bank of Canada sees. Nonetheless they bumped it up. Are you watching that area? Is it problematic in the mortgage industry right now?

**Mr. Mennill:** We're watching very closely. We did see a modest increase in arrears rates about two years ago, following the initial drop in oil prices. That has since moderated. We've seen some relative strength in recent months in those markets.

Most of those arrears did not translate into ultimate defaults on the mortgage. Rather those borrowers were able to get themselves back on track.

Les gens ont fait construire des maisons et ont contracté des prêts hypothécaires à des taux ridiculement bas. Quel niveau faudrait-il que les taux d'intérêt atteignent pour que vous commenciez à être préoccupés par le secteur du logement et les prêts hypothécaires?

**M. Mennill :** Nous observons rarement, voire jamais, un niveau important de mauvaises créances hypothécaires lorsque seuls les taux d'intérêt augmentent. Habituellement, nous enregistrons des taux élevés de défauts de paiement hypothécaire lorsque les taux de chômage et les taux d'intérêt sont élevés ou que le prix des logements baisse. En général, il faut que les trois conditions soient réunies avant que nous observions un taux élevé de mauvaises créances hypothécaires.

Cela dit, comme M. Rudin l'a mentionné plus tôt, la majeure partie de notre portefeuille hypothécaire est composée de prêts hypothécaires assurés qui ont été accordés à condition que l'emprunteur puisse supporter une importante augmentation du taux d'intérêt pendant la durée du prêt. Nous avons consenti des prêts assortis d'un tampon qui est maintenant utilisé par l'ensemble de l'industrie, et pas uniquement pour les prêts hypothécaires assurés. Ce tampon contribue à garantir que nous ne ferons pas face à un niveau élevé de non-paiement de prêts.

**Le sénateur Tkachuk :** Quel est le tampon utilisé?

**M. Mennill :** Avant de consentir un prêt hypothécaire, nous employons ce qui est appelé une « simulation de crise » pour ce prêt hypothécaire. La simulation varie selon que le prêt hypothécaire est assuré ou non. Dans le cas de prêts hypothécaires non assurés, je crois qu'un tampon de 200 points de base est appliqué au taux d'intérêt. Dans le cas de prêts hypothécaires assurés, nous les accordons en utilisant un taux affiché qui est considérablement plus élevé que celui payé par les emprunteurs.

**Le sénateur Tkachuk :** Certains des enjeux dont vous parlez sont mentionnés en raison de ce qui se produit dans le secteur des ressources en Alberta et, en particulier, en Saskatchewan. Le taux de chômage augmente là-bas, les gens perdent leurs emplois et, simultanément, les taux d'intérêt ont grimpé de ¼ de point de pourcentage. Je n'observe pas la même situation que la Banque du Canada, mais elle a néanmoins augmenté les taux d'intérêt. Surveillez-vous ce secteur? Le secteur des prêts hypothécaires est-il problématique en ce moment?

**M. Mennill :** Nous le surveillons très attentivement. Nous avons observé une hausse modeste des retards dans le remboursement des prêts il y a environ deux ans, à la suite de la chute initiale du prix du pétrole. Depuis, la progression de ces retards a modéré et, au cours des derniers mois, nous avons remarqué que ces marchés affichaient une vigueur relative.

La plupart de ces retards ne se sont pas soldés par des défauts de paiement des prêts hypothécaires. Ces emprunteurs ont plutôt été en mesure de se remettre sur la bonne voie.



**The Chair:** Before we move to a second round, I have a question for you. Yesterday our panel talked to us about systemic risks to the system. They raised with us their concern around what they called shadow banking. Would you want to comment as to whether you would see that as a systemic risk?

**Mr. Morrow:** The shadow banking sector, or the market-based finance sector, is an area we regularly cover as part of our surveillance of the Canadian and global financial systems. We put out a piece I believe in December of 2016 in our financial system review where we described the shadow banking system in Canada, and presented the view we didn't believe the shadow banking sector posed large vulnerabilities to the Canadian financial system, mainly because of the limited degree of liquidity and maturity transformation and the generally low level of leverage within the sector. Now, that was at a point in time. It's a sector we continue to monitor. I wouldn't say there has been any evolution of the facts since the end of 2016 which would lead us to believe this sector poses a significant source of systemic risk to the Canadian financial system.

**Senator Wetston:** It's a very simple question, Mr. Cosman. CDIC insurance, 100,000?

**Mr. Cosman:** That's correct, 100,000.

**Senator Wetston:** They're around for a while. Any opportunities there to increase that?

**Mr. Cosman:** 2005 was when the 100,000 came into effect. Recently, through the Department of Finance, there was a deposit insurance review undertaken. Limit was one area that was looked at. The conclusion is the vast majority of Canadians are protected with that limit. It was determined at the time, the time has just been completed, that 100,000 is still the appropriate limit.

**Senator Wetston:** Is that because they're not investing, they don't have deposits? Is it because the standard of living hasn't increased, their incomes haven't increased? There is a bit of a missing link there for me on that basis.

**Mr. Cosman:** There is a significant portion of deposits that aren't insured. I think it's 97 per cent of accounts are fully insured. There is a significant amount of dollar value that is not insured. When we think about deposit being there to protect the majority of Canadians, it provides sufficient coverage at \$100,000.

**Senator Wetston:** I see. Thank you.

**Le président :** Avant que nous passions à la deuxième série de questions, j'ai une question à vous poser. Hier, notre groupe d'experts nous a parlé des risques systémiques que le système court. Ils ont soulevé avec inquiétude la question de ce qu'ils appellent le secteur bancaire parallèle. Voudriez-vous nous dire si vous pensez qu'il s'agit là d'un risque systémique?

**M. Morrow :** Le secteur bancaire parallèle ou le secteur du financement de marché est un secteur que nous étudions régulièrement dans le cadre de notre surveillance des systèmes financiers canadiens et mondiaux. Dans notre *Revue du système financier* de décembre 2016, je crois, nous avons publié un article dans lequel nous décrivons le système bancaire parallèle du Canada et nous exposons le fait que nous ne croyons pas qu'il fragilise grandement le système financier canadien, surtout en raison de son degré limité de transformation de la liquidité et des échéances, ainsi que de son faible levier financier. C'était notre point de vue à ce moment-là, et nous continuons de surveiller ce secteur. Depuis la fin de 2016, je ne dirais pas qu'il y a eu une évolution des faits qui nous porterait à croire que ce secteur est une source importante de risques systémiques pour le système financier canadien.

**Le sénateur Wetston :** J'ai une question très simple à vous poser, monsieur Cosman. L'assurance offerte par la SADC s'élève toujours à 100 000 \$?

**M. Cosman :** C'est exact, elle se chiffre à 100 000 \$.

**Le sénateur Wetston :** Cet organisme existe depuis pas mal longtemps. Y a-t-il des possibilités qu'il augmente cette limite?

**M. Cosman :** La limite de 100 000 \$ est entrée en vigueur en 2005. Récemment, le ministère des Finances a procédé à l'examen de l'assurance-dépôts. La limite est l'un des aspects qui ont été examinés. Le ministère est parvenu à la conclusion que cette limite protège la grande majorité des Canadiens. Il a été déterminé à l'époque, une époque qui vient de prendre fin, que la limite de 100 000 \$ était toujours appropriée.

**Le sénateur Wetston :** Est-ce parce que les Canadiens n'investissent pas, parce qu'ils n'ont pas de dépôts? Est-ce parce que leur niveau de vie n'a pas augmenté, parce que leurs revenus ont diminué? Personnellement, je trouve qu'il y a en quelque sorte un chaînon manquant à cet égard.

**M. Cosman :** Une grande partie des dépôts ne sont pas assurés. Je crois que 97 p. 100 des comptes sont entièrement assurés, mais un montant substantiel ne l'est pas. Nous considérons que les dépôts existent pour protéger la majorité des Canadiens, et la couverture de 100 000 \$ est suffisante.

**Le sénateur Wetston :** Je vois. Merci.

**Senator Tannas:** Do you give any thought to the potential of increasing that amount and what it might do for provincial organizations that have full guarantees and have some benefit? Do you factor anything like that into your thinking on \$100,000?

**Ms. Anderson:** I would say, just to build on Dean's points, we did a comprehensive review of that issue as well as other facets of the deposit insurance system and looked at a lot of data. To Dean's point, the vast majority of people's savings is under the \$100,000 limit. It seemed to do the trick in terms of covering what we wanted to cover for the objectives we have for CDIC, which is to protect depositors and avoid runs in a crisis scenario. It seemed to be appropriate in the circumstances.

**Senator Tannas:** Do you think about provincial institutions when you look at that limit at all? Does that come into account, the broader market? Is it just a function of CDIC and banks?

**Ms. Anderson:** There are different deposit insurance regimes in different provinces. For example, British Columbia has unlimited deposit insurance. We look at it in the context of the depositor base within the federal system —

**Senator Tannas:** The banks.

**Ms. Anderson:** — and given the data, it was appropriate to have those protections.

**Senator C. Deacon:** I'm going to follow up, if I can, on Senator Tkachuk's comment. I remember reading the PWC report on banking executives' perspectives on cyber crime and impacts and that 52 per cent of cyber crime likely was going to be the biggest source of fraud and disruption in the system in the next two years. I was shocked that 48 per cent didn't.

I wonder how you monitor their investment, the types and the amount of investment they make in activities to protect Canadians from the threats that we all know are there, from everywhere in the world. I have to believe a big risk management effort is in how they invest in cybercrime protection in terms of practices, in terms of their own core technology, in terms of their mobile apps, everything they do. How do you monitor that?

**Mr. Rudin:** We have quite a comprehensive supervisory regime for banks and keep a close eye on a wide variety of their risk-management practices. We have created what we call a

**Le sénateur Tannas :** Réfléchissez-vous à la possibilité d'augmenter ce montant et à l'incidence que cela pourrait avoir sur des organisations provinciales qui offrent une garantie complète et certains bénéficiaires? Tenez-vous compte de cela lorsque vous pensez à la limite de 100 000 \$?

**Mme Anderson :** Pour m'appuyer sur les arguments de Dean, je dirais que nous avons procédé à un examen exhaustif de cet enjeu et d'autres facettes du système d'assurance-dépôts et que nous avons étudié de nombreuses données. Pour reprendre l'argument de Dean, les économies de la grande majorité des gens sont inférieures à la limite de 100 000 \$. La limite semblait couvrir ce que nous voulions qu'elle couvre, compte tenu des objectifs que nous avons établis pour la SADC, c'est-à-dire la protection des déposants et la prévention des scénarios de crise. La limite semblait appropriée dans les circonstances.

**Le sénateur Tannas :** Pensez-vous aux institutions provinciales lorsque vous étudiez cette limite? L'ensemble du marché est-il pris en considération, ou la décision est-elle prise en fonction de la SADC et des banques seulement?

**Mme Anderson :** Les régimes d'assurance-dépôts varient en fonction des provinces. Par exemple, l'assurance-dépôts de la Colombie-Britannique est illimitée. Nous étudions la limite dans le contexte de l'ensemble des déposants du système fédéral...

**Le sénateur Tannas :** Les banques.

**Mme Anderson :** ... et, compte tenu des données analysées, cette protection était appropriée.

**Le sénateur C. Deacon :** Si je peux me permettre, je vais donner suite aux observations du sénateur Tkachuk. Je me souviens d'avoir lu dans le rapport de PWC portant sur les points de vue des cadres supérieurs des institutions bancaires à propos de la cybercriminalité et de ses répercussions que 52 p. 100 des cybercrimes étaient susceptibles de représenter la plus importante source de fraude et de perturbation du système au cours des deux prochaines années. J'ai été choqué d'apprendre que 48 p. 100 de ces cybercrimes n'étaient pas susceptibles de contribuer à cette source de fraude.

Je me demande comment vous surveillez les sommes qu'elles investissent dans des activités visant à protéger les Canadiens contre les menaces provenant du monde entier dont nous connaissons tous l'existence et comment vous vérifiez la nature de ces activités. Je suis obligé de croire que l'un des importants efforts déployés pour gérer les risques est lié à la façon dont elles investissent dans la protection contre la cybercriminalité, au chapitre des pratiques, de leur propre technologie de base, de leurs applications mobiles et de toutes les mesures qu'elles prennent. Comment surveillez-vous cela?

**M. Rudin :** Notre régime de surveillance des banques est très exhaustif, et nous examinons attentivement un vaste éventail de leurs pratiques en matière de gestion des risques. Nous avons

diagnostic or self-assessment tool that banks and insurance companies can use to compare what they're doing on the cybersecurity front to best practices.

This is a sort of a voluntary thing. We don't require it of all institutions, certainly the smaller ones. But all of the large institutions, and many of the smaller ones, have conducted this self-assessment. When they do that, we ask them to identify the gaps, and what their plans are.

For the large institutions, there's not really much risk of complacency in this area, despite what I said about complacency being the overriding risk to Canadian financial stability, simply because large institutions are subject to repeated attacks. We're not talking about trying to bring to their attention something that might happen in the future; we're talking about something that's happening every single day.

However, we go out of our way to remind the smaller institutions not to be complacent. There is a risk that smaller institutions think there are richer targets elsewhere, which there are; and there are larger countries to attack, and there are. There are a lot of cybercriminals out there who are prospecting in either a comprehensive or random way. It is important, even for smaller institutions, not to be complacent in this area.

**Senator C. Deacon:** It occurs to me that it being a voluntary act indicates a level of priority on your part that's a little lower than I would have expected.

**Mr. Rudin:** We have been thinking a lot about doing something more prescriptive and more muscular in this area. I don't hide from the industry that I'd be happy to do that. I feel like I should be doing it. Before we do that, we have to be convinced we're going to add value, not subtract it. It's a highly technical and fast-moving area, and having a detailed, prescriptive set of standards is not necessarily going to make the system more secure.

**Senator C. Deacon:** I'm not suggesting you get standards. I'm just saying the reporting of what investments are making, how they're investing, the extent to which they're investing — basically, reporting on how much of a priority this is to them and their organization — I would think would be an indicator. If you see one bank or one financial institution investing, relatively speaking, 10 times the rate of another, you might have a sense of scale that could be an indicator of risk.

créé ce que nous appelons un outil de diagnostic ou d'autoévaluation que les banques et les compagnies d'assurance peuvent utiliser pour comparer les mesures qu'elles prennent dans le domaine de la cybersécurité aux pratiques exemplaires.

L'utilisation de cet outil est en quelque sorte volontaire. Nous n'exigeons pas que toutes les institutions et, en particulier, les plus petites d'entre elles l'utilisent. Toutefois, toutes les grandes institutions et bon nombre des petites institutions ont procédé à cette autoévaluation. Lorsqu'elles le font, nous leur demandons de désigner les lacunes de leurs systèmes et d'indiquer leurs plans d'action pour les combler.

En dépit du fait que j'ai dit que la complaisance constituait le risque prépondérant que courait la stabilité financière canadienne, je dirais que les grandes institutions ne risquent pas vraiment d'être complaisantes à cet égard, tout simplement parce qu'elles font l'objet d'attaques répétées. Nous ne parlons pas de tenter d'attirer leur attention sur un problème qui pourrait survenir dans les années à venir, nous parlons d'un problème qui se produit quotidiennement.

Cependant, nous mettons tout en œuvre pour rappeler aux petites institutions de s'abstenir d'être complaisantes à cet égard. Les petites institutions risquent de penser qu'il y a des cibles plus lucratives ailleurs, ce qui est le cas, et qu'il y a des pays plus importants à attaquer, ce qui est également le cas. Toutefois, il y a de nombreux cybercriminels qui cherchent des cibles soit de façon exhaustive, soit de manière aléatoire. Il est donc important que même les petites institutions ne soient pas complaisantes à cet égard.

**Le sénateur C. Deacon :** Il me semble que le fait que cette autoévaluation soit volontaire indique un niveau de priorité de votre part qui est inférieur à ce à quoi je m'attendrais.

**M. Rudin :** Nous songeons fréquemment à prendre des mesures plus contraignantes et musclées dans ce domaine. Je ne cache pas à l'industrie que j'aimerais le faire. J'ai l'impression que je devrais le faire. Toutefois, avant de le faire, nous devons être persuadés que nous accroîtrons la valeur du processus, au lieu de la réduire. Il s'agit là d'un domaine extrêmement technique qui évolue très rapidement et, si nous établissons un ensemble de normes détaillées et contraignantes, nous ne rendrons pas le système plus sécuritaire.

**Le sénateur C. Deacon :** Je ne laisse pas entendre que vous devriez établir des normes. Je dis simplement qu'en rendant compte des sommes qu'elles investissent, de la façon dont elles les investissent et de la mesure dans laquelle elles investissent dans ce secteur — en signalant essentiellement la priorité que l'institution et ses dirigeants accordent à cet enjeu —, elles vous donneraient une indication de leurs efforts. Si vous constatez qu'une banque ou une institution financière investit 10 fois plus,

**Mr. Rudin:** We follow this closely with the large institutions. With the smaller institutions, as I said, it's an ongoing topic of conversation. We don't currently have a standard against which to assess them. It's something we continue to think about. As I said, I would be more comfortable if we had one, because I feel that would be a better answer to your question. If we're going to do that, we have to be convinced that it will not just sound better but actually be better. In this area that's not yet clear to me.

**Mr. Morrow:** For the institutions we oversee, the financial market infrastructures, we have developed a set of principles for how they should go about thinking about managing the risk to them.

We have a regular discussion with them in terms of what exactly they are doing in this regard. We're in the process of establishing, I would say, a kind of target level of maturity for them in this area — not being prescriptive in terms of what they should be doing but being able to demonstrate the level of sophistication broadly they're taking to manage this risk.

Most importantly, rather than having prescriptive standards, it's engaging with them to talk about the penetration testing they do with their systems. That's really the test of how well their protections are working and ensuring we have a good discussion around that. The bank is an institution that itself engages in trying to make sure our systems are up to snuff and regularly engaging in penetration testing. It's a rich area. You always find things that need to be improved.

**Senator C. Deacon:** Ever-changing.

**Mr. Morrow:** It's a constant investment to try to keep up and make yourself as resilient as you can be.

**Mr. Mennill:** I might add the perspective of an institution that participates in a commercial manner in the mortgage business. Cyber-risk is our top risk. We have an extensive program, as Mr. Rudin outlined, of identifying potential threats, and a program of mitigating actions we take to minimize those. I can also give you assurance this is taken very seriously throughout the financial sector. Our partners and clients, which are large and small institutions, have similar programs. It's quite extensive.

relativement parlant, dans la cybersécurité qu'une autre institution, cela pourrait vous donner une idée de l'ampleur de ses efforts, une ampleur qui pourrait servir d'indicateur de risques.

**M. Rudin :** Nous suivons de très près les activités des grandes institutions. En ce qui concerne les petites institutions, c'est, comme je l'ai déclaré, un sujet de conversation que nous abordons régulièrement. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'une norme à laquelle nous pourrions comparer leurs activités à des fins d'évaluation. Toutefois, c'est un enjeu auquel nous continuons de réfléchir. Comme je l'ai indiqué, je serais plus à l'aise si nous disposions d'une norme, car je pense que cela répondrait mieux à votre question. Toutefois, avant d'établir une norme, nous devons être convaincus qu'elle apportera une amélioration, et non une simple impression d'amélioration. Dans ce contexte, cette amélioration ne me semble pas encore claire.

**M. Morrow :** Pour les institutions que nous surveillons, c'est-à-dire les infrastructures du marché financier, nous avons élaboré un ensemble de principes indiquant la façon dont elles devraient envisager la gestion des risques.

Nous discutons régulièrement avec elles afin de déterminer exactement les mesures qu'elles prennent à cet égard. Nous sommes d'ailleurs en train d'établir à leur intention une sorte de niveau cible de maturité dans ce domaine, je dirais — sans les contraindre quant aux mesures qu'elles doivent prendre, mais en leur indiquant le degré de perfectionnement en gestion des risques qu'elles devraient être en mesure de démontrer.

Plus important encore, il faut les inciter à parler des essais de pénétration auxquels elles soumettent leurs systèmes, au lieu de leur imposer des normes contraignantes. Ces essais prouvent réellement la mesure dans laquelle leurs mécanismes de protection fonctionnent, et nous devons nous assurer que nous avons de bonnes discussions à ce sujet. La banque est une institution qui s'engage elle-même à veiller à ce que nos systèmes soient à la hauteur et à procéder régulièrement à des essais de pénétration. C'est là un vaste domaine dans lequel on trouve toujours des éléments à améliorer.

**Le sénateur C. Deacon :** Il est en constante évolution.

**M. Morrow :** Il faut investir constamment pour tenter de se tenir au courant et de devenir aussi résilient que possible.

**M. Mennill :** Je pourrais peut-être vous communiquer le point de vue d'une institution qui participe à l'industrie des prêts hypothécaires d'une façon commerciale. Les cyber-risques sont nos principaux risques. Comme M. Rudin l'a souligné, nous mettons en œuvre un programme exhaustif de détection des risques potentiels ainsi qu'un programme de mesures d'atténuation que nous prenons pour réduire au minimum ces menaces. Je peux aussi vous assurer que ces menaces sont prises

**The Chair:** Thank you all very much. I want to share with you that on Monday this committee will be releasing our report on cybersecurity. We've had the opportunity to study this comprehensively for a number of months, and our report — which we hope will be helpful to the dialogue — will be released on Monday.

I also wanted to share with you we will be studying open banking this fall. When we complete this study, we'll move on to open banking. Hopefully our work in that regard will be complementary to the work you are doing.

Thank you all very much. We've had the privilege of having a number of you here with us before. Two or three of you haven't been with us. I hope the experience was positive. I think we felt it was a positive experience. Thank you all very much, not only for being here today but for the contributions you so clearly make to your organizations.

(The committee adjourned.)

très au sérieux par l'ensemble du secteur financier. Nos partenaires et nos clients, qui sont de petites et grandes institutions, mettent en œuvre des programmes semblables. Ces activités sont très approfondies.

**Le président :** Merci beaucoup. Je tiens à vous informer que, lundi, notre comité publiera son rapport sur la cybersécurité. Nous avons eu l'occasion d'étudier cet enjeu en détail depuis un certain nombre de mois, et notre rapport — qui, nous l'espérons, contribuera à la discussion — sera rendu public lundi.

Je tiens également à vous signaler que, cet automne, nous étudierons la nature d'un système bancaire ouvert. Lorsque nous aurons terminé la présente étude, nous passerons à l'étude d'un système bancaire ouvert. Nous espérons que notre travail dans ce domaine complétera le vôtre.

Je vous remercie tous infiniment. Nous avons eu le privilège d'accueillir un certain nombre d'entre vous auparavant. Toutefois, il y a deux ou trois témoins que nous n'avions jamais entendus. J'espère que votre expérience a été positive. Je crois que nous avons le sentiment qu'elle a été positive. Je vous remercie donc tous non seulement de votre présence aujourd'hui, mais aussi des contributions que vous apportez très clairement à vos organisations.

(La séance est levée.)

---

WITNESSES

**Wednesday, October 24, 2018**

*Canadian Bankers Association:*

Darren Hannah, Vice President, Finance, Risk and Prudential Policy.

*Royal Bank of Canada:*

Jason Drysdale, Executive Vice President, Retail and Commercial Risk.

*TD Bank Group:*

Kent Andrews, Senior Vice President, Regulatory Risk and Risk Capital Assessment.

*Desjardins Group:*

Antoine Avril, Vice President, Risk, Credit Granting and Special Loans.

**Thursday, October 25, 2018**

*Bank of Canada:*

Ron Morrow, Managing Director, Financial Stability Department.

*Department of Finance Canada:*

Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch.

*Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:*

Jeremy Rudin, Superintendent.

*Canada Mortgage and Housing Corporation:*

Steven Mennill, Chief Risk Officer.

*Canada Deposit Insurance Corporation:*

Dean Cosman, President and Chief Executive Officer.

TÉMOINS

**Le mercredi 24 octobre 2018**

*Association des banquiers canadiens :*

Darren Hannah, vice-président, Finances, risques et politique prudentielle.

*Banque Royale du Canada :*

Jason Drysdale, vice-président directeur, Risque de crédit, secteurs détail et commercial.

*Groupe Banque TD :*

Kent Andrews, vice-président principal, Évaluation du risque réglementaire et du capital de risque.

*Mouvement Desjardins :*

Antoine Avril, vice-président, Risques, Octroi de crédit et Prêts spéciaux.

**Le jeudi 25 octobre 2018**

*Banque du Canada :*

Ron Morrow, directeur général, Département de la stabilité financière.

*Ministère des Finances Canada :*

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier.

*Bureau du surintendant des institutions financières du Canada :*

Jeremy Rudin, surintendant.

*Société canadienne d'hypothèques et de logement :*

Steven Mennill, chef de la gestion des risques.

*Société d'assurance-dépôts du Canada :*

Dean Cosman, président et chef de la direction.